Le Petit Journal

Administration, Rédaction, Annonces, 61, rue Lafayette, Paris (9e)
Téléphones { Rédaction........ 101-76 — 101-77 — 101-78 / Administration .. 101-67 — 101-74 — 101-75

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS........ 5 FR.
SIX MOIS........ 9 FR.
UN AN........ 18 FR.
Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

5 cent. Directeur : CHARLES PREVET 5 cent.

Le Supplément illustré... 5 cent. | Le Plein Air, Revue des Sports.. 10 cent.
Le Petit Journal agricole. 5 cent. | La Mode .... 10 cent.

DÉPARTEMENTS et Colonies ABONNEMENTS ÉTRANGER
6 FR. TROIS MOIS 8 FR.
12 FR. SIX MOIS 15 FR.
24 FR. UN AN 30 FR.
Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

LUNDI 7 FÉVRIER 1910
38 — SAINTE DOROTHÉE — 327
QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE (Numéro 17,209)

LE SCANDALE ALLEMAND CONTINUE

L'enthousiasme du général Hans de Kretschmann pour la France et sa haine pour les Français. — Edifiants aveux de l'ennemi.

Tortures et héroïsme de notre armée.

La publication des lettres du général Hans de Kretschmann continue à faire scandale en Allemagne. Voici qu'en France, les révélations que contiennent ces lettres sur la guerre de 1870-71 commencent à produire une légitime émotion. Un très grand nombre de lecteurs du *Petit Journal* nous adressent force questions à ce sujet.

On sait que Hans de Kretschmann faisait la campagne de France en qualité de major ; que, presque tous les soirs, il écrivait à sa femme ce qu'il avait vu dans la journée ; qu'il s'efforce souvent d'être véridique ; qu'il n'hésite pas à montrer parfois les « héros allemands » se faisant tirer l'oreille pour charger et mettant au pillage, non seulement les biens de la France, mais aussi les ressources de l'Allemagne. De là, le scandale de l'autre côté du Rhin.

Kretschmann démontre d'abord que rien n'était organisé de notre côté, à l'heure de la déclaration de guerre. Les Allemands *triomphaient donc de ce désordre.*

« Les Français sont loin d'être prêts. Les souliers manquent, dans leur infanterie, quant à la cavalerie, les escadrons n'ont pas plus de la moitié de leur effectif monté. Hier, on en a appris une raide : les Français ne manquent jamais de cracher dans leurs fusils au moment de les charger. »

Au contraire, l'Allemagne fondait sur nous avec un formidable et méthodique ensemble :

« Depuis les débuts de l'histoire du monde, on ne connaît rien de comparable à notre mobilisation. Mobiliser une armée de 500.000 hommes et la transporter au delà du Rhin en quinze jours, c'est un triomphe pour la discipline prussienne. »

Le service d'éclaireurs est fait par les uhlans d'une façon incomparable : « Ces bougres-là méritent réellement qu'on les embrasse ». Quant à l'armée française, elle se laisse surprendre, coup sur coup.

A vrai dire, les éclaireurs allemands se permettent parfois, à l'égard de leurs chefs, des mystifications qui sont bien de leur cru. Il leur faut absolument faire des prisonniers, pour avoir des nouvelles de Metz. Un beau matin, la 6e division remet comme prisonnier un voltigeur de la garde. Le prince l'interroge en français, mais n'en obtient pas de réponse. A la fin, « le gaillard s'écrie en allemand : — Ah ! mais, donnez-moi donc la paix ; après tout, je ne suis qu'un soldat du 35e ». » La 6e division [illegible] des uniformes français, pour pouvoir se faire mousser. »

Parfois, l'indignation de Kretschmann contre ses propres troupes se manifeste sans réserve, voire sans prudence.

« Tu te ferais difficilement une idée des Bavarois. Par groupes de trois à six, ils couvrent les routes ; ils ont abandonné leurs corps, en partie jeté leurs armes, et, affublés de toutes les couvertures possibles et impossibles, ils s'en retournent chez eux en pillant tout sur leur passage. Sur 30.000 hommes, le général Tann n'en a plus que 5.000. Les officiers rentrent chez eux, sous prétexte de maladies intérieures. Au cours d'un combat, le grand-duc a dit à Tann : « Allez-vous-en, avec toute votre racaille. »

⁂

La haine de Kretschmann pour la France est devenue furieuse le jour où il a appris que des officiers français, prisonniers en Allemagne, logent sous le même toit que sa femme et sa belle-sœur. Ecoutez-le plutôt. « Toi et Cécile, vous êtes femmes d'officiers prussiens, vous êtes seules, et vous recevez sous votre toit de jeunes officiers français ! Sans compter que si ces officiers rencontraient l'un de nous seul, soit Othon, soit moi, au cours de cette honteuse expédition, ils lui passeraient une corde au cou et le pendraient ! On ne reçoit pas des gens de cette espèce chez soi : c'est inconvenant et inadmissible ».

Dès lors, il ne tarit plus en invectives contre cette France qu'il affecte d'appeler ironiquement la *Grande Nation*. « Peut-être ne verrai-je pas l'écrasement de cette nation, mais cela se fera, et il faut que cela se fasse. Crois-moi : cette nation est ignoble. Nous sommes vraiment trop doux. On devrait arracher à ces coquins leurs insignes militaires... Si Bazaine était homme d'honneur, *ce qui serait une exception pour un général français...* » Dans cette crise de fureur, il entre plus de jalousie personnelle que de rancune patriotique. Détournons les yeux.

Il note néanmoins ce qu'endurent les gens des campagnes. Quant aux souffrances des gens des campagnes. Quant aux souffrances de nos soldats, il les juge indescriptibles : « Les prisonniers de Sedan produisent une impression profondément triste : mourants de faim, pieds nus, ils s'avancent sur la route ».

A Metz, les Français ont engagé cinq bataillons pour se procurer quelques sacs de pommes de terre. Chaque douzaine de pommes de terre leur coûte un mort ou un blessé. Cette nouvelle fait aux Prussiens un plaisir qui dépasse tout.

⁂

Un peu plus tard, Kretschmann annonce, avec le même transport de joie : « Aux avant-postes se présentent chaque jour beaucoup de gens que la faim chasse de Metz ; mais nous les refoulons à coups de fusil. Ils peuvent bien mourir de faim ».

Il exprime l'horreur des Allemands pour les francs-tireurs, les civils qui se font soldats. Sitôt pris, sitôt pendus. Il s'indigne contre sa femme qui semble réclamer pour eux quelque pitié.

Enfin, Metz a capitulé. Kretschmann assiste au lugubre défilé des prisonniers. Il voit des hommes sangloter, en prenant congé de leur officier. Un peintre aurait appris ici à connaître toutes les nuances de la douleur et du désespoir. « Un capitaine d'artillerie restera inoubliable pour moi, tant que je vivrai. Il chancelait sur son cheval. Je crus qu'il était ivre ; mais, lorsqu'il s'approcha, je vis qu'il était sous le coup d'une terrible émotion. Je cherchai à le calmer. Il murmura : — Dites-moi, franchement, si nous pouvons encore nous battre. — Oui, mais, vraisemblablement, sans espoir de succès. — Alors, voyez-vous, autant mourir tout de suite. »

Depuis qu'il a mis le pied sur le sol français, Hans de Kretschmann laisse échapper des cris d'admiration, et peut-être de convoitise. « La terre de France est merveilleusement belle ». Les paysages, les parcs, les châteaux sont absolument ravissants.

« A tous les points de vue, Dieu a comblé cette nation de toutes ses faveurs : la terre a à peine besoin d'être cultivée. Partout, le pays est un véritable jardin anglais. »

Ce noble et délicieux pays messin qui enchante ainsi Kretschmann, l'Allemagne l'a gardé, [illegible] en partie notre rançon.

En passant près de Commercy, Kretschmann éprouva un nouvel enchantement :

« Tu ne saurais te figurer comme le pays est joli ! Le territoire compris entre la vallée de la Moselle que nous quittons et la vallée de la Meuse, forme un plateau d'où l'on a une vue magnifique sur le beau et riche pays. Toutes les localités ont un air d'aisance. Commercy n'a que quatre mille habitants ; la ville est cependant aussi grande que Neisse et beaucoup plus joliment bâtie. La plupart des habitants occupent leur propre maison. »

A chaque pas, redouble l'enthousiasme de l'Allemand « Que cette France est belle ! Tout y pousse naturellement. Les routes font l'impression de n'avoir été tracées que pour permettre d'admirer les beautés de la nature. Les Français sont maîtres dans l'art de construire les routes ».

Sachons voir dans cette effusion, en même temps qu'un juste tribut d'éloges, le plus ingénu et le plus brutal des avertissements. Puisse la France se garder de mieux en mieux !

Nous n'avons besoin d'insister, ni sur l'importance, ni sur l'actualité de ces confidences du général Hans de Kretschmann. D'ailleurs, tout ce qui a trait aux épreuves de la guerre franco-allemande déchire notre cœur, mais le fortifie. C'est un utile stimulant pour notre patriotisme que le rappel des heures tragiques vécues par la Patrie. Les Français l'ont bien compris en faisant un si chaleureux accueil à l'initiative prise par le *Petit Journal* à propos de la Médaille de 1870-1871. Il est bon, en effet, que les générations nouvelles reconnaissent au passage les braves qui, quarante ans auparavant, leur ont fourni un tel exemple d'héroïsme et donné une si grande leçon d'énergie !

Emile Hinzelin.

Enfin Chantecler !

La répétition générale de *Chantecler* tant de fois annoncée et tant de fois ajournée, a eu lieu hier.

L'avenir dira dans quelle mesure *Chantecler* est un événement dans l'histoire littéraire et dramatique. En tous cas, la répétition générale de l'œuvre de M. Edmond Rostand fut un événement parisien.

Non seulement la salle était pleine, archi-[illegible] vard Saint-Martin pour voir les invités de MM. Hertz et Coquelin descendre sous la tente brillamment éclairée disposée sur le trottoir pour garantir de la pluie les coiffures et les élégantes toilettes de soirée.

Et jusqu'à minuit trois quarts les curieux sont restés ainsi malgré le temps peu favorable à la badauderie.

Notre collaborateur Georges Boyer dira demain son opinion sur la pièce. Mais, dès maintenant, constatons les applaudissements qui ont salué, à maintes reprises, l'apparition de *Chantecler*. Le public de la [illegible] par le lyrisme de l'auteur de *Cyrano* et, d'un bout à l'autre, séduit par la grande impression d'art qui se dégage de l'œuvre tout entière.

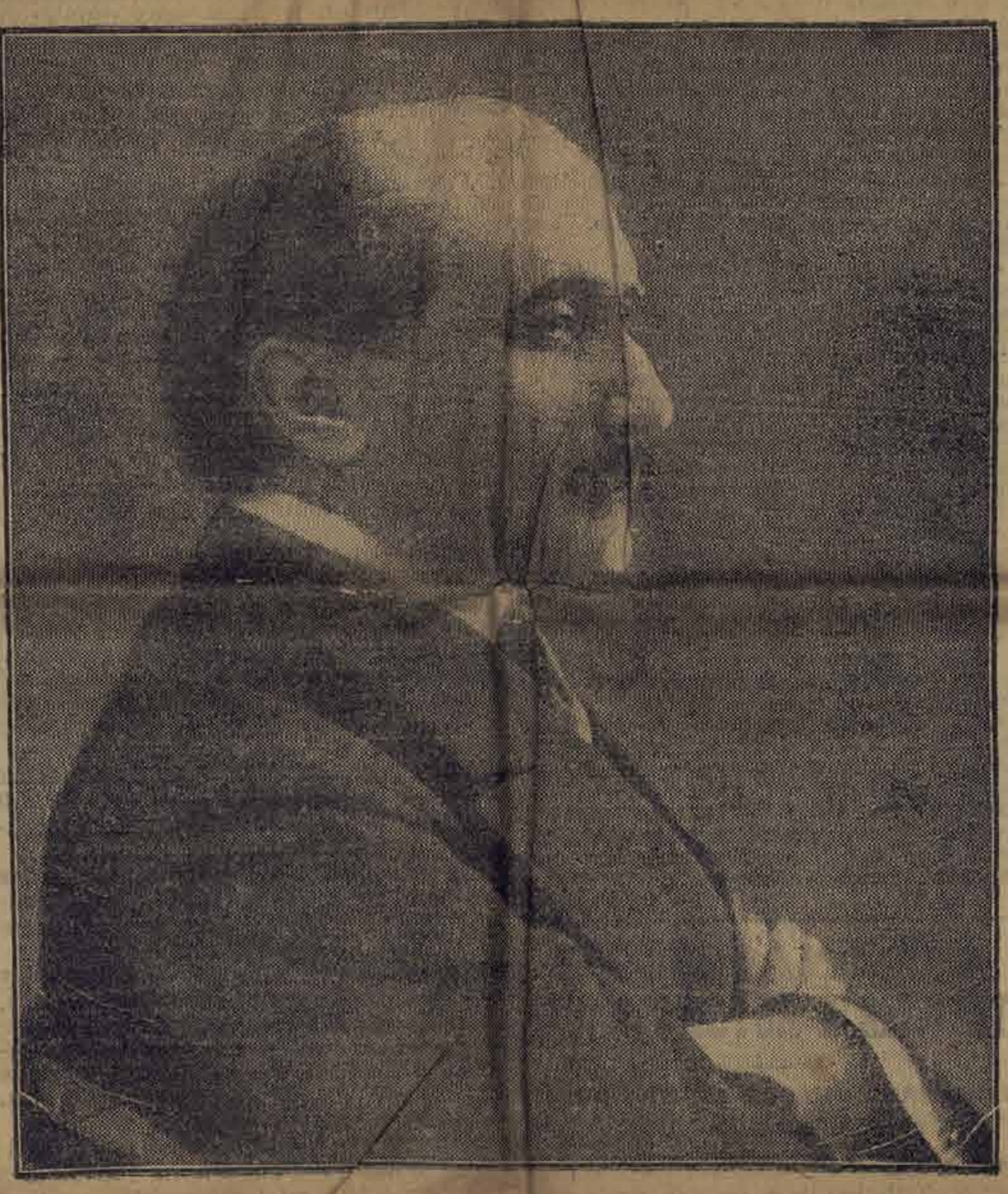

M. Edmond ROSTAND

L'assassinat de l'encaisseur Thain

Favier demeure introuvable ; on le croit réfugié en Allemagne. Sa femme affirme toujours son innocence.

(*Dépêche de notre correspondant*)
Lille, 6 Février.

L'émotion, la fièvre même qui se sont emparées, depuis hier matin, de toute la population lilloise n'ont fait que croître d'heure en heure.

Dans la foule, certains font l'éloge de M. Delalé, juge d'instruction, qui, par sa persévérance et son habileté provoqua le dénouement du drame au moment où on commençait à désespérer de retrouver le cadavre du malheureux garçon de recettes et ses assassins.

Nous avons même entendu cette réflexion: « Si M. Delalé avait été à Lille, lors de la disparition de Doby, il aurait bien retrouvé le cadavre, lui ». On croit, en effet, formellement à Lille, que Doby a été assassiné et dans les mêmes conditions que Thain.

Hier soir, en arrivant au Parquet, M. Delalé interrogea la femme Favier, née Yolaine Blareau, qui protesta de son innocence sans cependant convaincre le magistrat qui lui a posé de nombreuses questions auxquelles elle n'a pas voulu répondre.

Il est d'ores et déjà acquis que la femme Favier était bien chez son dentiste de deux heures et demie à trois heures 15. Elle était convoquée par M. Carpentier, qui demeure, 16, rue Jacquemars-Giélée, et comme il faut un quart d'heure pour faire la route, elle ne sera certainement rentrée chez elle qu'à trois heures et demie ainsi qu'elle l'a déclaré à M. Delalé.

D'autre part, il paraît absolument certain qu'un être chétif comme Favier n'a pu monter seul le cadavre de Thain du deuxième au troisième étage dont l'escalier, assez étroit, comporte 25 marches. Le juge suppose donc l'intervention de la femme Favier ; mais celle-ci proteste énergiquement contre cette imputation et affirme qu'elle n'a rien vu, rien entendu.

L'inculpée conserve un calme, un sang-froid inaltérables et répond froidement aux questions de M. Delalé.

L'ATTITUDE DE FAVIER

Favier, l'assassin présumé de Thain, avait commencé mercredi matin, une lettre, destinée à M. Greau, directeur de la Banque de France, lettre datée du 3 février, dans laquelle il disait : « Votre garçon est passé chez moi entre deux heures et demie et trois heures. Je tiens à votre disposition les traites qu'il a laissées. »

Inachevée, la lettre était de plus oubliée sur le bureau de Favier.

Au sujet des jours précédents, on raconte ceci : mardi soir, les époux Favier dînaient avec deux amis à l'hôtel de la Paix, dont un des patrons est M. Dupas qui céda son fonds à Favier. Ils étaient très gais et M. Dupas, donnant une bourrade amicale à son successeur, lui dit en plaisantant : « Ne seriez-vous pas l'assassin du garçon de recettes Thain ? »

Favier se contenta de hausser les épaules et les convives éclatèrent de rire à cette plaisanterie macabre, mais dont ils ne pouvaient connaître toute la tragique horreur.

A L'HEURE DU CRIME

La justice a été mise au courant d'un fait particulier qui aurait peut-être pu empêcher le crime de se commettre.

Lundi, vers deux heures et demie, un négociant en vins d'Orchies, M. L..., arrivait à Lille, et se rendait à l'hôtel de la Paix, rue de Paris, pour rendre visite à M. Dupas. Il venait lui demander si parmi ses connaissances il ne possédait pas un représentant qui pût s'adjoindre ses produits.

M. Dupas désigna aussitôt Favier, dont il fit l'éloge.

M. L..., enchanté, proposa à M. Dupas de se rendre avec lui au domicile de Favier, afin de traiter l'affaire le plus vite possible. M Dupas y consentit, mais M. L..., se ravisant, déclara qu'il devait voir un de ses cousins à Fives et qu'à son retour, vers six heures, il viendrait le prendre pour la visite projetée.

Si ces deux personnes avaient donné suite à leur première idée, elles seraient arrivées rue des Postes à l'heure même où Thain y arrivait ou venait d'y arriver. Elles auraient, par leur présence, rendu le crime impossible, ou dérangé étrangement l'assassin.

A l'heure dite, le propriétaire de l'hôtel de la Paix et M. L... se rendirent chez Favier. A six heures un quart, ils sonnaient à l'appartement du deuxième étage occupé par ce dernier, qui vint lui-même ouvrir et fut mis au courant du désir de M. L...

— Allez m'attendre au café voisin, dit Favier, je vais vous y rejoindre avec ma femme, car il me faut le temps de m'habiller. Nous irons ensemble dîner à l'hôtel de la Paix.

Il fut ainsi fait, et à l'hôtel de la Paix, Antoine Favier, sa femme, M. L... et M. Pollet, employé de Favier, s'assirent à une même table. On soupa joyeusement et on sabla le champagne.

DES PERQUISITIONS

M. Glabeke, commissaire de la brigade mobile, de Lille, est parti pour Denain, afin de perquisitionner au domicile des parents du fils et de la femme Favier.

Le père d'Yolaine Favier, M. Blareau, est âgé de 60 ans. Il habite Denain. Anciennement marchand de chaussures, rue de Villars, il est actuellement retiré du commerce, mais reste agent d'une compagnie d'assurances.

Il a quatre enfants : Yolaine, qui était professeur de musique, s'est mariée à Antoine Favier, à Lille.

Une autre fille, ancienne institutrice, a épousé un négociant de Denain.

La troisième, qui n'est pas mariée, reste avec son père et sa mère.

Tous sont consternés, anéantis.

SUR LES TRACES DE FAVIER

Toute la police locale est sur les dents pour retrouver Favier dont l'arrestation semble imminente. On possède, en effet, la trace de l'assassin présumé du malheureux Thain. Après avoir passé en Belgique, il a gagné l'Allemagne, où l'on a retrouvé sa piste. L'inculpé n'avait d'ailleurs sur lui qu'une faible somme d'argent.

Des renseignements recueillis sur Favier montrent qu'il avait fait de grosses dépenses en ces derniers temps. Pourtant, il n'était ni joueur, ni buveur, et n'allait guère au café. Ses amis disent même qu'il était avare et cupide.

LE CRIME du boulevard Voltaire

La coupable, la femme Roselia Bosch, comparaîtra aujourd'hui devant les Assises de la Seine.

Le crime qu'auront aujourd'hui à juger, demain à châtier les jurés de la Seine, fut un crime singulier plein d'horreur et d'épouvante.

La façon même dont il fut découvert, une mare de sang filtrant du premier étage pour tomber en pluie rouge sur les voisins

Roselia BOSCH (Cl. Arnold.)

du rez-de-chaussée, un assassin pénétrant furtivement dans le lieu du crime et restant vingt-quatre heures dans un réduit à charbon pour guetter sa proie, puis, quand l'heure est enfin venue, surgissant de sa cachette, une hache à la main, pour sauter

Est-ce au tour de la Loire ?

(*Dépêche de notre correspondant*)
Bourges, 6 Février.

A la suite de chutes abondantes de neige, suivies du dégel avec pluie abondante qui dure depuis vingt-quatre heures, nos rivières subissent à nouveau une crue inquiétante.

L'Auron et l'Yèvre ont monté d'une façon sensible aujourd'hui. On prévoit une hausse encore plus forte pour demain. La rivière Marmande à Saint-Amand, déborde encore et sa crue coïncide avec celle du Cher.

On peut donc s'attendre à des inondations peut-être plus terribles en certaine endroits. De même, la Loire, qui n'avait subi qu'une petite crue, est en ce moment sortie de son lit par suite de la fonte de la neige. L'eau arrive en masse de la Haute-Loire qui avait peu donné précédemment. Aussi tout le val, dans notre département, est-il sous l'eau, qui couvre tout, entre le fleuve et le canal latéral, notamment près de Boulleret, entre le pont de la ligne d'Orléans et la route de Cosne aux Bouchards.

La crue est aussi forte qu'en 1907, dès maintenant, et peut-être elle dépassera la cote de cette époque. Des hameaux entiers sont entourés d'eau, les habitants sont bloqués et ne peuvent être que difficilement approvisionnés. On établit des communications par bateau.

Incendie à l'Hôtel des Postes DE BEAUVAIS

(*Dépêche de notre correspondant*)
Beauvais, 6 Février.

Ce matin, vers cinq heures, un incendie a éclaté au bureau central des P. T. T. de Beauvais. Il avait été causé par le contact d'un fil électrique rompu avec un fil téléphonique qui communiqua le feu rapidement à tous les fils du réseau.

La toiture de l'hôtel des postes a été fort endommagée, mais on put protéger les services télégraphiques et postaux.

Par suite de l'accident, toutes les communications téléphoniques seront supprimées pendant plusieurs semaines.

ACCIDENT A UN MINISTRE ESPAGNOL

(*Dépêche de notre correspondant*)
Madrid, 6 Février.

Une voiture attelée de deux chevaux a heurté, hier soir, très violemment, l'automobile dans laquelle se trouvait le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, M. Santiago Alba. La flèche de la voiture brisa la glace de l'auto ministérielle et le sous-secrétaire d'Etat fut blessé à la main par un éclat.

FEUILLETON du Petit Journal du 7 Février 1910

—2— (*)

Le Clown Rouge

RÉSUMÉ DU PREMIER FEUILLETON

Hospodar, le manager d'un des plus importants music-halls de Paris, veut enlever à prix d'or au Cirque Mège le clown rouge Géo-Job, la coqueluche de toutes les femmes, l'idole des amateurs de fêtes foraines. Celui-ci refuse toutes ses offres. Pourquoi ? C'est que l'itinéraire du cirque comprend Bretteville où l'année précédente Géo-Job eut deux aventures d'amour : l'une, l'enlèvement de Madeleine, la fille de l'aubergiste Bardevaux ; l'autre, un rêve inaccessible, irréalisable, que fit naître en lui l'apparition sur les gradins du cirque, d'une gracieuse châtelaine des environs, Valentine de Lansbach.

PROLOGUE

LES TAROTS

III (*Suite*)

Geyska la Bohémienne

...Géo-Job, ému, lui serrant cordialement la main en guise de remerciement, le patron n'acheva pas sa phrase, semblant remettre le reste à la grâce de Dieu !

...Le clown rouge déambulait maintenant entre la double rangée de baraques, dont les lampions peu à peu s'allumaient. Il donnait le bonjour, de ci, de là, à des figures de connaissance, à la tenancière du jeu de massacre, au directeur du panorama... Il avait l'âme ravie, le cœur léger...

Double-Croche marchait dans son ombre. Il admirait, lui, le pauvre pitre aux jambes cagneuses, aux épaules voûtées et au visage ingrat, la démarche fière et la stature imposante du jeune homme. Il lui servait, eût-on cru, à dessein, de repoussoir, était comme une antithèse vivante.

Il lui avait toujours été attaché, comme un chien, dévoué jusqu'au plus absolu renoncement. Et Géo-Job lui rendait bien, en affection véritable, un aussi sincère attachement.

Double-Croche avait de la malice et du bon sens ; et il en avait, maintes fois, fait profiter Géo-Job qui avait les défauts de sa jeunesse exubérante, la fougue irréfléchie et le mépris de tous les dangers.

...Cette fois, Double-Croche hésitait à l'aborder. C'était tout un cours de morale pratique, sans doute, qu'il avait à développer... Il était soucieux et embarrassé... Il rattachait la visite de Hospodar et l'incident de l'amant de Madeleine Bardevaux, aux desseins de son directeur...

Il se décida enfin, posa sa main sur le bras du clown rouge et débita, d'un air humble et contrit, après avoir poussé un gros soupir...

— Maître, j'aurais plusieurs choses à te dire...

Géo-Job se retourna... Le pitre se pendit familièrement à son bras...

— J'étais, tout à l'heure, poursuivit-il, caché derrière l'estrade, comme un vilain monsieur qui écoute aux portes... et j'en suis encore à me demander quel est le plus fou...

— De toi ou de moi ?

— Non, de toi ou du patron ! Parlons peu et parlons bien. Lorsque le patron nous a fait savoir, hier soir, qu'il reprenait sa tournée en Normandie, tu n'as pu cacher ta joie ; lorsqu'il t'a promis, à l'instant, de la commencer, par ce maudit pays de Bretteville, ta joie est devenue du délire, cela se lit encore dans tes yeux !... Et ce n'est pas raisonnable, Géo !

— Aurais-tu voulu que j'accepte l'engagement de Hospodar ?

— Oui.

— Et que je prête également l'oreille aux propos de l'autre, sans doute ? se prit à rire le clown.

— Pourquoi pas ?

Géo-Job arrêta net sa marche, tout à fait interloqué.

— Double-Croche, mon ami, dit-il... du patron et de nous deux... ne cherche plus... c'est évidemment toi le plus fou !

— Savoir ! fit Double-Croche, en se fourrant un doigt dans le nez, ce qui était, chez lui, le signe d'une profonde réflexion...

Et, se plantant en face de l'acrobate, écartant les pans de son manteau, il piqua son index, sur le côté gauche du maillot rouge, à la hauteur du cœur...

— Et dire, fit-il, d'un ton affligé, que je me croyais très malin ! Dire que je croyais être seul à avoir deviné le secret qui est enclos là !... Dire que j'avais [illegible] tion d'être l'unique personne qui sût ce qui dormait là !...

Il se prit la tête à deux mains, secoua de rage sa tignasse fauve...

— Moi, ce n'est pas le présent qui m'effraye... et le passé, encore moins ! Si grossière, si décevante, si embarrassante que soit la réalité, sous les traits de Madeleine Bardevaux... je la préfère encore au rêve ambitieux, plus décevant encore, irréalisable, qu'est... dans ton esprit... le souvenir impérissable de ...

Géo-Job lui avait fermé la bouche, d'une main nerveuse. Ses yeux, d'ordinaire si doux, devinrent durs... Mais Double-Croche se débarrassa, sauta de côté, et acheva, pour la plus grande colère du clown...

— ...Mademoiselle de Lansbach !... hélas ! oui !... Valentine de Lansbach !

D'un bond, le clown avait rattrapé le pitre par le collet de son habit... Il le fit pivoter sur place et lui tira les oreilles, presque méchamment. Puis, soudainement apitoyé...

— Je t'ai fait mal ?

— Non, grimaça Double-Croche... en essuyant sur sa joue rouge de fard une larme qui fondait, dans une sorte de sourire ami... Mais, avoue que c'est parce que je t'aime bien, mon doux maître, que je t'ai parlé du passé et du présent...

— Tu dis vrai ! répondit Géo-Job ,en ramenant amicalement son compagnon, par les épaules, tout près de lui... mais ce n'est ni le passé, ni le présent qui comptent... et j'allais précisément, de ce pas, interroger la vieille Geyska la Bohémienne... sur l'avenir !

... Geyska sortait à cet instant de sa roulotte. Avec sa tête d'oiseau de proie, sa peau boucanée, sa bouche sans dents et ses yeux brillants et perçants, elle était bien la bohémienne des fêtes foraines qui prédit aux amoureux une promise, pour l'année, et [illegible] filles sentimentales et crédules, [illegible] bonheurs à la fois.

Son accoutrement la rendait aussi typique ; son fichu de couleurs vives croisé sur la poitrine, son tablier de madras s'alliaient parfaitement au collier de petites médailles de cuivre qu'elle portait à son cou et aux grands anneaux qui pendaient à ses oreilles.

C'était la zingara, nerveuse, agile, malgré son âge, la fille des grandes routes libres et des chimères folles.

Elle eut un plaisir très vif à apercevoir Géo-Job...

— Hé ! là ! mignon ! s'exclama-t-elle... deux mots à Geyska ! C'est vrai, petit, que vous pliez bagage, cette nuit, et que le père Mège vous emmène en tournée, loin de Paris ?

— La preuve, dit le clown rouge, c'est que je viens te faire mes adieux, Geyska !

Et, ce disant, il grimpait les quatre marches de la voiture. Il ajouta, pensif :

— Et te demander conseil...

Elle s'ébahit...

— Vrai ! mon mignon, tu aurais confiance à Geyska, qui peut lire demain dans tes beaux yeux, autant que dans la paume de ta main ?

— Est-ce que vous me prédirez l'avenir, à moi aussi ? railla Double-Croche.

— Par-dessus le marché ! vilain lézard !

— Et ce sera combien ? sourit le clown rouge.

— Si j'avais vingt printemps de moins, ce serait un baiser ! fit-elle.

Elle s'était campée, ses poings maigres aux hanches, orgueilleuse et souriante. Elle admirait Géo-Job, avec des yeux luisants. Elle s'effaça, avec une certaine grâce, devant la porte de sa roulotte, pour laisser pénétrer les deux hommes, dans la voiture pareille à un taudis.

Un perroquet jacassait, sur son perchoir, auprès du buffet bas ; sur l'édredon, au beau milieu du lit défait, deux chats en boule ronronnaient ; une odeur indéfinissable d'ail et de patchouli emplissait la caravane, une odeur fade et écœurante, pimentée et violente, à la fois.

Geyska avait pris dans ses mains jaunes et décharnées, les deux mains blanches et fines de Géo-Job...

— Ah ! Ah ! ricanait-elle, vous aussi, mon bel oiseau d'or, vous voulez savoir ce que le Destin cache sous son voile !... On va le soulever, pour toi, mon bijou vermeil !...

L'inspection rapide de la main du clown rouge éteignit subitement son rire. Son front subitement se rembrunit ; son masque devint d'une gravité inquiète.

— Diable ! dit-elle, il faut voir plus avant !

Elle avait lâché les mains de Géo-Job. Elle prit, dans un tiroir, son jeu de tarots, étala les cartes sur le tapis graisseux de la table boiteuse... Un des chats avait sauté, de l'édredon sur les genoux de Double-Croche... et le perroquet, d'une voix vraiment humaine, imitait le rire saccadé d'une personne qui s'en donne à cœur joie...

Mais, il faut croire que les tarots ne corrigeaient guère, à première vue, l'impression pénible laissée par les lignes de la main du clown rouge, car la zingara serra ses lèvres minces, d'un air ennuyé : ses doigts fiévreux mêlaient, à nouveau, les cinquante-quatre cartes du jeu...

Les « atouts » et les « triomphes » ne devaient indiquer rien de bon... ! Rageusement, sous ses doigts prestes, elle égrenait les « deniers » et les « coupes », les « bâtons » et les « épées »... Et c'était, parmi les « rois » et les « papes », les « sergents » et les *« chevaliers »..., le « bateleur » et, plus souvent, le « fou »* qui triomphait...!

Attentifs, Géo-Job et Double-Croche suivaient les jeux de physionomie de la bohémienne...

— Hé ! là ! mon mignon ! dit tout à coup Geyska, en se prenant le front à deux mains... et sa voix métallique traînait, sur les mots, comme une lamentation... On dirait que le papa Mège... est de connivence, avec ton Destin !... Il n'y a pas un instant à perdre ; il faut que vous soyez *là-bas*, le plus vite possible.... Hé ! là !... mon oiseau de paradis... *10*, la roue de Fortune tourne et tu tourneras, avec !... *3*, l'impératrice attend, *1*, le bateleur !... *13*, la mort !...

— La mienne ? ricana le clown rouge...

— Non, celle du *5*... le pape !... Mais tu as, pour toi mon doux Géo, *11*, la force... et *17* l'étoile !... jusqu'à *20* qui est le jugement !!!

Geyska donna un grand coup de poing sur la table... les chats se sauvèrent sous le lit et le perroquet arrêta son rire stupide et monotone...

— Encore *13* ! s'emporta la zingara... la mort du *4*, l'empereur... et le *6*, qui dispa-

(*) Traduction et reproduction interdites.

sur sa victime, une jeune femme de 19 ans, rendue plus faible encore par une maternité prochaine, montrant contre cette victime un acharnement et une férocité inimaginables, l'accablant de quinze coups de hache, et, quand elle est morte enfin, bien morte, ayant assez de sang-froid pour laver soigneusement l'arme sanglante et la replacer avec ordre au rang des inoffensifs instruments de cuisine : n'est-ce pas là déjà des circonstances capables de faire frissonner les plus braves, mais n'est-ce pas encore renforcer une telle tragédie de la note la plus effrayante que d'ajouter : cet assassin, cette brute, c'était une femme !

LA PLUIE SANGLANTE

Tout cela, qui paraît emprunté au cauchemar de quelque dramaturge, se passa pourtant, nos lecteurs se le rappellent, à Paris, 1, boulevard Voltaire, le 18 juillet 1909.

Ce jour-là, à 1 h. 45 de l'après-midi, M. Backert, garçon de café, se trouvait dans la cuisine du restaurant Bardin. Au-dessus de lui, il entendit comme des cris étouffés. Inquiet, un peu effrayé, il dit à sa patronne : « Ecoutez donc. Il se passe quelque chose en haut. — Bah ! répondit Mme Bardin, ne faites pas attention. Ils font toujours du bruit... »

Et, en effet, M. Backert reprit son ouvrage et tout rentra dans le silence. Mais, plus tard, M. Backert sentit quelque chose d'humide lui tomber sur la main. Il s'essuya machinalement et, avec émoi, s'aperçut que c'était du sang. D'où venait ce sang ? Il leva les yeux au plafond. Une grande tache rouge s'y était formée, d'où les gouttelettes pressées tombaient maintenant avec un bruit régulier et sinistre sur le sol du restaurant Bardin.

LE CADAVRE DE GERMAINE BICHON

Ce fut un moment d'affolement. Enfin on prévint le concierge qui avertit un agent. Celui-ci, pour pénétrer dans l'appartement du premier, dont toutes les portes étaient fermées, fut obligé d'escalader, à l'aide d'une échelle, une des fenêtres restées ouvertes sur la cour. Il découvrit aussitôt dans la cuisine le cadavre d'une jeune femme dont la tête, criblée de coups, baignait dans le sang et dont la bouche était bâillonnée d'une serviette et du peignoir relevé. L'assassin avait disparu.

Aussitôt l'enquête commença. L'appartement était occupé par M. Oursel, très honorable directeur d'un bureau de placement et le cadavre de la jeune femme était celui de sa maîtresse, Germaine Bichon. On sut aussi que M. Oursel avait l'habitude de s'absenter du samedi soir au dimanche soir pour aller chez sa mère, dans les environs de Paris, et qu'il laissait seule au logis Mme Bichon qui, très peureuse, s'enfermait à clef et ne bougeait plus. Quel était donc le personnage mystérieux qui s'était introduit auprès d'elle ?

C'ÉTAIT UNE FEMME !

Les constatations permirent de reconstituer le drame. A côté de la cuisine, dans la pièce servant de bureau se trouvaient, près d'un fauteuil, des épingles à cheveux et un peigne de coiffure. Sur le plancher, on relevait des traces semblant indiquer qu'il y avait eu lutte en cet endroit entre le meurtrier et sa victime. Dans la chambre à coucher, l'armoire à glace était ouverte, un des tiroirs était fracturé, du linge et des papiers étaient répandus sur le plancher ; Germaine Bichon portait sur les bras des traces de pression de doigts, sur la tête de nombreuses blessures.

C'était clair. Elle avait d'abord été saisie au bras par le meurtrier, près du fauteuil. Elle avait réussi à se dégager, mais rejointe aussitôt, elle avait été entraînée dans la cuisine et renversée sur le fourneau, la face en avant. C'est alors qu'elle avait senti, derrière sa tête, s'abattre frénétiquement un marteau, une hache. Cependant, redressée, elle avait pu faire face [illegible] pée de face, à la poitrine, au front, à la tempe, avec une telle violence que, du crâne défoncé, la cervelle avait jailli et que la malheureuse s'était écroulée près du fourneau où le meurtrier avait continué de s'acharner sur son cadavre.

Mais, entre les doigts crispés de la victime, on retrouvait un témoignage. Ces doigts tenaient, arrachées, une touffe de cheveux et une broche tordue. On sut que le peigne trouvé près du fauteuil n'appartenait pas à Germaine Bichon. Plus de doute : le meurtrier était une femme.

POUR PAYER SON TERME

Il fut assez facile de la retrouver. Il s'agissait d'une ancienne femme de ménage de M. Oursel, connue sous le nom de son amant, Martin, mais qui, en réalité, s'appelle Rosella Rousseau, femme Bosch.

On l'arrêta le 22 juillet ; le 23 juillet, elle avoua.

Dans la période qui avait précédé son crime, Martin et sa maîtresse étaient dans une gêne telle qu'ils n'avaient pu payer leur terme. Poussée par Martin, Rosella Bosch résolut de se procurer de l'argent coûte que coûte. Et elle conçut l'idée du vol chez son ancien patron. Elle connaissait les habitudes de M. Oursel, l'état de Germaine Bichon ; elle savait qu'elle n'aurait pas affaire à une bien vaillante adversaire.

C'est ainsi que le samedi 17 juillet, elle s'introduisit dans la salle d'attente du bureau Oursel et se cacha dans un petit réduit, attendant le moment propice qui ne se produisit que dans l'après-midi du lendemain dimanche.

Après le crime, elle fractura l'armoire de M. Oursel, fouilla les meubles et ayant récolté 37 fr. 50, une chaîne et une pièce de 40 francs en or, elle prit le trousseau de clefs de Germaine Bichon et sortit tranquillement, ayant soin de bien refermer les portes.

Tel est le crime de Rosella Bosch. Son amant comparaîtra naturellement à côté d'elle comme complice du vol, car l'argent lui avait été remis et il avait payé son terme.

L'affaire est inscrite au rôle pour deux jours.

Nouvelles Diverses

PARIS

— **Le buste du docteur Hamy,** qui fut membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, sera inauguré jeudi à 2 h. 1/2, au musée d'ethnographie du Trocadéro.

— **A l'Office national du Commerce extérieur,** 3, rue Feydeau, M. Fernand Cahen se tiendra, jeudi, de 2 à 4 heures, à la disposition des industriels et négociants français désireux de le consulter sur la foire de Leipzig.

— **Opérations de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris,** du dimanche 30 janvier au samedi 5 février. Versements reçus de 8.150 déposants, 979.776 fr. ; remboursements à 3.142 déposants, 768.062.93 fr. ; rentes achetées à la demande des déposants pour un capital de 69.269 fr. 14.

INVENTIONS ET DÉCOUVERTES

UN NOUVEAU SERUM

Imposante consécration d'une récente découverte. — La guérison des maladies de la peau, de l'arthritisme et des ulcères variqueux.

J'ai sous les yeux un dossier d'un intérêt sensationnel : c'est toute une collection de lettres, impressionnantes par leur simplicité même, émanant de tous les points de la France et de l'Etranger et qui ont été écrites spontanément par des personnes ayant été atteintes de maladies de la peau telles que : eczémas secs ou humides, psoriasis, acné, sycosis de la barbe et de la moustache, maladies du cuir chevelu, érythèmes, boutons, sang vicié ; enfin et surtout, les ulcères variqueux, ce mal affreux qui frappe et terrasse les travailleurs des villes et des campagnes ainsi que les divers accidents de l'arthritisme (rhumatismes, goutte, etc...)

Un eczémateux écrit : Je suis complètement guéri et vous félicite d'avoir trouvé pareil remède ; un psoriasique déclare : votre traitement est une merveille, je suis guéri ! Un homme souffrant d'ulcères variqueux : je suis heureux d'être bien guéri de cette mauvaise plaie variqueuse qui me torturait depuis dix ans. Un autre : je suis émerveillé du résultat de votre méthode. « En six semaines, j'ai été guérie de mon acné », dit une femme. Le père d'un enfant eczémateux écrit : l'enfant reprend de l'appétit ; son mal a complètement disparu de son corps. D'une femme atteinte de boutons de couperose : ma figure est revenue comme auparavant. Dans un cas de sycosis : « Je suis guéri de l'affreux sycosis de la moustache que j'avais depuis trois ans ». Dans un cas de rhumatisme généralisé : ayant obtenu une guérison radicale après quinze jours... Dans un cas d'eczéma variqueux ancien et invétéré : dans les premiers jours, toute démangeaison avait disparu, et au bout de quinze jours, la partie malade était redevenue aussi saine et aussi belle qu'auparavant.

Il y en a ainsi des milliers, et je suis obligé de borner mes citations sans parler des innombrables malades souffrant de boutons incoercibles, de furonculose, de troubles de [illegible] et dont les témoignages sont particulièrement convaincants. A noter que la méthode de M. Richelet n'est pas coûteuse, et s'applique sans empêcher le sujet de vaquer à ses occupations et surtout, en faisant disparaître dès le début la démangeaison, cette manifestation si pénible de la plupart des maladies de la peau.

Le traitement de M. Richelet s'appuie, en effet, sur la théorie nouvelle, mais déjà vieille de succès, des sérums, sans toutefois en présenter les aléas. Son action s'exerce si directement sur le système circulatoire et sur la masse du sang que l'économie s'en trouve très rapidement rénovée, de telle sorte que, toutes les fonctions assimilatrices étant régularisées, les tissus redeviennent sains et que le sang retrouve sa pureté native. C'est d'ailleurs pour cela que les goutteux et les rhumatisants obtiennent un soulagement si rapide par la méthode de M. Richelet, l'arthritisme n'étant en somme qu'un vice chronique du sang.

Que les malades qui veulent se pénétrer de la foi qui m'anime écrivent à M. Richelet, 27, rue Gambetta, à Sedan ; ils recevront de lui les assurances les plus précises et l'espoir renaîtra dans leur cœur. Ils envisageront alors avec confiance la possibilité de se guérir vite, et définitivement. Tous les renseignements nécessaires leur seront fournis gratuitement et je compte que leur curiosité récompensée les conduira à la guérison qu'ils espèrent, grâce à cette merveilleuse méthode dont la base est celle des dernières découvertes de la science moderne.

Dr P. LACAUNE.

Lire le Supplément illustré du Petit Journal

PROPOS D'ACTUALITÉ

Chiens errants

Je lis dans un journal que le commissaire de police du quartier de Javel a donné ordre d'abattre à coups de fusil des chiens que leurs maîtres, les chiffonniers du passage Vignon et de la cité des Mousquetaires, ont abandonnés depuis le début de l'inondation.

Loin de moi la pensée de m'insurger contre cette mesure, si cruelle qu'elle soit : le chien errant est un danger redoutable ; il faut le supprimer par tous les moyens. Mais avant d'en venir à cette extrémité, ne pourrait-on essayer de les capturer, ces chiens : c'est un soin qui reviendrait à nos associations protectrices, et j'aime à croire qu'elles ne demanderaient qu'à s'en charger.

Mais, me direz-vous, peut-être y a-t-il [illegible] ger d'approcher ces chiens... le journal [illegible] publie la note dont il s'agit ajoute [illegible] affamés et qu'on craint qu'ils [illegible] enragés.

C'est affaire de précautions à prendre ; s'ils ne sont qu'affamés, qu'on commence par leur jeter à manger et ils se laisseront prendre. Et s'ils sont enragés, il est nécessaire d'en avoir la certitude. Or, ce n'est pas en les tuant qu'on le saura.

Je voudrais, à ce propos, détruire un préjugé trop répandu dans les foules pour le plus grand malheur de nos amis les chiens. On s'imagine bonnement qu'un chien malheureux, battu, affolé, errant, affamé, peut devenir, de ce fait, enragé. C'est une erreur absolue. La rage n'est pas spontanée. Pour qu'une bête contracte la rage, il faut qu'elle ait été mordue par une autre bête qui l'avait.

Je causais de ceci, ces jours derniers encore, avec un très savant vétérinaire qui m'encourageait à renseigner là-dessus le public. Et ce vétérinaire me disait :

« — Quand on voit un chien courir par les rues les oreilles basses, la queue entre les pattes, on crie au chien enragé. On se trompe presque toujours : c'est le plus souvent un chien battu et apeuré. Néanmoins, on appelle un sergent de ville qui tire sa bonne lame et l'enfonce dans le ventre de l'animal. Après quoi, on porte le cadavre chez le vétérinaire pour qu'il dise si la bête était enragée... Eh bien, vous pouvez le dire tout net, il est impossible de découvrir les symptômes de la rage sur le cadavre d'un chien. Ces symptômes sont extrêmement imprécis et, en tout cas, ils disparaissent totalement chez l'animal mort.

» Le seul moyen de savoir si un chien est enragé, c'est de le capturer et de le porter vivant chez le vétérinaire qui le met en observation.

» Vous pouvez ajouter ceci : c'est que la rage furieuse est rare chez le chien et qu'un chien enragé meurt le plus souvent, très doucement, de paralysie... »

Voilà textuellement reproduit l'avis de l'homme de l'art. Il ne s'ensuit pas qu'il faille ménager les chiens errants : au contraire, la rage est une chose effroyable et il faut impitoyablement en supprimer la cause en supprimant les chiens vagabonds. Mais vous voyez par là combien on tue comme enragées de pauvres bêtes qui ne le sont pas.

Jean Lecoq.

AÉRONAUTIQUE
CYCLISME & AUTOMOBILISME

SYNDICAT GÉNÉRAL DE L'AVIATION

Le Syndicat Général de l'Aviation, dont le siège est 19, rue Blanche, Paris, vient d'être informé officiellement que le président du Tribunal de Commerce de la Seine a décidé de renvoyer pour arbitrage devant ce Syndicat Général, tous les litiges ayant l'aviation pour objet.

On sait que le Syndicat Général de l'Aviation comprend des aviateurs, des constructeurs, des intermédiaires, etc., enfin toutes les branches de l'aviation.

LE MEETING D'HÉLIOPOLIS

Le meeting d'Héliopolis, donné sous les auspices de l'Aéro-Club de France et avec le concours de la Compagnie Aérienne dont le directeur est M. Mengin, a commencé, hier, dimanche.

Ce meeting est doté de nombreux et beaux prix, parmi lesquels je citerai le prix du baron Empain, 71.000 francs ; le prix d'Héliopolis, 65.000 francs ; le Grand Prix d'Egypte, 40.000 francs ; le prix Boghos-Pacha-Nubar, 10.000 francs, etc.

Le prix Boghos-Pacha-Nubar sera gagné par l'aviateur qui fera le vol le plus rapide sur le parcours d'Héliopolis-les Pyramides et retour.

Le meeting durera jusqu'au 13 février.

GRAND CONCOURS ALCYON

Pour prendre part au concours Alcyon, demandez le règlement à tous les agents de cette grande marque.

Voici les prix : au 1er, une voiturette Alcyon 8-HP, carrosserie 2 places ; au 2e, une motocyclette Alcyon 2-HP, magnéto ; au 3e, une bicyclette Alcyon, course, bleue ; au 4e, une bicyclette Alcyon, route ; au 5e, une machine à coudre Alcyon ; au 6e, une bicyclette Alcyon, enfant.

LE SALON DE TURIN

Le comité du Salon de Turin a déjà reçu les adhésions de 194 personnes, qui se sont engagées à exposer.

Ce Salon, qui promet d'être très brillant, aura lieu du 2 au 24 avril.

Paul Manoury.

CHRONIQUE DU LUNDI

La décrue. — Elle sera lente. — En 1883. — Sur la berge de Croissy. — Les rats envahisseurs. — L'électricité éteinte. — Au temps des lampes à l'huile. — Paris pendant l'inondation. — La bonne humeur et la résignation. — « Tout finit par des chansons ». — La complainte de 1798. — Les mesures préventives. — Paris port de mer. — Le reboisement. Résultats imprévus : le déménagement des Colonies. — Les peines corporelles.

Voici la « décrue », enfin !

Mais ne nous réjouissons pas trop vite. Elle sera lente, bien plus lente qu'on ne suppose et avec des alternati[illegible] respectable de [illegible] récolte ne donne [illegible] un cer[illegible] attentif celle de [1]883 et j'ai pu constater que le fleuve n'a repris son cours moyen qu'après trente jours de décroissance. Encore, cette année-là, on n'a pas dépassé le maximum de 7 mètres au Pont-Royal. C'était d'ailleurs suffisant.

J'avais alors une très jolie villa sur la berge de Croissy, et mon jardin fut transformé en lac. Les eaux montèrent jusqu'au rez-de-chaussée de la maison qui était surélevée du sol et à laquelle on accédait par un perron de plusieurs marches. Il paraît que, cette fois, l'eau a monté, ou peu s'en faut, jusqu'au premier étage.

J'avais été, dans les premiers jours de la crue, visiter ma malheureuse maison, pour faire transporter au premier étage les meubles du rez-de-chaussée. Jamais je n'oublierai l'impression douloureuse que j'éprouvai à la vue de cette plaine immense couverte d'une eau sale et puante, au milieu de laquelle on distinguait à peine le courant de la Seine.

J'étais dans une voiture découverte qui cheminait au hasard, le cheval avait de l'eau jusqu'au poitrail et j'avais dû m'asseoir dans la capote repliée pour ne pas patauger dans l'eau qui inondait la voiture.

Quelle expédition ! cela ne s'oublie guère.

J'avais grand'peur d'être cambriolé. C'était fort à craindre, car mes voisins furent dévalisés. Moi, j'eus la chance d'échapper à la bagarre. Quand je retournai à Croissy, après la retraite des eaux, je retrouvai tous les meubles en place avec, en plus, quelques rats qui s'étaient réfugiés dans la maison où ils avaient trouvé bon gîte et des vivres, un quartier de lard et de vieilles croûtes de pain.

En ce temps-là, j'allais, tous les matins, au Pont-Royal, compter les centimètres, très ému, alors que cela remontait un peu, ce qui arrivait de temps en temps. Je me souviens même qu'il y eut une recrudescence de 50 centimètres, quand le courant fut au-dessous des bouches d'égout, mais, en somme, exactement le 28e jour, la Seine était revenue à 3 mètres, ce qui, je crois, est à peu près sa normale.

Comme nous n'avions pas alors l'admirable éclairage électrique, Paris n'eut pas l'aspect de tristesse qu'il a aujourd'hui, avec des théâtres fermés et cet éclairage — dit de fortune — d'infortune, devrait-on plutôt dire — qui lui donne faux air de ville assiégée.

On s'habitue [illegible] trop vite, aux commodités de la vie.

Aujourd'hui, dans les appartements éclairés à l'électricité, où la lumière ruisselle, il a fallu en revenir, bon gré, mal gré, à la vieille lampe, cette pauvre vieille méprisée et oubliée. Encore, a-t-on la ressource des lampes à pétrole, et à essence, avec tous leurs perfectionnements, qui donnent une assez belle lumière, et si nous pleurons l'électricité absente, nous sommes quand même bien loin de la lampe à huile.

Oh ! les lampes à huile ! quel souvenir de jeunesse ! Je me reporte, par la pensée, au temps de mon enfance ; elles y constituaient le moyen d'éclairage seul usité.

On était, alors, quatre ou cinq autour d'une table que surmontait une lampe « quinquet », d'abord, puis un carcel à clef, plus tard un modérateur, et c'était toute la lumière, dans la pièce sombre. Mon père lisait son journal, ma mère faisait de la tapisserie, et moi, sur la table, je pâlissais sur un jeu de patience — aujourd'hui, ça s'appelle *Puzzle*, c'est très à la mode, on n'invente rien — et c'était la lutte à outrance avec la mèche qui filait, charbonnait ou n'éclairait pas ; et le sport du verre, qu'il fallait monter ou baisser pour régulariser la combustion.

Qu'on ne s'imagine pas, d'ailleurs, qu'on se soit affligé outre mesure, dans cette grande impulsive qu'est la ville de Paris, la plus résignée, la plus courageuse, la plus généreuse et la plus héroïque des cités. On est venu au secours les uns des autres, on a fait contre très mauvaise fortune très bon cœur. On s'est attristé, puis on a repris l'intarissable belle humeur qui est le propre du caractère de ce peuple parisien qui sourit même dans l'adversité.

Si vous aviez vu, il y a eu hier huit jours, la descente de la population sur les quais, sur les ponts. C'était la foule anxieuse et surtout curieuse des gens qui voulaient voir. On se pressait, on se bousculait, on grimpait les enfants sur la margelle pour leur faire contempler le méchant fleuve qui détalait, bride abattue, entraînant des épaves heurtées violemment aux piliers des ponts, dans une course folle et tournoyante.

Les camelots, qui ne perdent jamais l'occasion de chercher à vivre, débitaient des photographies en cartes postales : « Demandez Paris dans l'eau ! vingt sous les douze cartes !!! » et ce qu'il s'en est vendu, ça n'est rien de le dire ; alors que d'autres, en plein vent, s'accompagnant de violon ou de guitare, chantaient la complainte de l' « Inondation ».

C'est qu'ici, comme l'a dit si bien Beaumarchais, par la voix chevrotante de Brid'oison : « Tout finit par des chansons ! »

Et il en a été toujours ainsi.

En 1798, quand Paris et sa banlieue furent envahis par l'eau, on chansonnait déjà, et je ne sais quel poète improvisé fit une chanson qu'on vendait aux carrefours et qui fut populaire.

En voici les deux premiers couplets. C'est l'histoire rimée d'un voyageur venu à Paris en pleine inondation :

Tout près d'arriver à Paris,
L'eau me jurant guerre éternelle,
Afin de l'éviter, je pris
Droit par la plaine de Grenelle.
Mais là, grâce au sort inhumain,
Qui me tourmente à sa manière,
En vain, je cherche mon chemin,
La plaine était dans la rivière !

Tourmenté, poursuivi par l'eau
De ce logis, pour disparaître,
Je me sauvai dans un bateau,
Qu'on fit entrer par la fenêtre.
Ah ! ça n'était pas, ai-je dit,
La peine que mon hôtelière
Eût si bien bassiné mon lit,
Pour me coucher dans la rivière !!!

Voilà ce qu'on pourrait bien encore chanter aujourd'hui.

Maintenant que le danger matériel semble à peu près conjuré, l'ère des difficultés va commencer. On pourra jauger le désastre, il va s'agir d'y remédier et de réparer, ce qui ne sera pas petite affaire. Le fleuve cruel a taillé, il va falloir coudre.

Jusqu'à présent, on a pu aller au plus pressé, grâce à l'élan de cette pitié généreuse qui fut non seulement française, mais même mieux qu'européenne, mondiale, pourrions-nous dire, puisqu'on s'est ému de nos misères de l'autre côté de l'Atlantique, parce que Paris n'est pas à nous seuls, il appartient au monde entier.

Quelles mesures va-t-on prendre, d'abord pour remédier à la misère et au chômage, ensuite pour réparer le désastre ? Nous le verrons bien... A chaque jour suffit sa tâche.

Puis, et ceci n'est pas moins important, quelles mesures prendra-t-on pour conjurer le retour de semblable sinistre, dans l'avenir ?

La première mesure qui s'impose c'est assurément l'arrêt du « déboisement », et la préoccupation du « reboisement », surtout dans les montagnes. Hélas ! il y a un projet de loi *ad hoc* qui, depuis vingt ans, languit dans les cartons à côté de tant d'autres ! Peut-être bien pourrait-on l'en faire sortir.

Maintenant, en ce qui touche plus particulièrement Paris, il est évident que la création d'un ou mieux de deux canaux de trop-plein et de dérivation serait chose utile. Le baron Haussmann avait, au temps jadis, fait étudier un grand canal de décharge qui aurait suivi, ou à peu près, le tracé du canal Saint Denis et du canal Saint-Martin. Le devis s'élevait à plus de 50 millions. L'entreprise resta à l'état de projet. Cela, non pas tant à cause de la dépense, que parce que Paris se trouvant protégé, la banlieue, en amont, eût été prise quand même par les eaux.

Je crois que le vrai remède au mal ce serait la réalisation du rêve grandiose de l'ingénieur Bouquet de la Grye : Paris relié directement à la mer par un canal immense, pénétrant à travers les boucles fantasques de la Seine et les neutralisant dans leurs dangereux caprices. C'est ce projet qu'on appelait : « Paris port de mer ». Il amènerait sûrement la danse des millions, mais jamais millions n'auraient exécuté sarabande plus productive et plus nécessaire.

En attendant, l'inondation de 1910 aura eu quelques résultats imprévus.

D'abord, elle aura amené le déménagement définitif et rapide du ministère des Colonies, qui s'apprêtait à prolonger outre mesure son séjour provisoire au Pavillon de Flore. Les calorifères ayant été anéantis par l'eau, il a fallu déguerpir, à peine de crever de froid. C'est l'eau qui aura préservé le Louvre du danger du feu.

Ensuite, ma théorie des peines corporelles appliquées aux apaches paraît avoir fait quelque progrès. En attendant le chat-à-neuf-queues promené sur l'échine de ces messieurs, les habitants de la banlieue ont roué de coups et passé à tabac les pillards pris en flagrant délit..., c'est un acheminement.

Félix DUQUESNEL.

LA CURE DE L'OBÉSITÉ

PAR LES SELS NATURELS CUQUETS

La cure de l'embonpoint par les Sels naturels Cuquets est absolument sans danger. L'action de ces sels s'étend non seulement aux déformations graisseuses visibles et compromettant l'esthétique, mais aussi aux tissus graisseux envahisseurs des organes essentiels tels que le cœur, les reins, etc. C'est faire œuvre sage que de combattre l'obésité, encore plus de la prévenir. Le traitement par les Sels naturels Cuquets n'apporte aucune modification dans la vie habituelle et ne comporte aucun régime spécial ; la cure complète est de six semaines à deux mois, et nécessite 3 flacons qui sont adressés franco contre mandat de 27 francs. (Etranger, 30 fr.). Un flacon d'essai par poste, 10 fr. 60, contre mandat ou contre remboursement. (Etranger, 12 francs). Adresser les commandes à M. le Dr des **Sels Cuquets**, 123, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, ainsi que toute demande de notices ou renseignements. Les Sels Cuquets sont en vente en flacons d'origine, dans toutes les pharmacies, au prix de 10 francs le flacon.

Réunions et Banquets

—o— *L'Association des petits fabricants et inventeurs de Paris* a réélu, hier, tous les membres de son ancien conseil. Ils se réuniront jeudi soir, à 8 h. 1/2, au siège social, 145, rue du Temple, pour nommer leur bureau.

—o— *La Puisaye* donnera son banquet, suivi de bal de nuit, samedi prochain, à 7 h. 1/2 du soir, au Globe, 8, boulevard de Strasbourg.

—o— *L'Amicale* de Vincennes et de Saint-Mandé donnera une matinée de bienfaisance le dimanche 13 février, chez M. Faré, 26, cours Marigny, à Vincennes.

—o— *Le Cercle amical du Cher et de l'Indre* donnera son banquet, suivi d'un bal de nuit, samedi prochain, à 8 h. 1/2 du soir, Salons de la Rive gauche, 99, rue d'Alésia.

—o— *L'Œuvre du vestiaire du XIe arrondissement* donnera un banquet, suivi de bal, le samedi 19 février, à 7 h. 1/2 du soir, chez Voyenne, 10, place Voltaire.

—o— *Les Enfants de la Loire Inférieure* donneront leur fête mensuelle le dimanche 13 février, à 2 heures, dans la salle des fêtes de la Jeunesse Républicaine du troisième arrondissement, 10, rue Dupetit-Thouars.

—o— *L'Association amicale des anciens chasseurs à pied* tiendra son assemblée générale annuelle, le dimanche 13 février, à 2 heures de l'après-midi, au siège social, 6, rue de Marengo (1er arrt.), café Marengo.

—o— *La Tabletterie de Paris*, société de secours et de retraite, donnera sa fête le 19 février, au Chalet des Buttes-Chaumont, 33, rue Manin.

—o— *La Chéchia* (anciens du 3e zouaves) donnera son banquet-concert, suivi de bal de nuit, le samedi 19 février, à 7 h. 1/2 du soir, au Salon des Familles, avenue de Saint-Mandé.

DES ENFANTS PATINAIENT

DEUX SE SONT NOYÉS

Yvetot, 6 Février.

Au hameau d'Auffay, commune de Cherville, trois enfants, deux frères, et le jeune Collé, patinaient sur la mare de M. Lair, débitant.

Tout à coup, la glace se rompit sous eux et ils disparurent dans l'eau. M. Neveu, maire de Barentin, qui était présent au moment de l'accident, se porta courageusement au secours des imprudents. Au moyen d'une échelle plongée dans le trou par lequel les bambins avaient disparu, il put retirer le jeune Collé.

Il allait se porter au secours des deux autres victimes quand il faillit disparaître à son tour.

Les deux cadavres n'ont pu être repêchés que de longues heures plus tard par le brigadier de gendarmerie d'Héricourt-en-Caux.

---

rait !... Las !... pauvre mignon, le *6*, l'amoureux de l'impératrice !

Et elle se mit à pleurer de vraies larmes sur le sort de Géo-Job !...

— Ma bonne Geyska, dit le clown rouge qui ne pouvait masquer son impatience... ne te tourmente pas inutilement !... Ce qui doit arriver arrivera !... Je ne suis pas initié à la science des tarots... et je me moque de la mort du pape et de l'empereur, comme tu dis !.... Dis-moi simplement ce qui m'attend !... L'amour ou la mort ?

— Ça va toujours ensemble, mon petit ! répondit-elle d'un ton farouche qu'elle s'efforça d'adoucir.

Et elle reprit ses combinaisons de tarots, deux fois encore, sans mot dire, le front ridé, têtue, violente, obstinée, comme si elle se fût vraiment battue corps à corps avec l'inéluctable Destin !... Puis, exténuée de ce combat, où elle n'était pas victorieuse, elle écarta le jeu brusquement... Elle tourna la tête, consulta le calendrier pendu à la tête du lit...

— L'amour est une chimère... et la mort en est peut-être une autre... qui seule te délivrera de la première !... Mais, tu seras l'homme le plus heureux de la terre...

— Moi ! exulta Géo-Job...

— Toi et pas toi !... Toi, par les autres !

— Parle clairement, une fois pour toutes, Geyska ! s'irrita le clown rouge.

— Tu es trop exigeant, mon mignon ! l'apaisa la bohémienne.... Le destin n'est pas si limpide que tes yeux de gazelle ! Mais je vais t'apprendre à ne pas désespérer de ton destin... Ton destin est coupé en trois étapes... Trois morts !... sans compter la tienne qui ne comptera guère... Et tout cela, pour une heure, tu m'entends, pour une heure seulement de triomphe.... qui sera le triomphe des autres... mais dont tu seras plus orgueilleux que du tien !... Va vite, mon mignon... va vite... *Elle t'attend !*... Tu n'as pas un jour à perdre !

Si obscure que fût la prédiction, si ténébreux l'avertissement des tarots, pour les deux hommes, non initiés, avertissements et prédiction remplissaient de joie le cœur du clown rouge. Il n'en avait retenu qu'un mot, un seul... *Elle t'attend !* et cela suffisait à son bonheur présent, à son exaltation débordante.

Mais Double-Croche, plus sceptique, intervint :

— Tout ça, sorcière de mon cœur, ne m'apprend, à moi, rien du tout. Tout ça je le sais d'avance !... Je sais que, voilà un an, mon maître Géo-Job a reçu un trait empoisonné, sous forme d'un gentil bouquet de primevères, que lui lança dans le cirque, Mlle de Lansbach, la châtelaine de Bretteville, le damné pays où le caprice du patron nous reconduit demain... Mais, de là, à prédire qu'*elle t'attend !*... Ce sont des fariboles qui peuvent faire tourner la tête de mon maître amoureux, mais ne troublent pas la mienne, plus solide !... Je ne me nourris pas de viande creuse... et j'ensse mieux aimé t'entendre nous dire quand sonnera, au fameux cadran, l'heure toujours ennuyeuse, où il nous faudra renoncer à voir le joyeux soleil !

— Tu y tiens, vraiment, vipère à tête plate ? releva aigrement la zingara...

— Dame ! fit Double-Croche, c'est plus intéressant que la mort du pape et de l'empereur... les trois morts et les trois étapes !...

Et il ricana ; et le perroquet imita le ricanement du pitre.

Geyska la Bohémienne posa l'index sur le calendrier qu'elle avait consulté tout à l'heure et prononça lentement d'un ton oraculaire...

— Nous sommes aujourd'hui... le 13 mai 1887... Dans vingt ans, jour pour jour, le 13 mai 1907... la Mort triomphera de l'Amour !

Double-Croche applaudit, en s'esclaffant...

— Vingt ans !... Autant dire une ou deux éternités ! En vingt ans, mon maître aura eu le temps d'aimer vingt demoiselles de Lansbach !... Et, pour ce qui me concerne, puis-je savoir... sans indiscrétion ?

— Que ton chiffre, aux tarots, est *12* ?... Si tu y tiens encore... et qu'une solide branche de pommier, ornée d'un nœud coulant, attend ta laide et repoussante carcasse... le soir même où mon doux mignon aura quitté notre vallée de larmes !

— Grand merci ! s'inclina comiquement le stropiat... Vous ne pouviez me tirer, somnambule de mon cœur, plus agréable horoscope !

— Assez ri, dit sévèrement Géo-Job...

Et s'adressant, une dernière fois, à la bohémienne, il demanda, inquiet...

— Tu m'as prédit trois morts... Or, la troisième ?

— Est celle du diable, mon adoré !... *13*, le diable qu'on ne tue pas... qui se prend à son piège... et qu'on emmure, comme les chats... fatidiques !...

Géo-Job murmurait rêveur, sans pouvoir comprendre :

— L'impératrice... Le pape... l'empereur... le diable !...

Il était comme un enfant qui se fait peur, avec de grands mots, vides de sens, et tout en s'attachant à la prédiction symbolique de la zingara qu'une foi incertaine, il se sentait oppressé, les épaules lourdes de son pesant destin...

— Partons ! dit-il.

Il jeta une pièce de monnaie dans le tablier de la bohémienne...

Geyska porta la pièce blanche à ses lèvres....

...Et elle resta, appuyée au chambranle de la porte de la roulotte, les yeux humides, les prunelles obscurcies, drapée dans ses haillons aux couleurs bariolées, à regarder s'éloigner le clown rouge et le pitre, entre la double ligne des baraques de la fête, dont les lampions multicolores s'allumaient, comme des yeux dans la nuit !

Elle rentra, ferma sa porte... croisant son fichu, frileusement sur sa poitrine, et murmura émue...

— Pauvre mignon ! Va, vers l'amour !... Va, vers la mort !... puisque ton farouche destin est la mort et l'amour !

PREMIÈRE PARTIE

MADEMOISELLE DE LANSBACH

I

Un conseil de famille

Bretteville remonte haut, dans le moyen âge. C'était une baronnie, détachée du grand fief de Neufchâtel, illustrée par la puissante maison des Lansbach, alliée aux Harcourt.

L'origine des Lansbach remontait à Turchetil, fils de Torf, petit-fils de Bernard le Danois, régent de Normandie en 912.

L'actuel duc de Lansbach, au moment où commence ce récit, était un grand vieillard sec et noueux, orgueilleux et hautain, qui avait gardé, de sa lignée ancestrale, une âme rude fermée aux nécessités de la vie moderne.

Le château qu'il habitait avait la rudesse de son hôte. Il avait subi, à travers les siècles, des transformations successives ; c'est ainsi que les larges fossés qui l'entouraient avaient été comblés. Mais, les deux tours qui le flanquaient lui gardaient, intacte, son allure féodale... avec la petite rivière, serpentant au Nord, à ras de la haute muraille.

Les grandes salles d'apparat et les petits cabinets à fenêtres ogivales avaient été conservés, avec un souci artiste. Des crédences de la fin de la Renaissance, des buffets avec colonnes cannelées et tiroirs à culs de lampes de l'époque de Henri IV, des tapisseries merveilleuses et des verdures des Flandres rehaussaient ce cadre imposant et archaïque, où la misanthropie du vieux duc se complaisait, entre sa femme, pâle figure résignée, encore jeune de la maturité de ses quarante ans, et son adorable fille, Valentine de Lansbach, pareille à une sainte de vitrail, descendue de sa verrière, avec l'auréole de ses boucles blondes, la fleur rouge de sa bouche, l'émail de ses yeux et le prestige de ses vingt printemps, impatients de prendre leur volée, hors de ce nid maussade.

La sœur du duc, la comtesse d'Ambreville, une aimable petite vieille, veuve d'un officier de marine, aussi sautillante et preste que son frère était morose, aussi pétillante d'esprit qu'il était gourmé et grave, venait deux fois l'an au château, à l'époque du printemps et vers l'automne, au moment des chasses. Et l'on peut dire qu'elle était, tous les six mois, un peu de gaieté et de vie dans ce séjour mélancolique, un vrai rayon de soleil dans ce coin d'ombre.

Elle habitait Paris l'hiver, un vieil hôtel, rue de Varenne, et l'été sa campagne de Montmorency et sa chère forêt qu'elle prisait et connaissait sur le bout des doigts.

Elle adorait sa nièce Valentine et s'était mis en tête de lui trouver un parti.

...Elle avait trouvé ce parti.

Mais, pour faire agréer du vieux duc, Aymery de Pierpont, il semblait que tout l'esprit de Mme d'Ambreville fût inutile, sa persuasion vaine et ses efforts sans succès.

Elle se heurtait, il faut l'avouer, à l'indifférence presque complice de la duchesse de Lansbach, pour qui toute la vie au manoir se résumait dans le bonheur de posséder sa fille auprès d'elle, et qui s'effrayait d'un mariage qui la laisserait seule, dans ce décor taciturne, où elle vivait, avec une résignation désenchantée.

Aymery de Pierpont avait quelques mérites, et Mme d'Ambreville exaltait ces mérites.

Aymery de Pierpont avait des défauts, propres à inquiéter un père, et le vieux duc de Lansbach opposait ces défauts aux mérites qu'il rapetissait à plaisir.

... Dans le salon carré, aux boiseries dorées, la verrière grande ouverte sur le parc admirable du château de Bretteville, au clair soleil de mai, par une matinée fraîche et chantante, il y avait un dernier conciliabule, une sorte de conseil de famille.

La duchesse de Lansbach, droite dans son grand fauteuil Renaissance, les pieds sur un coussin de soie brodée, caressait d'une main nonchalante son lévrier blanc, étendu près d'elle...

La petite vieille Mme d'Ambreville, tassée dans une bergère, jouait malicieusement avec un face-à-main...

Le duc arpentait le parquet de son pas fébrile, les jambes haut guêtrées, prêt à sa quotidienne promenade à cheval et il s'impatientait de la voir retardée.

Il s'arrêta devant sa sœur et dit, d'une voix de tête, sèche et impérieuse :

— Je ne donnerai pas la main de Valentine à M. Aymery de Pierpont !

— Eh bien, répliqua, sur le même ton agressif, la sœur du duc... c'est un grand malheur... ou une grosse sottise... car, il est bien capable de la prendre, sans votre permission.

Le duc eut un haut le corps. Si sa sœur avait compris, derrière sa parole froide, une irrévocable décision, il sentait lui, à travers cette boutade de la petite vieille, une insinuation dont il ne comprenait, à la vérité, ni le sens ni la portée.

La duchesse elle-même s'émut de cette menace, dont elle ne devinait pas le sens...

ALBERT BOISSIÈRE.

(*La suite à demain*)

DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphique et téléphonique spéciaux du Petit Journal

Lundi 7 Février 1910

4 heures du matin

LA REINE DES REINES
de la Mi-Carême
A ÉTÉ ÉLUE HIER

C'EST Mlle CHOCQUE, DU COMITÉ DES FÊTES DE LA RIVE GAUCHE

L'élection de la Reine des Reines a eu lieu, hier soir, dans la salle des fêtes de la mairie du IVe arrondissement.

La présidence effective avait été donnée à M. Ernest Caron, président du Conseil municipal.

MM. Maurice Barrès et Bussat et les conseillers municipaux étaient présents.

Une partie de concert très réussie et dirigée en partie par Mlle Richard, ainsi que les meilleurs morceaux du répertoire de l'Harmonie des fêtes de Paris, précédèrent l'élection de la Reine des Reines.

Pendant l'entr'acte une quête a été faite au profit des sinistrés du département de la Seine par les Reines des Reines des années précédentes, accompagnées des sauveteurs de Calais, à la poitrine surchargée de médailles, qui avaient été mandés par le ministre de la Marine, à Paris, pendant les inondations. Cette quête a rapporté cent trente-cinq francs.

On a procédé ensuite à l'élection de la Reine des Reines de 1910. M. Brézillon, puis MM. Caron et Dariac prononcèrent chacun d'aimables allocutions et le vote commença.

Au premier tour de scrutin Mlles Thérèse Chocque, du comité des Fêtes de la Rive gauche, et Elisa Gaillard, du Syndicat des Marchands du carreau du Temple, obtinrent le même nombre de voix.

Mais, au second tour, Mlle Chocque fut élue.

Mlle Chocque n'a que vingt ans et exerce le métier de modiste.

La soirée s'est terminée par un bal plein de gaîté.

L'Encaisseur Thain

Lille, 6 Février, soir.

Le jour du crime, Mme Favier reçut à trois heures et demie, la visite de M. Dubois, entrepreneur, qui venait apporter une facture pour travaux de réparations chez les époux Favier. Mme Favier le reçut le chapeau sur la tête et le renvoya en prétextant l'absence de son mari. Or, c'est l'heure où le crime venait d'être commis, et Favier était sûrement chez lui. Ce fait semblerait indiquer que sa femme n'ignorait pas l'assassinat.

Il existe, d'ailleurs, une preuve patente de la culpabilité de Favier : C'est l'empreinte sanglante de ses doigts relevée sur une table et sur la rampe de l'escalier conduisant [illegible]

Mme Favier a passé une bonne nuit à la *prison* et fait montre d'une extrême énergie.

Des mandats d'arrêt ont été envoyés à toutes les villes frontières, à tous les ports d'embarquement et dans plusieurs villes à l'étranger.

Favier parle couramment l'anglais et l'allemand.

Deux cas de méningite cérébro-spinale
dans le XIVe arrondissement

Deux cas de méningite cérébro-spinale viennent de se déclarer dans le XIVe arrondissement. Mme J..., demeurant rue Delambre, était souffrante depuis quelques jours quand, avant-hier samedi, son état s'aggrava subitement. En même temps, son fils, âgé de 18 ans était obligé de s'aliter. Le docteur appelé au chevet des malades concluait à deux cas de méningite cérébro-spinale.

Il fit diriger sur l'hôpital Cochin Mme J..., dont le fils succomba quelques heures après.

Mme J..., dont nous avons fait prendre des nouvelles, hier soir, était toujours dans un état très grave.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE
a causé une panique
RUE D'ASTORG

A onze heures du soir, à la suite d'une petite explosion qui s'était produite dans une grande épicerie rue d'Astorg, un commencement d'incendie a éclaté. La fumée ayant envahi l'escalier de la maison, il y a eu une panique parmi les locataires ; on craignait en effet que le feu ne gagnât les bidons et les réserves de pétrole et d'essence. Le feu a été rapidement éteint.

LA SANTÉ DE H. BJŒRNSTJERNE BJŒRNSON

Depuis deux jours, le médecin qui soigne M. Bjœrnstjerne Bjœrnson, le grand écrivain norvégien, ne rédige plus de bulletin de santé ; le malade paraît, en effet, avoir vaincu la deuxième crise qui l'avait frappé, mais tout danger n'est pas écarté.

Le coup de feu de Gondreville

Senlis, 6 Février.

Je vous ai signalé qu'à la suite de plusieurs dépositions de témoins, habitant Gondreville, M. Baulet, juge d'instruction, chargé de l'affaire où fut si grièvement blessé le malheureux commis de culture Emile Simon, avait décidé d'opérer une descente à Gondreville.

Celle-ci vient d'avoir lieu.

M. Baulet était assisté de MM. Reynaut, substitut ; Baudeloque, commis-greffier et Guinot, armurier à Senlis, désigné comme expert.

Lenoir, l'inculpé, était accompagné de son avocat, Me Sainte-Beuve.

La scène du prétendu accident, selon la version de Lenoir, du prétendu crime selon celle de la victime, a été entièrement reconstituée.

Le juge d'instruction n'a pas statué jusqu'ici sur la demande de mise en liberté provisoire déposée par Me Sainte-Beuve pour son client.

DANS LA MARINE DE GUERRE

LE CUIRASSÉ « LIBERTÉ »

Toulon, 6 Février.

La ligne d'arbres centrale de la *Liberté* qui avait inspiré des craintes, a été visitée minutieusement par le port de Toulon.

On a constaté qu'il n'existait aucune dénivellation et on en effectue actuellement le remontage qui sera terminé le 10 février, date à laquelle le bâtiment sortira du bassin.

Les affaissements dans les fonds qui avaient été relevés après l'échouage dans la forme de radoub de Sidi-Abdallah ont été reconnus insignifiants et n'ont exigé aucun travail supplémentaire.

La *Liberté* serait donc prête à reprendre son poste en escadre, vers le 15 février, mais le ministre a décidé d'effectuer immédiatement sur ce cuirassé des travaux d'installation et de consolidation d'artillerie légère qui ont été reconnus nécessaires.

Il sera, en conséquence, maintenu à Toulon jusqu'à l'achèvement de ces travaux, c'est-à-dire jusqu'à la fin de février environ.

SUR L' « ERNEST-RENAN »

Par décret, est nommé au commandement du croiseur cuirassé *Ernest-Renan*, dans la première escadre, le capitaine de vaisseau Rouyer, de Toulon, en remplacement du capitaine de vaisseau de Kermadiou relevé de son commandement.

CRISE MINISTÉRIELLE EN PERSE

Téhéran, 6 Février.

Une crise ministérielle vient d'éclater à la suite d'un incident parlementaire.

Comme suite à un vote, le ministre des Affaires étrangères Ala-es-Saltaneh a donné sa démission.

L'intérim du ministère est confié au sous-secrétaire d'Etat Samat-el-Mulk qui possède l'entière confiance du Medjliss.

Le congrès socialiste de Nîmes

Nîmes, 6 Février.

Le congrès socialiste annuel se tient, cette année, à Nîmes. La première séance, tenue dans la matinée, a été de pure forme ; celle de l'après-midi était présidée par M. Bedouce, député.

M. Hervé et ses amis siègent à gauche, à côté d'eux MM. Jaurès et Vaillant occupent une partie du centre, les guédistes, sans M. Jules Guesde, absent, tiennent l'autre partie du centre et la droite. On ne voit pas encore M. Breton et ses amis, partisans de la politique du Bloc.

Après différentes questions d'ordre secondaire, on passe à celle qui constituera le point culminant du congrès, relative au rapport du groupe parlementaire sur lequel on doit juger l'attitude des élus vis-à-vis du cabinet Briand, à propos du projet de loi sur les retraites ouvrières, et sur d'autres questions encore.

On décide de sérier le débat en trois parties, d'abord la discussion générale, puis, les retraites ouvrières et enfin les questions économiques internationales.

Pour la discussion générale, M. Hervé demande tout de suite la parole.

Avec [illegible] M. Hervé dit qu'il va avoir le regret de discuter le rapport du député Cabrol sur l'action du groupe parlementaire.

Il blâme l'attitude des députés socialistes qu'il accuse d'avoir manqué d'énergie en face de M. Clemenceau et d'en manquer encore vis-à-vis de M. Briand. Il cite les questions dans la discussion desquelles l'intervention des députés socialistes n'a pas été telle qu'il l'eût désirée et il raille « les terre-neuve Jaurès et Sembat » qui sauvent les projets les plus modérés.

En terminant, l'orateur se demande si ses amis et lui, « au lieu d'être en lutte avec les demandes d'exclusion, ne feraient pas mieux de tirer leur révérence au parti. »

— Au revoir et merci ! s'écrie M. Delory.

D'autres orateurs critiquent encore les élus et l'on décide de s'occuper à la prochaine séance, fixée au lendemain, de la question des retraites ouvrières.

Le prochain congrès international se tiendra, le 28 août, à Copenhague.

LES GRÈVES DE LA SOMME

Abbeville, 6 Février.

La période aiguë des grèves d'Harondel est aujourd'hui traversée et le calme est complètement revenu dans les villages populeux de Saint-Léger et de Berteaucourt-les-Dames.

Hier soir, les ouvriers de l'usine des Moulins-Bleus ont montré quelque agitation à la sortie.

Le Congrès de la Fédération Nationale
DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS
des armées de terre et de mer

La Fédération nationale des anciens sous-officiers des armées de terre et de mer vient de tenir son congrès, au cours duquel diverses décisions importantes ont été prises, en particulier celle concernant la création d'une caisse d'assistance mutuelle au décès, et l'acceptation du domaine d'Orgeville, pour y installer un orphelinat.

A l'issue de ce congrès, les membres de la Fédération ont voté une souscription de 200 francs, destinée à être versée au Syndicat de la Presse, pour les inondés.

Hier, à midi, les anciens sous-officiers se sont réunis en un banquet suivi d'un concert et d'un bal, au Palais d'Orléans. A la table d'honneur, M. Frutton, président de la Fédération, était entouré du commandant Bonnin, représentant le ministre de la Guerre, et de MM. Charron, Turpin, Loyer, etc.

Au champagne, des discours ont été prononcés par MM. Frutton, Turpin, Cabirol, et, au cours de ces différents discours, il a été annoncé qu'une soirée de gala, sous la présidence d'honneur des ministres de la Guerre et de la Marine, serait donnée le 25 février, au bénéfice des inondés.

Puis diverses récompenses ont été distribuées, et, après un intéressant concert, la soirée s'est terminée par un bal animé et joyeux.

UN GRAND INCENDIE A LONDRES

Londres, 6 Février.

Un incendie a détruit l'usine Jones Bayliss, à Wolverhampton, la nuit dernière.

Les dégâts sont évalués à 50.000 livres sterling (1.250.000 francs).

2.000 à 3.000 ouvriers vont chômer par suite de cet incendie.

APRÈS L'INONDATION

VISITES MINISTÉRIELLES

M. Briand, président du Conseil, et M. Viviani, ministre du Travail, se sont rendus hier matin, aux bâtiments de l'ancien Séminaire de Saint-Sulpice, où ont été recueillis un grand nombre de sinistrés.

Les ministres ont constaté que l'organisation des secours avait été parfaite et que tous les sinistrés avaient été pourvus, tant au point de vue du vêtement et du couchage et de la nourriture, de tout ce [illegible] nécessaire.

Au nom du gouvernement, M. Aristide Briand a adressé ses compliments aux dames qui ont prodigué leurs soins aux réfugiés.

MM. Briand et Viviani se sont ensuite rendus au préau de l'école de la rue Cardinal-Lemoine, qui a été également utilisé pour recueillir les victimes des inondations et ont constaté que là aussi, l'organisation était parfaite. La plupart des gens hospitalisés ces jours derniers ont quitté le refuge après avoir reçu les secours dont ils avaient besoin.

M. Briand a adressé ses félicitations aux dames patronnesses et aux soldats d'infanterie de marine, ainsi qu'à leur sergent, qui ont montré, de l'avis unanime, un admirable dévouement au cours de la période que nous venons de traverser.

Le président du Conseil s'est rendu l'après-midi à la mairie du XVIe arrondissement, où il a été reçu par MM. Gérente, sénateur, maire de l'arrondissement et à l'Imprimerie Nationale où il a été reçu par M. Dupré, directeur et par Mme Louis Barthou.

M. Briand a constaté, de nouveau, l'excellente organisation des secours et a félicité les dames qui, dans ces pénibles circonstances, ont prêté leur généreux concours.

LE CRÉDIT SUPPLEMENTAIRE POUR LES SINISTRÉS

Le président du Conseil s'est entretenu dans la soirée d'hier avec M. Cochery, ministre des Finances, au sujet du crédit supplémentaire qui sera demandé au Parlement pour les victimes des inondations.

Il a reçu, en outre, M. Alfred Picard, ancien ministre de la Marine, président de section au Conseil d'Etat.

ÉLOGES AUX MARINS SAUVETEURS

Voici la lettre que le ministre de la Marine a adressée au préfet de police :

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 3 février par laquelle vous voulez bien me signaler l'efficacité des services rendus pendant l'inondation par les matelots de l'Etat et par leurs officiers.

J'ai été très heureux que la marine ait pu dans la circonstance vous apporter son concours et je suis très sensible aux remerciements dont vous voulez bien être l'interprète.

En ce qui concerne le matériel et le personnel dont le maintien à Paris ne vous semble plus nécessaire, j'ai invité M. le capitaine de frégate Mornet à prendre vos instructions pour leur renvoi dans les ports.

Veuillez agréer, etc.

BOUÉ DE LAPEYRÈRE.

LES AFFAISSEMENTS DU SOL

L'amélioration constatée dans les divers quartiers de Paris atteints par l'inondation progresse sensiblement chaque jour.

Le quai du Louvre sur voies provisoires. La circulation des voitures y est impossible, le quai étant presque complètement dépavé.

Une excavation de quatre mètres de long, de trois mètres de large et de trois mètres de profondeur s'est produite boulevard Gouvion-Saint-Cyr, près de la porte Champerret. Un arbre menace de tomber.

La chaussée s'est sensiblement affaissée porte de Clichy, en face du bureau des tramways. La circulation des tramways se fait sur voie unique. Un autre affaissement de 1 m. 50 de longueur, 1 mètre de largeur et de 2 mètres de profondeur s'est produit rue de Rivoli, 254, sur le trottoir.

Une excavation de 3 mètres sur 2 mètres et 1 m. 50 de profondeur s'est produite, hier soir, sur la chaussée, 3, place de l'Opéra, dans la partie déjà bannée.

DANS LA BANLIEUE SUD

A Alfortville, comme dans presque toutes les localités qui ont souffert de la crue, ce fut, hier, l'exode des sinistrés vers la maison ou le logement abandonné au moment de l'envahissement des eaux. Les ouvriers et petits employés qui s'étaient réfugiés à Paris ou dans un coin plus favorisé de la banlieue, ont profité du dimanche pour revenir chez eux. Triste retour, d'ailleurs.

Dans toutes les rues basses d'Alfortville, l'eau séjourne et répand de mauvaises odeurs. Le commissaire de police, M. Bectard, s'est entretenu avec le secrétaire général de la préfecture des mesures à prendre pour faire écouler les eaux et éviter des épidémies. Une tranchée de 50 mètres de long sur 50 centimètres de largeur sera creusée à l'extrémité de la rue Véron, pour permettre le déversement des eaux dans la Marne.

A l'Ile Saint-Pierre, on se préoccupe également de l'écoulement des eaux. Un pont reliant le chemin de Choisy a été jeté sur le canal d'irrigation qui contourne tout le quartier. Or, ce pont étant obstrué par les matériaux et empêchant la décrue de se produire, il est fortement question de le faire sauter.

LA MAISON ÉCROULÉE

Nous avons raconté l'accident qui s'est produit, à Alfortville, 205, rue de Villeneuve. Une pauvre femme, Mme Courtier, âgée de 40 ans, qui était occupée à empiler ses effets dans un meuble, a été ensevelie, par suite de l'éboulement de la maison.

Les recherches, abandonnées la veille, vers huit heures du soir, ont été reprises, hier matin, par les pompiers d'Alfortville, qui ont toujours été, pendant ces tristes journées, admirables de dévouement.

Le petit pavillon comprenait un rez-de-chaussée surmonté d'un étage. Les murs extérieurs sont restés intacts. C'est l'affaissement du mur de refend, de 40 centimètres d'épaisseur, qui a entraîné la chute des deux planchers dans la cave, qui contenait encore près de trois mètres d'eau.

Après une heure de travail, sous les ordres du sous-lieutenant Maréchal et du sergent Plait, un des sapeurs nommé Roger retrouvait le corps de Mme Courtier, ensevelli dans la cave de la maison effondrée, au milieu d'un enchevêtrement inextricable de meubles brisés.

Le cadavre de la victime a été immédiatement transporté au dépôt mortuaire de Charenton.

Le mari et la fille de Mme Courtier, qui étaient présents au moment où on découvrait le corps, sont partis comme des fous, en proie à la plus profonde douleur.

Le pavillon effondré avait été inspecté vendredi par la commission municipale d'hygiène, et M. Boyer, architecte, avait interdit aux locataires l'accès des lieux reconnus dangereux ; le maire d'Alfortville avait aussitôt signifié cette interdiction aux intéressés.

A Choisy-le-Roi, plusieurs maisons de l'avenue Victor-Hugo menaçant de s'effondrer, la municipalité a refusé aux locataires l'autorisation de rentrer chez eux. Aujourd'hui, les pontonniers quitteront Choisy et l'effectif de l'infanterie sera réduit à cinquante hommes.

DANS LA BANLIEUE OUEST

Malgré le temps peu engageant, la banlieue ouest avait repris, hier matin déjà, l'aspect animé du dimanche.

Le jardin [illegible] s'est rendu à Courbevoie, où il a visité la région inondée.

Des mesures répressives énergiques ont été prises contre les pillards et l'initiative privée s'en mêlant, deux rôdeurs qui s'étaient introduits dans une fonderie de bronze à Courbevoie ont été assez rudement malmenés par la foule.

EN SEINE-ET-OISE

Peu à peu, les lacs qui s'étaient formés dans les parties basses de la vallée de la Seine au moment du maximum de la crue tendent à diminuer. Mais l'eau ne peut s'écouler que par infiltration, c'est-à-dire fort lentement et bon nombre de maisons se trouvent encore inondées.

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, à Villeneuve-le-Roi, dans le quartier du Mortier et dans celui du Parc, la situation des habitants est lamentable et critique. Il en est de même à Vigneux-sur-Seine.

Les ravageurs règnent en maîtres dans les rues inondées où la surveillance est presque impossible.

A Vigneux, un comité local de défense a organisé avec succès, le sauvetage des sinistrés, puis la surveillance des propriétés abandonnées.

Les sauveteurs, parmi lesquels on cite entre autres, MM. Caillault, Tournadre, Joseph Mandil, Beaudet, Viot, Heimann, Patou, Hénault, Gautier, Marzier, ont risqué maintes fois leur vie et l'un d'eux, M. Barberger, frappé de congestion, est en danger.

LE GRAND-MORIN REMONTE

Coulommiers, 6 Février.

La pluie qui tombe à torrents sur la région depuis deux jours a fait remonter le Grand-Morin de 1 mètre 25, aujourd'hui.

A heures, ce soir, l'eau montait toujours.

LES SECOURS

Office central des œuvres de bienfaisance, 175, boulevard Saint-Germain, préoccupé de contribuer à la réinstallation des inondés, a ouvert deux locaux (17 boulevard Saint-Germain et 52, avenue de Versailles) où seront reçus les meubles en tous genres, neufs ou usagés (à l'exception des matelas non étuvés), qui permettront de reconstituer des mobiliers. Afin d'éviter des transports inutiles, des registres seront également ouverts, 175, boulevard Saint-Germain et à la Société de secours aux blessés militaires pour recevoir les promesses de dons.

Dans le but de maintenir l'unité d'action, les meubles seront remis, après enquête, aux sinistrés qui ont été secourus par la Société de secours aux blessés militaires ou [illegible]

Etendant sa sphère d'action, la Société de secours aux blessés militaires a remis des sommes importantes aux communes de Villeneuve-Saint-Georges, Crosne, Vigneux, Draveil, Viry, Villeneuve-le-Roi, Ablon, Athis-Mons et Juvisy.

M. de Valence qui s'était chargé, déjà de cette mission, est reparti de nouveau sur les lieux sinistrés, où la détresse est grande. Vêtements, nourriture et objets de couchage ont été emportés et distribués par lui.

L'Escadron de Saint-Georges, au cours de la brillante matinée artistique qu'il a donnée à la salle des Agriculteurs de France, a recueilli pour les inondés 408 fr. 75.

Berlin, 6 Février.

Un certain nombre de dames appartenant au monde de la Cour se sont constituées en comité pour organiser une fête de bienfaisance en faveur des victimes des inondations de la Seine.

Berne, 6 Février.

Le Conseil fédéral a décidé de transmettre au gouvernement français 20.000 francs pour les victimes des inondations de Paris et de la banlieue.

POUR LES ENFANTS DES SINISTRÉS

Nous avons transmis au Comité de la Croix-Rouge une lettre de la Ligue de défense des contribuables de Montrouge, qui a recueilli depuis le commencement du désastre un certain nombre d'enfants de sinistrés et demande à en recueillir un plus grand nombre.

De même, l'œuvre mutuelle des Travailleurs du Gaz a offert aux maires des localités les plus éprouvées un abri à 400 enfants de sinistrés victimes du chômage dans ses bâtiments situés sur une plage de l'Océan.

FAUX QUÊTEURS

La Société de secours aux blessés militaires a été informée de divers côtés que des individus s'étaient présentés au domicile de personnes charitables se disant chargés de récolter des souscriptions.

Elle a été avisée également que des femmes revêtues du costume d'infirmière, avec la croix rouge, accompagnaient dans les rues des chanteurs ambulants et récoltaient ainsi des aumônes.

Ce sont des escroqueries contre lesquelles il est absolument nécessaire de mettre le public en garde.

Exposition de mobiliers complets par milliers aux Grands Magasins Dufayel, sièges, tapis, tentures. Grand choix d'articles de chauffage pour sécher et assainir les locaux inondés, pompes de tous genres, filtres [illegible] systèmes, seaux, brocs en cristal [illegible] métal pur pour conserver l'eau bouillie. Tous les jours, de 2 h. à 6 h., sauf le dimanche, concert, cinématographe avec vues détaillées des inondations à Paris et en banlieue. Five o'clock tea.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Lyon, 6 Février.

Cinq mille personnes environ assistaient aujourd'hui au meeting donné à l'Alcazar par le groupe parlementaire de la réforme électorale. M. Charles Benoist, député, présidait. Dans son allocution il a exposé l'idée des partisans de la réforme électorale et de la représentation proportionnelle. On a entendu ensuite MM. Varenne, de Pressensé, Ferdinand Buisson, Gourd et Aynard, députés.

Le vote d'un ordre du jour en faveur du scrutin de liste avec représentation proportionnelle a mis fin à la réunion.

A TRAVERS PARIS

Blessé par le séducteur de sa fille

Les époux Février, domiciliés rue de Crimée, étaient surpris, puis inquiets, de ne pas voir rentrer, hier soir, leur fille Hélène, âgée de dix-sept ans, qui travaille dans un atelier de la rue d'Allemagne.

Ils allèrent la chercher à cet atelier et là, ils apprirent qu'elle était partie à l'heure habituelle, mais en compagnie d'un jeune homme, Joseph Ferrand, âgé de vingt-sept ans, ferblantier, demeurant en garni rue de Meaux.

Le père se mit alors à la recherche de sa fille. Il finit par la retrouver, en compagnie de Ferrand, dans un établissement de la rue d'Allemagne. Une discussion très vive éclata alors entre le père et le séducteur ; elle se continua dans la rue, où elle prit une tournure des plus violentes. A la fin, comme M. Février frappait son adversaire, celui-ci sortit un revolver et tira deux fois. Atteint au poumon gauche et à la cuisse droite, le père a été transporté à l'hôpital Saint-Louis.

Le meurtrier, malmené par la foule, a été arrêté et envoyé à la Santé. Quant à la jeune Hélène, elle a réintégré le domicile paternel.

Une jeune fille poignardée

Hier, vers cinq heures de l'après-midi, une jeune fille qui entrait dans le couloir de sa maison, 19, rue Malar, a été frappée d'un coup de poignard dans le dos par un individu qui a pris la fuite.

La blessée a été transportée dans un état grave, à l'hôpital Necker.

UN ANTIMILITARISTE ARRÊTÉ. — Un brigadier du 23e dragons, qui passait, la nuit dernière, avenue de Clichy, a fait arrêter, par un agent, un individu nommé Victor Lenoir, âgé de vingt-huit ans, demeurant à Clichy, qui le poursuivait de ses insultes et criait : « A bas l'armée ». Lenoir a été envoyé au Dépôt.

LE FEU. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier soir, dans l'appartement de M. Goldberg, chapelier, rue Mouffetard, 97. Les dégâts sont assez importants.

— Le feu a éclaté, hier soir également, rue de Thorins, 22, dans le magasin de M. Bouldoirier, négociant en vins. Il a dû être communiqué par les braseros allumés dans le bureau pour achever le séchage et s'est propagé dans les magasins construits en planches. Le feu a été éteint après une heure de travail. Le baraquement seul a été brûlé. Un pompier s'est foulé un pied en tombant.

AUTOUR DE PARIS

Argenteuil. — Au cours de leurs tournées, les gendarmes d'Argenteuil avaient remarqué récemment des chiffonniers qui changeaient des billets de banque dans un débit.

C'étaient des voleurs de fils téléphoniques.

Cinq individus ont été arrêtés et mis à la disposition du Parquet de Versailles. Ce sont les nommés Hubert Bel, sa femme Philomène, le fils de celle-ci, Eugène Kolb, Camille Gagnier et Emile Grossi.

Aubervilliers. — Depuis quelque temps des plaintes parvenaient au commissariat d'Aubervilliers, au sujet d'une vieille dame demeurant route de Flandre.

Celle-ci, qui avait recueilli, à la mort de leurs parents, deux de ses nièces, âgées de 10 et 12 ans, les traitait avec brutalité et leur imposait des besognes au-dessus de leur âge.

M. Pruvost, commissaire de police, a ouvert une enquête et a envoyé les deux enfants à la Préfecture de police. Leur tante a été priée de se tenir à la disposition de la justice.

Clichy. — Au cours d'une discussion, Mme Georges, demeurant rue du Bois, brutalisée par son mari, a frappé celui-ci d'un coup de hachette à la tête. Vu ses bons antécédents, la meurtrière a été laissée en liberté provisoire ; quant au blessé, il a été transporté à l'hôpital Beaujon.

Meaux. — La police a procédé à l'arrestation d'un individu, Henri Arrouet, 34 ans, qui sous différents noms d'emprunt, s'était fait livrer dans un hôtel, pour de nombreux commerçants meldois, un important stock de marchandises.

Versailles. — Une pensionnaire de l'asile Despagne, Mme Maria Delagarde, âgée de quatre-vingt-quatre ans, a été frappée de congestion et est tombée rue Duplessis. Dans sa chute, l'octogénaire s'est fracturé la clavicule droite.

— Deux artistes, M. et Mme Streling se rendaient au théâtre lorsqu'ils furent renversés, rue Duplessis, par la voiture d'un charbonnier dont le cheval s'était emballé. Tous deux furent assez fortement contusionnés.

SANGLANTE DISCUSSION
rue de Meaux

Deux ouvriers vidangeurs, Fernand Richard, âgé de trente-cinq ans, demeurant rue Clovis-Hugues, et Maurice Fouquet, âgé de vingt-huit ans, demeurant rue d'Allemagne, avaient depuis quelque temps de vifs dissentiments, provoqués par des questions d'intérêts.

Hier matin, vers onze heures, les deux hommes se rencontraient dans un débit de vins, rue de Meaux, où, en compagnie de plusieurs camarades, ils prirent force consommations.

Les têtes s'étant échauffées, une discussion générale s'éleva entre les buveurs dont deux en vinrent aux mains en sortant du débit.

A ce moment, Richard voyant que l'un de ses amis allait avoir le dessous s'avança vers les combattants afin de le défendre.

De son côté, Fouquet, qui s'était également avancé, voulut se mêler à la querelle. Fit-il un geste que Richard interpréta comme une menace ? c'est ce que l'enquête n'a pas encore établi ; mais au même instant, ce dernier sortant un revolver de sa poche fit feu sur Fouquet qui, atteint d'une balle au front, tomba sur le sol.

Au bruit de la détonation, trois agents accoururent et s'emparèrent du meurtrier, qui fut conduit au commissariat de police du quartier des Buttes-Chaumont.

Pendant ce temps, on relevait Fouquet et on le transportait dans une pharmacie.

Après un premier pansement, le malheureux dut être conduit d'urgence à l'hôpital Saint-Louis, où son état a été jugé des plus graves.

Interrogé, hier dans la soirée, par M. Cuvilier, commissaire de police, Richard, qui est père de neuf enfants et est considéré comme un très honnête ouvrier, a déclaré que s'il avait tiré sur Fouquet c'est parce que celui-ci l'avait lui-même menacé d'un revolver et qu'il s'était cru en état de légitime défense.

En attendant que ce point de l'enquête soit éclairci, Richard a été gardé à la disposition de la justice.

À L'OFFICIEL

Le *Journal Officiel* publie ce matin :

Finances. — Décret portant mouvement à la Cour des Comptes.

DRAME CONJUGAL
avenue de Saint-Ouen

Un mari jaloux a blessé à coups de revolver sa femme et son frère

Depuis l'inondation de leur logement, 30 avenue du Pont-de-Saint-Ouen, à Gennevilliers, les époux Blain, Marius, âgé de trente-quatre ans, marchand de vins en gros, et Marie Leblanc, âgée de vingt-huit ans, habitaient chez un ami, 101, avenue de Saint-Ouen, avec leurs deux enfants.

Là, venait assez souvent les voir le frère du marchand de vins, Gabriel-Joseph Blain, âgé de vingt-quatre ans, domestique sans place, demeurant chez sa mère, 15, avenue des Batignolles, à Saint-Ouen, et que Marius Blain soupçonnait de faire la cour à sa femme.

Hier, dans l'après-midi, Mme Blain refusait d'accompagner son mari à Gennevilliers où celui-ci voulait se rendre pour mettre de l'ordre dans leur logement.

Persuadé qu'elle attendait la visite de Gabriel, M. Blain fit une fausse sortie. Au bout d'une demi-heure, il était de retour.

Il frappa. Comme on ne répondait pas, le marchand de vins essaya d'ouvrir avec une clef pour laisser croire que c'était l'ami qui leur donnait l'hospitalité qui rentrait.

Confiante, Mme Blain vint ouvrir en un léger costume. Dès son entrée, le marchand de vins aperçut sur une chaise les vêtements de son frère.

Sa fureur éclata. Tandis que la jeune femme s'enfuyait, affolée, Marius Blain tirait son revolver de sa poche et, à plusieurs reprises, faisait feu sur elle et sur son frère qui essayait de se dissimuler sous le lit.

Mme Blain fut atteinte à l'épaule droite par un projectile ; deux autres balles atteignirent Gabriel Blain, le blessant assez gravement. Tous deux ont été transportés à l'hôpital Bichat.

Le mari meurtrier a été arrêté et conduit au commissariat de police où il a été consigné à la disposition de la justice.

BLESSÉS EN VOITURE

Nous avons dit, hier, que M. Dufayel avait été samedi blessé en automobile. Samedi également, M. Ernest Lavisse, membre de l'Académie française, directeur de l'Ecole normale supérieure, a été également victime d'un accident d'automobile.

L'éminent historien était dans une auto-taxi, lorsqu'en face du pont Alexandre-III, le mécanicien voulant éviter un fiacre qui venait en sens inverse, alla se jeter sur une autre auto-taxi.

Dans le choc, M. Ernest Lavisse fut blessé à la tête, mais la blessure était heureusement sans gravité.

Après avoir refusé les soins qu'on lui offrait, il a pu regagner son domicile, 5, rue de Médicis.

Un autre accident s'est produit la nuit dernière à l'angle de la place du Palais-Royal et de la rue de Rivoli. Par suite d'une collision entre une automobile et une auto-taxi, le chauffeur de ce dernier véhicule, M. Arsène Lefeuvre, âgé de vingt-cinq ans, a été projeté sur la chaussée et s'est blessé grièvement. On l'a transporté à l'hôpital de la Charité.

Les cinq voyageurs qui occupaient les deux voitures ont été blessés au visage et ont regagné leur domicile après avoir reçu des soins dans une pharmacie.

Boulevard Haussmann, une voiture dans laquelle se trouvait Mme Leroux, femme du docteur Leroux, demeurant rue de Prony, a été renversée par un autre véhicule. Mme Leroux a été grièvement blessée au visage.

PERDU
40 heures dans une champignonnière

Dans l'après-midi de samedi, quatre gamins âgés de seize à quatorze ans, croyant faire une excursion dans les cavernes d'Ali-Baba, descendaient, à l'aide d'une échelle de corde dite « perroquet », dans une champignonnière, profonde de 33 mètres, dont la cheminée d'appel se trouve en bordure de la rue de la Vanne, à Montrouge.

Les jeunes garçons visitèrent la champignonnière en s'éclairant avec une bougie. Cette installation est formée d'une longue file de galeries, s'étendant de la porte d'Orléans au cimetière de Bagneux, et jusqu'à l'entrée d'Arcueil.

Après deux heures de promenade sous Montrouge, les enfants tout fiers de leur exploit, n'ayant plus de lumière, et remontèrent.

Mais là, ils constatèrent qu'un des leurs, Ernest Guibert, âgé de seize ans, demeurant 2, rue Dupuis, à Montrouge, ne les avait pas suivis. Avec une étonnante insouciance ils ne s'en préoccupèrent pas davantage.

Le soir, Mme Guibert, mère du disparu, ne le voyant pas rentrer pour dîner, pensa qu'il était allé chez sa sœur, qui habite à Paris, et qu'il y avait été retenu.

Ce n'est qu'hier, à l'heure du déjeuner, qu'elle s'inquiéta en ne le voyant toujours pas revenir.

Ayant enfin appris par ses jeunes camarades ce qui s'était passé, Mme Guibert courut au commissariat de police où elle reconta le fait.

Aussitôt le commissaire, M. Barras, son secrétaire M. Pillot, et l'agent Ducrey se mirent en campagne, guidés par les deux champignonnistes Jannot et Orth pour retrouver le petit Guibert. Munis d'une lampe électrique, les chercheurs passèrent quatre heures à fouiller les galeries.

Enfin ils retrouvèrent le malheureux enfant gisant évanoui au bord d'un trou, où le moindre mouvement aurait pu l'y précipiter.

Il était resté là pendant quarante heures et il était à demi mort de faim et de fatigue.

Ses sauveteurs le ramenèrent au jour et on put le faire revenir à lui. On juge de l'émotion de la mère, qui attendait anxieuse, à l'orifice de la champignonnière, le résultat des recherches.

LA FÉDÉRATION NATIONALE
des Employés de l'État

Le Congrès de la Fédération nationale des Associations professionnelles des Employés de l'Etat, des départements et des communes s'est réuni hier, au Musée social, sous la présidence de M. Courrèges (instituteurs), assisté de MM. Cartier (douanes sédentaires), Prost (P. T. T.), Roques (contributions indirectes), Hemerdinger (Faculté des Sciences).

Plusieurs discours ont été prononcés, dans lesquels les orateurs ont exposé le programme de la Fédération.

Après une courte discussion, la gestion du Conseil fédéral a été ratifiée dans un ordre du jour d'approbation.

A travers les Sociétés

TIR

PARIS. — Au Cercle des Carabiniers de Paris, le record de la série fixe de 40 balles vient d'être battu par M. Léon Johnson, avec 673 points.

— Résultats de la réunion du 4 février, de la Société l'Assaut au Pistolet :

Sur 186 balles échangées, 119 ont touché les adversaires en présence.

1re poule (10 tireurs) : 1. Bruneau, 8 p. ; 2. Rumeau, 7 1/2 après barrage avec le capitaine Faure.

2e poule (4 tireurs) : 1. Niox, 3 p., 2. Foulc, 3 p. après barrage avec J. Doyen.

3e poule (7 tireurs) : 1. Rodocanachi, 6 1/2 ; 2. Bruneau, 4 3/4.

4e poule (7 tireurs) : 1. J. Doyen, 6 1/4 ; 2. capitaine Faure, 5 1/2 après barrage avec F. Marchand.

Tir sur cible : 1. Rumeau, 22 points.

Ont également pris part au tir ou étaient présents : MM. le docteur P. Devillers, H. Paquignon, Desbrière, docteur de Sévedavy, Ferrand, capitaine Pichon, Dumas Mulder, L. Doyen, Kœchlin, Montrion, Mortier, Piot-Lepage et Mme Devillers.

— Les sociétés de tir l'Union des XIe et XXe arrondissements ont organisé un grand concours public qui aura lieu, à partir du 13 février jusqu'au 24 avril, à leur stand, 71, boulevard de Charonne. Un concours gratuit de délégations sera ouvert jusqu'au 10 avril.

ESCRIME

PARIS. — L'Union des Sociétés de Préparation militaire de France fera disputer la finale de son championnat d'escrime dimanche prochain, 13 février, à 2 h. 1/2, à la mairie du 6e arrondissement (place Saint-Sulpice).

Cette épreuve aura lieu sous la direction du capitaine Ruzé.

La réunion sera présidée par M. Letainturier-Fradin, sous-préfet, assisté des lieutenants-colonels Coste et Derué et de M. Adolphe Chéron, président de l'Union des Sociétés de Préparation militaire de France.

PLUIE DE MILLIONS !

Les bons Panama (prochain tirage 15 février) sont remboursés à 400 fr. minimum, ou par des lots de 100.000 — 250.000 — 500.000 fr. L'amortissement des bons est garanti par un dépôt de 150 millions au Crédit Foncier ; c'est donc un placement de tout repos. Le Comptoir National d'Epargne et de Crédit, 24, boulevard Poissonnière à Paris, vend les bons Panama payables à crédit en 12 ou 24 mensualités au choix. Contre un 1er versement de 6 fr. chaque souscripteur reçoit le n° d'un bon Panama et le n° d'un billet de la Loterie des millions, offert en prime.

COURRIER DES THÉATRES

Ce soir, à la Porte-Saint-Martin, à 8 h. 1/4, première représentation A de *Chantecler*, pièce en quatre actes et en vers de M. Edmond Rostand.

On commencera à 8 h. 1/4 précises ; la direction de la Porte-Saint-Martin prie ses invités de vouloir bien être exacts car l'entrée de la salle sera interdite pendant la durée des actes.

Demain mardi, première B.

Mercredi, réception du service de seconde.

Les invitations aussi bien que les coupons délivrés en location pour la première A ne portent aucune mention spéciale. Ceux de la première B indiquent « première représentation B ».

Jeudi, aux Bouffes-Parisiens, *Baby* (répétition générale, mercredi soir) ; au théâtre Shakespeare, *Cymbeline* (représentation générale, mercredi soir) ; réouverture du Vaudeville avec *la Barricade*.

Vendredi, au théâtre Molière, *la Femme et le Masque, l'Amour voyage, Conséquence* (représentation générale, jeudi soir) ; au Théâtre-Lyrique de la Gaîté, *l'Africaine*.

Matinées d'aujourd'hui :

Comédie-Française : à 1 h. 1/2, *le Duel, l'Anglais tel qu'on le parle*.

Opéra-Comique : 2 heures, *le Roi d'Ys*.

Odéon : à 2 heures, *l'Arlésienne*.

Théâtre Réjane : à 2 heures, *Madame Sans-Gêne*.

Ambigu, Châtelet, même spectacle que le soir.

Au Théâtre-Lyrique de la Gaîté. — La première représentation de *l'Africaine*, qui devait avoir lieu jeudi, est reculée, on l'a vu, au lendemain. Les personnes qui ont loué pour jeudi, pour *l'Africaine*, peuvent dès maintenant faire reporter leurs places à vendredi.

Voici le programme du premier des deux grands festivals que MM. Isola organisent pour samedi prochain, à 2 h. 1/2, avec le concours de Mlle Emma Calvé, avant son départ pour l'Australie. On sait que ce premier festival est donné au bénéfice des inondés.

PREMIÈRE PARTIE. — 1° Orchestre ; 2° (a) Stances de *Sapho* (Gounod) ; (b) Air de Chérubin (Mozart) ; (c) Chanson populaire de Provence (Mistral), Mlle Emma Calvé ; 3° *Concerto en mi bémol* pour piano (Liszt), Mlle Geneviève Dehelly ; 4° (a) *l'Esclave* (Ed. Lalo) ; (b) *Paysage majeur*, première audition (Ch. Bordes) ; (c) *l'Appel des Bergers*, chanson populaire du Béarn, Mlle Emma Calvé.

DEUXIÈME PARTIE. — 5° Orchestre ; 6° Mlle Geneviève Dehelly ; 7° (a) *Lied maritime* (Vincent d'Indy) ; (b) *Chanson Egyptienne* (Paul Vidal), accompagnement de flûte : M. C. Fleury ; (c) *la Mort du Roi Renaud*, chanson normande de gestes, XIe siècle ; (d) *Habanera* de *Carmen* (G. Bizet).

TROISIÈME PARTIE. — *Mefistofele* (Arrigo Boïto), 3e acte (la Prison) : Marguerite, Mlle Emma Calvé ; Faust, M. Granier ; Mefistofele, M. Alberti.

L'orchestre sera dirigé par M. Amalou.

Le deuxième et dernier festival aura lieu lundi 14, à 2 h. 1/2. On peut louer dès maintenant.

Spectacles de la semaine : ce soir, lundi 7, *le Barbier de Séville* ; mardi 8 (matinée), *la Favorite* ; (soirée), *Quo Vadis ?* mercredi 9 *le Trouvère* ; jeudi 10, *le Barbier de Séville* ; vendredi 11, *l'Africaine* ; samedi 12 (matinée), « Festival de Mlle Emma Calvé » ; (soirée), *l'Africaine* ; dimanche 13 (matinée), *le Barbier de Séville* ; (soirée), *Quo Vadis ?*

Au théâtre Réjane, ce soir et demain mardi, à 8 heures, en matinée, *Madame Sans-Gêne*, avec Mme Réjane.

L'Ange Gardien sera donné, en matinée, demain mardi, à 2 h. 1/4, au théâtre Antoine, avec la même distribution que le soir. Le spectacle commencera par *le Monsieur au Camélia*.

Au théâtre Sarah-Bernhardt, l'unique matinée de *l'Aiglon* que donnera Mme Sarah Bernhardt, demain 8 février, à l'occasion du Mardi-Gras s'annonce comme des plus brillantes.

Aujourd'hui lundi 7, demain 8 et mercredi 9 février, en soirée, *le Procès de Jeanne d'Arc*, avec Mme Sarah Bernhardt, et jeudi 10 février, *la Dame aux Camélias* : Mme Sarah Bernhardt, Marguerite Gauthier.

Où pourrait-on aller, demain Mardi-Gras, pour passer agréablement ses heures de congé loin de la foule et de la boue ? Au théâtre de la Renaissance qui affiche, pour 2 h. 1/2, une matinée de son gros succès, cette si amusante et si parisienne *Petite Chocolatière*.

C'est aujourd'hui, par le rapide de midi quarante, que tous les artistes des Variétés vont se mettre en route pour Bruxelles, sous la conduite de leur directeur, M. Samuel.

Mlle Rosalia Lambrecht est décidément l'enfant gâtée des Parisiens et en particulier des habitués du Trianon-Lyrique ; à la matinée d'hier, dans *Madame Angot*, elle obtint son accoutumé triomphe ; cette semaine encore, ses fidèles pourront l'applaudir, ce soir lundi, dans *la Fille du Tambour-Major*, et mercredi prochain, dans *la Fille de Madame Angot*.

A la soirée d'hier, le succès de Mlle Jane Morlet, dans *Laura*, ne fut pas moins vif.

Ajoutons que la première de *Don Pasquale*, de Donizetti, et la reprise du *Chalet*, d'Adolphe Adam, auront lieu irrévocablement le jeudi 10 février.

Rappelons que ce soir lundi, aura lieu le dîner de l'Association des secrétaires de théâtres et concerts (Mille Regrets), sous la présidence de M. Charles Prudhon, secrétaire général de la Comédie-Française.

LA RAMPE.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS

AU NOUVEAU-CIRQUE

Le Nouveau-Cirque est bien, décidément, l'établissement de prédilection des Parisiens et des étrangers ; la nombreuse et élégante assistance qui s'y pressait, samedi soir, pour applaudir le nouveau spectacle, en est la preuve.

Parmi les multiples et sensationnelles attractions que l'actif directeur, M. Debray, a écrémées dans toutes les capitales, mentionnons : Poppesco, aux sept barres fixes ; les Clario, des trapézistes audacieux ; Djau Lai Fun, un Mongol dont le travail est des plus émotionnants ; Steens, l'insaisissable, d'une dextérité prodigieuse.

Les amateurs d'équitation se sont réjouis de voir défiler Zizine, le plus petit jockey du monde et le meilleur, montant un cheval de grande taille ; la troupe Nelky, un quatuor d'écuyers et d'écuyères incomparables ; la famille Lécusson, dans une nouvelle création hippique des plus élégantes et des mieux venues ; les Frédiani, les seuls acrobates à cheval si admirables de souplesse, de force et d'agilité. En outre, une pléiade innombrable de clowns vraiment sans pareils : Foottit et ses fils, les Albano, Chocolat, etc., etc...

Pour terminer la soirée, *la Chasse au Cerf*, avec sa meute de chiens, ses cors de chasse et sa curée aux flambeaux.

Le public a revu avec le plus grand plaisir ce spectacle d'un attrait si pittoresque et si passionnant, dont le succès grandit chaque jour, et qui mérite assurément la faveur unanime.

Matinées d'aujourd'hui, lundi gras :

Eldorado (*Ohé Caroline !* revue) ; Nouveau-Cirque, Cirque Médrano (même spectacle que le soir).

Ce soir sera ouvert le Skating-Palace, le plus élégant de Paris, 66, 70, rue d'Amsterdam. Ce Palace Skating est le dernier cri des établissements de ce genre. Salon de thé. Grand café et buffet de premier ordre. Bar Américain.

Babs !!!, la désopilante petite excentrique Anglaise, fait courir tout Paris aux Folies-Bergère. C'est justice car l'on n'a jamais rien vu de plus follement drôle que ce Little Tich féminin. Rappelons que *la Revue des Folies-Bergère* sera donnée demain Mardi-Gras, en matinée et en soirée.

MUSARD.

La fête de la Natation et du Sauvetage à la Sorbonne

Par une heureuse coïncidence, la Fédération des Sociétés de natation et de sauvetage et la Société nationale d'encouragement à la natation donnaient, hier, à la Sorbonne, leur fête annuelle au lendemain des journées pendant lesquelles des légions de sauveteurs, marins, militaires et civils, ont opéré, dans Paris et dans la banlieue menacés, d'innombrables actes de courage et de dévouement.

Présidée par le général Sauret, représentant M. Sarraut, sous-secrétaire d'État à la Guerre, la cérémonie s'est déroulée aux applaudissements d'une foule enthousiaste.

Aux côtés du général Sauret, se tenaient M. Martin, sénateur du Var ; Paul Virot, conseiller municipal ; le colonel Dérué ; M. Pitet, le dévoué président de la Fédération nationale de sauvetage ; M. Moebs ; le lieutenant de vaisseau Guépin.

De nombreuses récompenses ont été décernées à l'issue de la fête. Un sauveteur anglais, M. Fish, patron du canot de sauvetage de Ramsgate (Angleterre), a été particulièrement applaudi. Il a accompli, durant sa vie, 859 sauvetages. La grande médaille d'or de la Fédération lui a été décernée.

Une fête sera donnée d'ici quelque temps en l'honneur de ceux qui se sont distingués pendant les inondations. Leur héroïsme a été glorifié, hier, par le général Sauret et M. Virot. Bientôt, ils recevront les récompenses qu'ils ont méritées.

LES COURSES

RÉSULTATS DES COURSES A VINCENNES

Dimanche 6 Février

Cette journée pluvieuse et maussade n'a pas nui à la réunion puisque le chiffre d'affaires du Pari Mutuel s'est élevé à 840.860 francs.

Les arrivées très disputées étaient, en partie, à prévoir, et le terrain lourd, sans influer sur les résultats, a modifié le dernier record du kilomètre pour cinq gagnants, qu'on en juge :

Girofla a trotté le kilomètre en 1' 45" 1/2, précédemment elle avait mis 1' 43" 1/10 ; Quick, 1' 42" 5/16 après 1' 40" 3/10 ; Gingal, 1' 47" 9/10 après 1' 44".

Frascuelo était digne de suppléer Fred Leyburn. A sa précédente sortie il avait mis 1' 36" 3/5 pour couvrir le [...] hier il a trotté en 1' 35" 4/5.

Par contre, Glaneur 1' 41" [...] 1' 39" 3/5, et Fabien 1' 46" 1/5 [...] 1' 34" 9/10.

Quelques observations au sujet de cette journée : Guyenne, à M. A. Roudel, doit aimer le terrain dur, Actrice a perdu sa course par suite d'une faute. Fauvette, après être mal partie, est revenue de loin, Glaneur a gagné de justesse et Fabien aussi ; il avait eu un mauvais départ et l'on aurait pu croire un moment que Estry, en tête du lot, ravirait la course au représentant du haras de la Roche. Quant à Frascuelo il a gagné avec une facilité dérisoire.

Prix de Mandres (trot monté), 2000 francs, 2,400 mètres. — 1re, Girofla, à M. Cavey aîné (E. Picard), 4' 12" 1/2 (1' 45" 1/12) ; 2e, Gravier, à M. J. Thibault (Eugène), 4' 13" 1/5 ; 3e, Geisha, à M. A. Chéron (A. David), 4' 17" 1/5. Non placés : Gaspard, Gamine, Gazelle (Mayer), Gilda, Giboulée, Gerbe d'Or, Gaby, Gamin.

Prix de Sucy (trot monté), 2,000 francs, 2,500 mètres. — 1er, Quick, à M. P. Biffard (Pain), 4' 15" 4/5 (1' 42" 5/16) ; 2e, Frégoli à M. E. Lethiers (Ernest James), 4' 18" 4/5 ; 3e, Dioclès, à M. L. Hémard (H. Pottier), 4' 20" 4/5. Non placés : Echanson, Dialogue, Ella, Dada, Estimée, Evreux II, Eclaireur.

Prix de Limeil (trot attelé), 2,000 francs, 2,800 mètres. — 1er, Gingal, à M. O. Rondony (J. Méquignon), 5' 2" 1/5 (1' 47" 9/10) ; 2e, Actrice, à M. J. Lemonnier (Bouffard), 5' 5" 3/5 ; 3e, Gillette de Narbonne, à M. A. Compin (Jault), 5' 21" 2/5. Non placés : La Guadiana, Glorieux, Guyenne, Metz, Gabrielle.

Prix de Vincennes (trot attelé), 5,000 francs, 2,400 mètres. — 1er, Frascuelo, à M. C. Rousseau (Tamberi), 3' 50" (1' 35" 4/5) ; 2e, Eduen, à M. A. Compin (Bonet), 3' 54" 4/5 ; 3e, Enoch, au haras de la Touche (Holland), 3' 55" ; 4e, Dame Jeanne, à M. Ch. Cardon (Libeert), 3' 56". Non placés : Fauvette, Elisabeth, Sportive.

Prix de Servon (trot monté), 2,000 francs, 2,800 mètres. — 1re, Fauvette, à M. J. Thibault (Eugène), 4' 44" 2/5 (1' 41" 1/2) ; 2e, Glaïeul, à M. Dameuve (Ed. James), 4' 46" 3/5 ; 3e, Friquette, à M. Thiéry de Cabannes (Simonard), 4' 47" 1/5. Non placés : Fatma, Troubadour, Fallax, Guetteur, Vendetta, Fredaine, Frileuse, Fontenay G.

Prix de Boissy (trot monté), 3,000 francs, 2,500 mètres. — 1er, Glaneur, à M. F. Lécuyer (Braud), 4' 14" (1' 41" 3/5) ; 2e, Marceau, à M. Abel (Neveux), 4' 14" 2/5 ; 3e, Fleur de Serpolet, à Mme veuve A. Forcinal (Laurent), 4' 15" 1/5 ; 4e, Eldorado, à M. J. Thibault (Eugène), 4' 20" 2/5. Non placés : Frégate, Etampes, Estimauville, Evincée, Fleur d'Epine.

Prix de Villecresnes (trot attelé), 3,000 francs, 2,800 mètres. — 1er, Fabien, au haras de la Roche (Ed. James), 5' 2" 4/5 (1' 46" 1/5) ; 2e, Falmouth, à M. J. Défontaine (le propriétaire), 5' 2" 9/10 ; 3e, Estry, à M. G. Derossy (Ch. Bassigny), 5' 3" ; 4e, Echo, à M. Th.-G. Lemm (M. Ockhorst), 5' 3" 2/5. Non placés : Eroldine, Eclipse, Forsan, Etincelle, Fatouma, Flacon, Eglantine, Fleur d'Avril, Fleure d'Avril.

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

CHEVAUX		PESAGE 10 fr.	PELOUSE 5 fr.
1re c. Girofla	G	22 »	11 50
—	P	12 »	6 50
Gravier	P	13 50	8 »
Geisha	P	21 50	13 »
2e c. Quick	G	26 50	18 »
—	P	13 »	7 50
Frégoli	P	15 »	10 50
Dioclès	P	14 »	8 »
3e c. Gingal	G	45 50	29 50
—	P	18 50	12 »
Actrice	P	22 50	11 50
Gillette de Narbonne	P	41 »	19 50
4e c. Frascuelo	G	34 »	16 »
—	P	17 50	9 »
Eduen	P	64 »	27 »
5e c. Fauvette	G	25 »	13 »
—	P	12 50	6 50
Glaïeul	P	19 »	10 »
Friquette	P	19 »	9 »
6e c. Glaneur	G	103 50	70 »
—	P	28 »	14 50
Marceau	P	31 »	8 »
Fleur de Serpolet	P	29 50	11 »
7e c. Fabien	G	72 »	26 50
—	P	27 »	9 50
Falmouth	P	24 »	10 »
Estry	P	53 50	22 50

Mardi 8 février, courses au trot à Vincennes.

RÉSULTATS DES COURSES A PAU

(Dépêche de notre envoyé spécial)

Pau, 6 Février.

La pluie, la fâcheuse pluie, a enlevé à la réunion beaucoup d'attrait. Du moins le côté spécialement sportif a tenu toutes ses promesses, encore que la chute de Bonfire, après le deuxième saut de la rivière, ait enlevé au dénouement de cette belle épreuve du *Grand Prix de Pau* l'intérêt que la présence de Bonfire, aux prises avec ses adversaires, lui aurait certainement donné.

Rouziers, un produit de Lutin, a dû s'accommoder du terrain et de la distance. En somme, les écuries régionales et leurs jockeys ont triomphé sur toute la ligne. Mon Pays a gagné une fois de plus sur l'hippodrome du Pont-Long. Kimmer a bien couru, de même que Feu de Bengale, monté par Gougerot, qui avait cassé ses étrivières dès la première haie.

M. de Lassence, toujours très heureux à Pau, a fait gagner Cloudy, qui a été réclamé 3.199 fr. 99 par M. Roger de Cabrol.

Prix du Gave (steeple-chase), 2,000 francs, 3,600 mètres. — 1er, Cloudy, à M. de Vaucelles (M. de Lassence) ; 2e, On the Green, à M. P. Patras (Broquère). Non placés : Alexandrine (tombée), Germolles (tombée), Gavarni (tombé).

Prix du Belvédère (haies), 3,000 francs, 2,800 mètres. — 1er, Mon Pays, à M. J. de Marthe (Parquère) ; 2e, Freya II, à M. A.-E. Bates [...]. Non placés : Rueille (tombée), Lancier, Paquerette (tombée), Original.

Grand-Prix de Pau (steeple-chase, handicap), 25,000 francs, 4,300 mètres. — 1er, Rouziers, à M. de Rivaud (Lafabrie) ; 2e, Kimmer, à Mme S.-H. Plum (Hawkins) ; 3e, Feu de Bengale, à M. Dumont (Gougerot). Non placés : Appendicite, Bonfire Rainy Hours, Owlet, Volubilis, Para Bellum, Héron, Picarral, Ratafia II. Une longueur et demie, cinq longueurs.

Prix du Pont-Long (haies, handicap), 5,000 francs, 3,200 mètres. — 1er, Roitelet IV, à M. Goodacre (D. Kalley) ; 2e, Melbourne, au comte de Piolenc (G. Parfrement) ; 3e, Guindale, à M. H. de Juge (P. Salamagnou). Non placés : Brejon, Mlle Marguerite, Miss Ferreira, Garde Malade II, Sylviaque, Yzosse. Une demi-longueur, une tête.

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

Pesage et pelouse unifiés

CHEVAUX		5 fr.
1re c. Cloudy	G	20 50
—	P	8 »
On the Green	P	7 »
2e c. Mon Pays	G	25 »
—	P	9 50
Freya II	P	18 »
3e c. Rouziers	G	58 50
—	P	12 50
Kimmer	P	18 »
Feu de Bengale	P	47 50
4e c. Roitelet IV	G	17 50
—	P	8 50
Melbourne	P	8 50
Guindale	P	9 »

Gagnants du *Grand Prix de Pau* depuis 1900 :

1900 Padlock, m., 6 a., 77 k., par Précy, au marquis de Villamejor (Pearce).
1901 Marion Fisher, f., 6 a., 68 k., par Oxlip, à M. L. Olry (H. Jennings).
1902 Fadri, m., 6 a., 75 k., par Saint-Michel, au comte de Mejorada (Ch. Barillier).
1903 Flavius, m., 5 a., 64 k. 1/2, par Saint-Michel, au comte de Mejorada (Ch. Barillier).
1904 Alcazar, h., 6 a., 66 k. 1/2, par Zut, à M. J. Duboy (L. Barillier).
1905 Cymballer, h., 6 a., 66 k., par Cambyse ou The Minstrel, au comte G. de Cherisey (H. Mitchell).
1906 Kan, m., 5 a., 71 k., par Silène, à M. J. Lieux (Doux).
1907 Roi du Monde, h., 5 a., 67 k., par The Quack, à M. Pfizer (A. Carter).
1908 Hayashi, m., 4 a., 65 k. 1/2, par Saint-Damien, à M. Pfizer (marquis de Saint-Sauveur).
1909 Bonfire, f., 4 a., 68 k. 1/2, par Gardefeu, au comte G. de Castelbajac (G. Parfrement).

Jeudi 10 février, courses d'obstacles à Pau.

LA MORLAYE.

Le Petit Journal dans les Départements

(Télégrammes de nos correspondants spéciaux)

LAON. — Aujourd'hui a eu lieu une fête pour marquer les débuts de la Fédération des Œuvres post-scolaires laïques du département de l'Aisne. A cette occasion, une conférence a été faite par M. Edouard Petit, inspecteur général de l'instruction publique. La musique du 45e d'infanterie et les chorales des élèves-maîtres des écoles normales de garçons et de filles prêtaient leur concours.

LYON. — Dautriche, arrêté sur mandat d'arrêt de M. Delalé, juge d'instruction, à Lille, pour abus de confiance — il s'agit d'une somme de 800.000 francs — était, a-t-il déclaré, fondé de pouvoirs d'une importante maison d'électricité. Le prisonnier, qui n'a pas été interrogé ici, part pour Lille entre deux gendarmes.

LES SPORTS

COURSES A PIED

Le Challenge Pesch. — Hier, autour du Mont-Valérien, sur deux boucles de six kilomètres chacune, les White Harriers ont fait courir le Challenge Pesch avec ces résultats :

1. Frémont (Club Athlétique du 14e Arrondissement) ; 2. Landriot (A. S. du 11e Arrondissement) ; 3. Beaucousin (Club des Sports Athlétiques) ; 4. Pezzini (Union Sportive Argenteuillaise) ; 5. Gaudichard (A. S. du 11e Arrondissement), etc.

Par équipe, le Club Athlétique du 14e Arrondissement a remporté la victoire, battant l'Union Sportive Argenteuillaise, 81 points ; le Paris Athletic Club, 99 points, etc.

FOOTBALL-RUGBY

Le Championnat de Paris. — Les deux matches de première série joués ont donné ces résultats :

A Glatigny : Racing Club de France bat Sporting Club Universitaire de France, par 11 points à 0, sur un terrain gluant, devant cinq cents spectateurs.

Au Parc des Princes : Stade Français bat Cercle Amical, par 44 points à 0, devant un millier de spectateurs.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Championnat de Paris. — Voici les résultats de deux matches de première série :

A La Chapelle : Association Sportive Française bat Union Sportive de Clichy, par 6 buts à 2.

A Suresnes : Red Star Amical Club et Club Français font match nul avec 4 buts à 4.

NOUVELLES MARITIMES

PAQUEBOTS

LIGNES D'AFRIQUE

Djoliba (C. Fab.), Cotonou-Marseille, pas. Cap Spartel le 5.

LIGNES D'ASIE

Océanien (M.M.), Yokohama-Marseille, d'Aden le 5.

LIGNES D'OCÉANIE

Australien (M.M.), Nouméa-Marseille, de Colombo le 6.

LIGNES DU NORD AMÉRIQUE

La Gascogne (C.G.T.), Havre-New-York, sig. Prawle Point le 6.

La Provence (C.G.T.), Havre-New-York, sig. Lizard le 5.

La Savoie (C.G.T.), Havre-New-York, sig. Sand-Key le 5.

LIGNES DU SUD AMÉRIQUE

A. R. de Genouilly (C.R.), Dunkerque-Plata, au Havre le 6.

Campinas (C.R.), de Dunkerque p. le Havre le 5.

POSTAGE

Poster à Paris le mardi 8 pour départs 9 :

De Marseille p. Alger par *Maréchal Bugeaud* (C.G.T.)

De Marseille p. Alger par *Calvados* (C.G.T.)

De Cherbourg p. New-York, Etats-Unis, Canada, Mexique, Cuba, Curaçao, Bahamas, Bermudes, Guatemala, Honduras, Costa-Rica, Nicaragua, Tahiti par *Océanic* (W.S.L.)

De Brindisi (départ 10) pour Alexandrie, Egypte, Syrie et Chypre par *Habsbourg* (L.L.A.)

De Marseille pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Détroit, Indo-Chine, Japon, Malaisie, Australie, Nouvelle Calédonie, Nouvelle-Zélande, Fidji, etc., par *Ville de la Ciotat* (M.M.)

De Liverpool (départ 10) p. Las Palmas, Sierra-Leone, Duala, Fernando-Po, Batenga, Gabon, Cape Lopez, Loango, Banana, Boma, Matadi, Loanda, Lobito, Benguela par *Bakana* (B.A.L.)

De Cherbourg p. New-York, Etats-Unis, Canada, Mexique, Cuba, Curaçao, Bahamas, Bermudes, Guatemala, Honduras, Costa-Rica, San-Salvador, Nicaragua, Tahiti par *Georges Washington* (N.D.L.).

De St-Nazaire p. Les Antilles, La Guyane, Le Venezuela, Colombie, Equateur, Chili, Pérou, Amérique Centrale, par *Versailles* (C.G.T.)

MOUVEMENTS PROBABLES

Ernest Simons (M.M.), Marseille-Yokohama à Singapore, 7.
Néra (M.M.), Yokohama-Marseille à Singapore, 7.
Tourane (M.M.), Yokohama-Marseille de Kobé, 7.
Sénégal (M.M.), Beyrouth-Marseille à Smyrne, 7.
Bagdad (M.M.), Odessa-Marseille à Salonique, 7.
Bosphore (M.M.), Batoum-Marseille de Messine, 7.
Europe (C.R.), Havre-Congo à Grand-Bassam, 7.
Kouang-Si (M.M.), Anvers-Yokohama à Colombo, 7.
Sidon (M.M.), Marseille Odessa de Constantinople, le 7.
Congo (M.M.), de Marseille p. Beyrouth, 7.
Niger (M.M.), de Marseille à Beyrouth, 7.
Amiral Fourichon (C.R.), de Marseille p. San-Francisco, 7.

Spectacles du Lundi 7 Février

OPÉRA. — 8 h., Tannhauser.
COMÉDIE-FRANÇAISE. — 1 h. 1/2, Le Duel, l'Anglais tel qu'on le parle ; 8 h. 1/2, Le Demi-Monde.
OPÉRA-COMIQUE. — 1 h. 1/2, Le Roi d'Ys, Le Cœur du Moulin ; 8 h., La Vie de Bohème, Cavalleria rusticana.
ODÉON. — 2 h. 1/2, l'Arlésienne ; 8 h. 1/2, Chatterton, Les Précieuses Ridicules.
GAITÉ-LYRIQUE. — 8 h. 1/2, Le Barbier de Séville.
GYMNASE. — 9 h., la Rampe.
RENAISSANCE. — 8 h. 3/4, la Petite Chocolatière.
VARIÉTÉS. — 8 h. 1/2 le Rubicon, Petites Femmes.
VAUDEVILLE. — Relâche.
CHATELET. — 8 h. 1/2, L'Homme à deux têtes.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. 1/4, Chantecler (première représentation A.).
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 3/4, L'Eprouvette.
NOUVEAUTÉS. — 8 h. 3/4, Noblesse oblige.
SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2, La Dame aux Camélias.
ATHÉNÉE. — 8 h. 3/4, la Bonne Ecole, le Danseur inconnu.
RÉJANE. — 8 h. 1/2, Madame Sans-Gêne.
APOLLO. — 8 h. 1/2, la Veuve Joyeuse.
ANTOINE. — 8 h. 1/2, le Monsieur au Camélia, l'Ange Gardien.
AMBIGU. — 8 h. 1/2, Nick Carter.
GRAND-GUIGNOL (Tél. 228-34). — 9 h., Horrible expérience, l'Ami des deux, le Hangar de la rue Vicq-d'Azir, la Halle, Mme Aurélie.
BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 3/4, Lysistrata.
TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 1/2, La Fille du Tambour-Major.
CLUNY. — 8 h. 1/2, Un mariage de Gourdes.
DÉJAZET. — 8 h. 3/4, la Main de ma fille, le Papa du Régiment.
THÉATRE DES ARTS. — 8 h. 1/2, L'Aiglon.
THÉATRE MOLIÈRE. — 8 h. 1/2, la Légion étrangère.
CHATEAU-D'EAU (Nouveau Théâtre). Tél. 430-05, 61, rue du Château-d'Eau. — 8 h. 1/2, le Petit Duc (Lucien Noël).

THÉATRES DE QUARTIERS

GRENELLE : Chéri des Dames. — **MONTPARNASSE** : La Closerie des Genêts. — **GOBELINS** : Les Deux Orphelines. — **MONTMARTRE** : Les Pirates de la Savane. — **MONCEY** : Les Mystères de Paris. — **THÉATRE POPULAIRE DE BELLEVILLE** : Le roi des Gascons. — **THÉATRE DE MONTROUGE** : Les Cloches de Corneville. — **THÉATRE DE BELLEVILLE** : Le Régiment de Champagne.

SPECTACLES ET PLAISIRS DIVERS

FOLIES-BERGÈRE (Tél. 102-59). — Miss Campton, Claudius, la Revue des Folies-Bergère, 31 tableaux, de MM. P.-L. Flers et Eug. Héros ; Maurel, Chevalier, Pougaud et Jane Marnac, Bealie and Babs.
SCALA (Direct. Fursy). — (Tél. 435-86). — La Revue (Morton, Edmée Fayart, Alice de Tender, Paule Morly, Mary Perret, Carpentier, Robert Casa, Eugénio, Rivers).
PARISIANA (Tél. 150-70). — L'Empereur s'amuse, opérette, F. Frey, Mary-Hett, Jane Oryan, Joanyd, Inaudi, Dutard, Lérie.
OLYMPIA. — 8 h. 1/2, l'Enlèvement de Psyché, Pick-Nick Carter, Gronin.
MOULIN-ROUGE (508-63). — La Revue Amoureuse, en 32 tableaux, Lina Ruby, Nerval, Esmée, Ferréal, Dutard, Saidreau.
ELDORADO. — Ohé Caroline : Revue 2 a. 8 t. : Sulbac, Montel, Bach, Georgel, Mmes Lucy Murger, Savelly, G. Lange, Danses par Lucy Murger. — Partie concert.
BA-TA-CLAN. — Chanteclair, pièce héroï-comique à grand spectacle, en 2 actes et 25 tableaux, Jean Rhine, Claire D., Dufort, Rambault, Hoelly, Folver, Fontenailles, Niesber. Dans la partie de concert, la Belle Lucero.
BARRASFORD'S ALHAMBRA (Tél. 900-10). — Mme de Sorris. — Charlier. — Laïla Selbini. — Les 4 Parros. — Mason et Bart. — Giselle. — Les Frères Wills. — etc., etc.
NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 1/2, attractions diverses. A 10 h. 1/2, Chasse au cerf, grande pantomime équestre et nautique. Mercredis, jeudis, dimanches et fêtes, matinée.
PALAIS DE GLACE (Ch.-Elysées). — (Tél. 659-26). — Patinage sur vraie glace, tous les jours de 9 heures à 7 heures et de 9 heures à minuit.
GRANDS MAGASINS DUFAYEL. — De 2 h. 1/2 à 6 heures, sauf le dimanche, concert et cinématographe.
MUSÉE GRÉVIN. — Le Palais des Mirages, nouvelle et merveilleuse illusion. L'actualité par le Cinéma.
THÉATRE GRÉVIN. — Tous les jours, en matinée à 3 h. et le soir à 9 h. Nelly Rozier. — A la matinée de 5 h. Mademoiselle Don Juan.
BULLIER-NOUVEAU — Jeudi, samedi et dimanche soir, Bal. — Skating-Rink, le matin, l'après-midi et le soir, sauf les soirs de bal.
SKATING-PALACE, 66-70, rue d'Amsterdam, 3 séances par jour. Ouverture ce soir, 7 février à 8 h. 30 soir. Entrée : 1 fr. 50.
BOBINO, 20, rue de la Gaîté. — Tous les soirs, Lucette à la Caserne, opérette. Concert à 8 heures.
CIRQUE MEDRANO (rue des Martyrs, tél. 240-65). — 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2, Attractions nouvelles. Matinées jeudis, dimanches et fêtes.
CIRQUE DE PARIS. — Relâche.
JARDIN D'ACCLIMATATION. — Tous les jours, 1 fr. Dimanche, 0 fr. 50.
BAL TABARIN (Tél. 267-92). — Tous les soirs, les Belles Andalouses, danses espagnoles, Bowling. — Tous les jours, apéritif-concert, de 5 à 7 heures.
LUNA-PARK (Porte-Maillot). — Skating-Rink, trois séances, tous les jours. De 10 h. 1/2 à midi, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à minuit. — Brillant orchestre. — Entrée, 1 fr.
HIPPODROME. — Skating-Rink, 3 séances par jour. 10 h. matin, 2 h. 1/2 à 6 h. soir, 0 fr. 50 le matin, 1 fr. 50 après-midi et soir. Location de patins.

LA TEMPÉRATURE

Il a plu abondamment, hier, dans la journée, à Paris. La température s'est sensiblement relevée.

Aujourd'hui, lundi 7 février 1910, 38e jour de l'année, 27e jour de la lune (nouvelle lune le 10), 53e jour de l'hiver.

Durée du jour : 10 h. 51.

Soleil. — Lever : 7 h. 25 ; coucher : 5 h. 5.

Lune. — Lever : 6 h. 5 ; coucher : 1 h. 47.

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES

Baromètre		Thermomètre	
3 h. MATIN....	758 m/m	3 h. MATIN..	7° au-dessus
6 h. —	758 —	6 h. —	8° —
9 h. —	758 —	9 h. —	9° —
MIDI.........	758 —	MIDI.........	11° —
3 h. SOIR.....	758 —	3 h. SOIR...	11° —
6 h. —	758 —	6 h. —	11° —
9 h. —	758 —	9 h. —	11° —
MINUIT........	758 —	MINUIT......	10° —

MATHIEU (de la Seine).

BULLETIN ORPHÉONIQUE

PARIS. — Les membres du Choral de Belleville se sont réunis en un déjeuner intime, au restaurant des Prévoyants de l'Avenir, rue des Pyrénées. Après le repas, un concert a permis d'applaudir les dames et les sociétaires qui se sont fait entendre, et une sauterie a terminé cette charmante petite fête de famille, où les fidèles du choral étaient heureux de se revoir.

L'assemblée générale pour le renouvellement du comité aura lieu le samedi 12 février, à 9 heures, au préau de l'école de la rue Henri-Chevreau. Les sociétaires actuels, et même les anciens, sont invités à répondre par leur présence à cette convocation.

— Samedi dernier a eu lieu le banquet annuel de l'Union des Sociétés musicales de Paris.

Cette fête était présidée par M. Michelot, inspecteur de l'enseignement musical, représentant le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, assisté de MM. Buss, délégué par M. le préfet de la Seine ; Boidot, président de l'Union ; Robert, vice-président ; Brézillon, président de la Société des fêtes de Paris ; André et Bouchaud, chefs de musique des 28e et 76e d'infanterie ; Brévannes, publiciste, et des représentants des sociétés musicales suivantes : Harmonie Parisienne, Harmonie du 8e, Union musicale de Montmartre, la Jeune France du 20e arrondissement, Harmonie ouvrière, Union des trompettes du 12e, Union musicale artistique du 19e, Harmonie savoisienne, Harmonie des fêtes de Paris, Tirailleurs du 19e, Avenir de Montmartre, fanfare des Abattoirs de la Villette, la Persévérante du 17e, Lyre symphonique du 15e, la Voltairienne, Harmonie des chemins de fer de l'Etat, Harmonie industrielle du 11e.

Plusieurs discours ont été prononcés par MM. Michelot, Boidot, Druel, Silly, Brézillon, Bouchaud, Maury.

Une quête, faite au profit des sinistrés a produit la somme de 41 fr. 50.

— L'Union artistique de la rive gauche, en présence du désastre qui frappe si cruellement Paris et ses environs, a remis à une date ultérieure le concert qui devait avoir lieu hier.

— Le cercle le Luth français a donné une grande matinée musicale et littéraire, avec le concours de Mmes Laurent, Brothier, Feillard, Orsini, Levasseur, MM. Besse, Parera, Beon, Engelhaert, Roche, Poitevin, Lincell, Cornelis, Arrondeau et de la Société des auditions mondaines.

L'Estudiantina le Luth français, dirigée par M. A. Burlet et la Chorale de l'Ecole moderne de mandoline ont fait entendre plusieurs œuvres très applaudies.

Le Luth français a composé son bureau comme suit, pour 1910 :

MM. R. Delaporte, président d'honneur ; J. Aubert, président ; A. Burlet, directeur ; Mlle Dunan, secrétaire ; Mlle Gorget, trésorière ; M. A. Guyot, bibliothécaire ; Mlles Mermond et Gorget, assesseurs.

Les adhésions au choral mixte de l'Ecole moderne sont reçues les vendredis, de 8 heures à 10 heures, au siège de l'œuvre, 169, rue Saint-Jacques.

AULT (Somme). — Par suite de réorganisation de la fanfare d'Ault et du départ d'un certain nombre d'exécutants, cette Société se présentera au prochain concours en 3e Division, 3e Section.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE (Oise). — C'est devant un auditoire nombreux et avec le concours d'artistes distingués, qu'a eu lieu le concert de gala que la société instrumentale offre, chaque année, à ses membres honoraires.

Sous l'habile direction de M. E. Fournival, cette société a fait une remarquable exécution de « Marche américaine », de Fournival ; « Polonaise de concert », de Canivez ; « Bergères Watteau », de Corbin, soliste M. G. Gille ; « Tante Rose », gavotte de Roullet.

Deux quêtes ont été faites : l'une au produit des sinistrés, qui a produit 65 francs ; l'autre en faveur des ...

FEUILLETON du PETIT JOURNAL du 7 Février 1910

—93—

Le Numéro 1 (*)

CINQUIÈME PARTIE

LA CROIX DE CHAIR

IV (*Suite*)

Brusquement, Maxfeld changea de conversation.

— Dites : j'ai là dans ce tiroir de table une centaine de mille marks. Voulez-vous en faire état ?

Murray fit un signe négatif.

— Cet argent est à moi. Il provient de mon travail et de la vente de mes brevets d'invention.

— Il y a tant d'infortunes à soulager !.. indiqua Robert Guiscard.

Maxfeld haussa les épaules.

— Une goutte d'eau dans la mer.

Néanmoins il prit la feuille de papier et le stylographe que Robert lui tendait et il écrivit :

« Je donne ce que je possède aux orphelins des condamnés politiques exécutés depuis dix ans.

« Je meurs volontairement. »

Il data et il signa orgueilleusement : « Le Numéro Un ».

— Si vous ne mettez pas votre nom, fit observer Robert, ce testament ne sera pas valable.

— Tant pis. Ce n'est pas au moment de l'éternelle disparition qu'il me convient de dissiper les ténèbres dont je me suis plu à m'entourer. D'ailleurs, je pense maintenant que pas un sou de mon avoir n'aura l'affectation que je désire. Votre gouvernement se paiera d'abord des frais des procès qu'il m'a faits. J'ai déjà été condamné deux fois à mort, en France, n'est-ce pas ?

— Oui, plus une troisième fois, la semaine dernière par la cour d'assises des Basses-Pyrénées, pour le meurtre de Thomas Etchever, à Biarritz.

— Vous voyez bien ! Pour peu que la Russie, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et même la Suisse, réclament leur part, que deviendront mes pauvres cent mille marks ?

— En effet, vous avez eu en Europe une trentaine de procès et dix-neuf ou vingt condamnations à la peine capitale.

— C'est coquet ! Jamais je ne pourrai faire honneur à toutes ces sentences de mort !... Il n'y aura d'exécutée que celle que j'ai prononcée moi-même, ce soir. Vous n'avez plus rien à me demander ? Vous n'exigez plus rien de moi ?...

— Non, laissa tomber Robert Guiscard.

Maxfeld plaça ses coudes sur la table, ramena ses deux mains devant son visage et prononça distinctement par une dernière ironie ces paroles orgueilleuses.

— Le drame est fini ! Qu'on éteigne les lumières !...

Alors ses dents broyèrent d'un coup sec l'ampoule de verre remplie d'acide cyanhydrique qu'il tenait dans sa bouche depuis l'arrivée des policiers. Une secousse tétanique souleva brusquement son corps et le laissa retomber aussitôt dans la position qu'il avait choisie : le buste droit sur la chaise, sa tête puissante enfouie dans ses mains, les avant-bras sur la table.

La mort avait été foudroyante.

Cette âme monstrueuse avait quitté son enveloppe martyrisée.

Ce génie du mal venait de disparaître.

Robert et Murray se levèrent d'un même mouvement plein d'émotion tragique.

Ils se découvrirent et saluèrent le grand criminel que la majesté de la mort environnait déjà et qui allait avoir à rendre devant le juge souverain des comptes autrement sévères que ceux qu'il leur avait rendus.

Robert appela Pescaille et Follzer.

Les deux agents accoururent en hâte. Ils virent du premier coup d'œil que la tragédie était terminée.

— Ah ! Il est mort !...

— Dommage !

— Quel beau procès de perdu !...

— Quelle superbe exécution à vau l'eau !...

— Il s'est exécuté lui-même.

— Avec l'acide prussique, car une odeur de laurier-rose, d'amandes amères se répand partout !...

— Oui. Ses précautions étaient prises. Il ne voulait pas tomber vivant entre nos mains.

— Ma foi ! Je comprends ça.

— Sauter pour sauter, vaut mieux en finir tout de suite.

— Mon petit Pescaille, vous allez garder la maison avec votre ami Follzer. Au petit jour, vous vous rendrez à Vauvert, chef-lieu de la commune dont dépend ce hameau, et vous avertirez les autorités du décès de leur administré. On le connaît, paraît-il, sous le nom de M. Antoine. Imposez la version d'une mort naturelle par apoplexie ou à la suite d'une embolie ; le médecin cherchera et il lui sera assez difficile de trouver, car demain l'acide prussique sera probablement évaporé. Je me charge de renseigner comme il convient le commissaire central à Tours et la Sûreté générale à Paris. Point de tapage sur cette affaire.

— Compris, chef.

— Faites attention. Il y a, paraît-il, pas mal d'argent dans ce tiroir : cent vingt-cinq mille francs, a dit l'homme.

— Patron, regardez si c'est vrai.

Le tiroir renfermait en effet une grosse liasse de billets de banque.

Le compte fait, l'agent remit les billets en place.

— Vos camarades vont pouvoir retourner à Paris. Ils partiront quand Berval que j'ai envoyé avec le garde à Montclair sera de retour. Vous suffirez avec Follzer à assurer l'exécution de mes ordres ?

— Oui, chef. Mais il leur sera permis d'entrer pour voir le « Numéro Un » mort ? Ils ont tant couru après pendant qu'il était vivant !

Robert Guiscard acquiesça d'un geste :

— Seulement recommandez-leur de ne pas ébruiter cette affaire et de ne donner aucun renseignement à quiconque. Les langues nickelées. Pas de confidences aux journalistes.

— Soyez tranquille, patron.

— Nous nous en allons. Vous venez, monsieur Sanders ? Bonsoir, Pescaille.

— Bonne nuit, chef.

Robert et Murray se retirèrent et prirent le chemin de Montclair.

L'Anglais qui avait consulté sa montre avant de sortir de la maison tragique, s'écria avec consternation :

— Il est onze heures !... Ma femme et ma fille doivent être dans des transes mortelles.

— Nous serons chez vous dans un petit quart d'heure.

— C'est égal, presque deux heures pour fumer un cigare !... Lucy ne voudra jamais admettre pareille invraisemblance !...

— Je lui dirai que nous en avons fumé au moins deux, et pour ne pas mentir, je vais en allumer un autre. Vous faites comme moi ?

— Non, merci. Cela me tournerait sur le cœur. Rassuré à tout jamais d'un côté, j'ai peur maintenant qu'il ne soit arrivé quelque malheur à la maison.

— Avec ce système-là, cher monsieur Murray, vous passerez votre vie dans des transes continuelles. Hâtons le pas pour que vous soyez rassuré plus vite.

Ils atteignirent rapidement le petit village complètement endormi, sans lumières, les maisons bien fermées.

Devant la grille du petit château, ils trouvèrent Berval et le garde, faisant les cent pas.

— Rien de nouveau ? demanda Robert.

— Non, chef, tout est bien tranquille.

— Parfait. Garde, vous allez conduire Berval à la maison de ce M. Antoine, dont nous avons parlé. Ce pauvre homme vient de mourir subitement. Berval prendra la consigne là-bas. Vous serez libre ensuite, garde ; mais, surtout, gardez le secret professionnel. Je vous verrai demain.

Les deux hommes protestèrent de leur respect pour la consigne et ils s'éloignèrent.

Robert et Murray entrèrent dans la propriété et se dirigèrent vers la maison d'habitation. Le grand salon était encore éclairé.

— Elles nous attendent, combien inquiètes, sans doute ?

Et, de fait, lorsque le domestique, à moitié endormi, leur eut ouvert la porte du vestibule, la voix claire de Lucy résonna :

— Enfin, les voici !...

Elle se précipita anxieuse, et, du premier regard, vit à la figure de son père, complètement débarrassée des brumes soucieuses qui l'altéraient depuis cinq mois, qu'il n'était point arrivé malheur.

Elle l'embrassa joyeusement, et, se tournant vers Robert :

— Combien avez-vous fumé de cigares ?..

— Au moins deux, répondit-il avec un bon sourire.

— Mais, ajouta-t-il, pendant que Murray s'empressait de s'excuser auprès de sa femme, nous avons eu avec votre père une conversation assez longue au sujet des craintes qui motivèrent votre brusque départ de Fiesch. Et j'ai été assez heureux de les réduire à néant.

— Oh ! tant mieux.

— L'individu qui l'a menacé et que je connaissais bien est mort tout récemment. J'en ai fourni la preuve à votre père, qui va reprendre toute sa quiétude et sa bonne humeur de jadis.

— Je m'en suis aperçue déjà ! Ah ! Robert, vous faites des miracles...

— Hélas ! non, mais je sais protéger et défendre ceux que j'aime... Et puis, ce n'est pas tout...

— Qu'y a-t-il encore ?

— Un chagrin pour vous, peut-être ?

— Ah ! Dites...

— Un homme que vous avez rencontré peut-être dans la forêt, celui que j'ai entendu dénommer M. Antoine..., l'herboriste ?

— Oui, je sais... Un bon vieux, très savant et très drôle. Que lui est-il arrivé ?...

— Eh bien ! comme nous passions devant sa demeure, votre père et moi, nous l'aperçûmes immobile, les deux coudes appuyés sur sa table. Cette immobilité nous surprit. La maison était ouverte. Nous entrâmes. Ce pauvre homme était mort.

— Ah ! mon Dieu !...

— Il nous fallut requérir du monde pour le veiller, pour garder sa maison. C'est cela qui nous a pris tant de temps.

— Vous avez bien fait, Robert.

— Cette disparition vous cause quelque chagrin, Lucy ?

— Je ne saurais le dire. C'est à peine si je le connais. Seulement il était très doux, très obligeant. J'avais pour lui une certaine sympathie.

— Vous causiez souvent ensemble ?

LOUIS LETANG

(*La suite à demain*)

(*) Traduction et reproduction interdites.

tre au bénéfice de la Caisse des Écoles, 50 fr.

SENS (Yonne). — L'Estudiantina de Sens vient de renouveler son bureau comme suit, pour l'année 1910.

MM. L. Duclol, président ; H. Fissot, vice-président ; Mlle L. Dumend, trésorière ; MM. Dumont, secrétaire ; Vandevogel, directeur ; Mlle Darde et M. Clouzard, assesseurs ; M. Bourgoin, archiviste.

SOISSONS (Aisne). — La direction de l'Orphéon de Soissons vient d'être confiée à M. E. Mortier, en remplacement de M. A. Boubert, démissionnaire, qui occupait ce poste depuis 1891.

— La Société des bigotphones du « Verre de Vase de Soissons » offrira un concert à ses membres honoraires, au théâtre, le jeudi 10 février, à 8 h. 1/2 du soir, avec le concours d'artistes, d'amateurs et de la musique du 67e d'infanterie.

TREVOUX (Ain). — En assemblée générale, l'Harmonie municipale de Trévoux a renouvelé son bureau, pour 1910, ainsi qu'il suit :

MM. Bollet, député-maire et E. Passaquay, 1er adjoint, présidents d'honneur ; Th. Bernard, vice-président actif ; B. Breylon, sous-directeur ; A. Sugier, secrétaire ; E. Bouhalier, secrétaire-adjoint ; Girard, Ch. Viannay, L. Ronzaud et A. Pouget, assesseurs ; P. Treppo, père, archiviste.

VALENCIENNES (Nord). — Sur la proposition de l'administration municipale, la commission des fêtes de Valenciennes a décidé d'organiser un grand concours de musique, qui aura lieu l'année prochaine, les 13, 14 et 15 août 1911.

VERRIÈRES-LE-BUISSON (Seine-et-Oise). — La société musicale les Amis de l'Agriculture et de l'Horticulture, a constitué son bureau, comme suit, pour 1910 :

MM. Levêque de Vilmorin, président ; E. Seguin, vice-président ; L. Sallé, secrétaire ; P. Brier, trésorier ; D. Mouton, bibliothécaire; J. Lochet, J. Legros, E. Marcelot, L. Brier, J. Lesieur, membres.

Cette société a offert récemment à ses membres honoraires, un concert qui a obtenu le plus vif succès.

Henri Laffitte.

Causerie Financière

Il ne reste plus rien de la faiblesse ressentie par le marché à la fin de la semaine dernière, et, à part une légère hésitation le jour de la liquidation, la tendance générale a été constamment des plus satisfaisantes.

Les détenteurs de capitaux qui fournissent d'ordinaire l'argent pour les reports n'ont pas cru, cette fois, devoir se démunir de leurs disponibilités, d'où le resserrement du taux des reports. Cependant, la Bourse ne s'en est pas affectée outre mesure, car dès le lendemain de la liquidation les cours se sont raffermis, et depuis, la reprise a continué. Aussi finit-on partout en avance sur les cours de samedi dernier, et souvent même plus haut que jamais.

Il faut vraiment admirer la vitalité du marché financier de Paris. Il résiste à des coups aussi imprévus que violents et traverse les crises avec une aisance qu'on ne saurait assez faire remarquer.

D'autre part, le désastre causé par les inondations doit forcément être réparé aussi promptement que possible et certaines entreprises industrielles ne manqueront pas de trouver là un débouché pour leurs produits.

Ce qui doit être examiné et suivi de près c'est la tenue de la Bourse de New-York. Les soubresauts qui s'y produisent depuis quelques semaines, les faillites qui en résultent, prouvent que les Américains continuent leur jeu de casse-cou. Cette perturbation continuelle exerce une impression désagréable à Londres et même à Berlin. Seule notre Bourse reste à peu près indemne.

Il y a cependant là un danger qu'il ne faudrait pas négliger tout à fait.

En ce qui concerne la situation monétaire, elle reste excellente. On comptait sur une nouvelle réduction du taux d'escompte à la Banque d'Angleterre, mais, au dernier moment, un gros retrait d'or a fait retarder cette mesure.

Les Rentes françaises n'ont pas échappé tout à fait à l'ambiance. Elles ont subi une réaction [illegible] à remonter. En [illegible], elles se montrent très fermes. La Rente perpétuelle finit à 99 à terme, à 98,97 au comptant ; l'Amortissable s'inscrit à 98,85.

Du 23 au 29 janvier, les opérations de la Caisse d'Epargne de Paris se soldent par un excédent de retraits de 360.908 francs.

Les Fonds Coloniaux conservent une excellente tendance. L'Emprunt du Tonkin se négocie à 82 ; Madagascar 3 % vaut 94,25 ; l'Afrique Occidentale fait 460.

Les obligations de la Ville de Paris restent très soutenues. Les inondations qui viennent de ravager Paris et les environs vont occasionner de nombreux travaux et, partant, demander beaucoup de capitaux, car certaines dépenses incombent à la Ville seule.

L'ensemble des Fonds d'État étrangers a été indécis.

Le Turc unifié s'est même alourdi sur les nouvelles moins favorables de la situation en Orient ; il s'est amélioré à 95,75.

Les Fonds helléniques sont à peine traités, malgré la crise politique traversée par ce pays.

On remarque l'hésitation et l'irrégularité des Fonds russes. Le 5 % cote 104,25 ; le 4 1/2 ne s'éloigne guère de 99,10 ; le Consolidé évolue assez bas à 94,80 ; le 4 0/0 1901 se tient à 94,90, le 3 % 1891 fait 79,95 et le 3 % 1896 clôture à 78,70. La spéculation et le comptant délaissent ces titres en ce moment.

L'Extérieure s'est tassée pour reprendre ensuite, et termine à 96,70. Le change est au-dessous de 7 %. Le Portugais résiste bien à 65,70 et l'Italien ne varie pas à 103,50.

Les Fonds austro-hongrois se maintiennent au comptant. En ce qui concerne l'emprunt hongrois dont il a déjà été parlé plusieurs fois, le ministre hongrois dit : « qu'il n'y songe pas avant d'y avoir été autorisé ». Ce n'est pas un démenti.

Les Fonds bulgares ne modifient guère leurs positions. Le 4 1/2 % se traite à 477,50 ex-coupon semestriel ; le 5 % 1902 finit à 516 et le 5 % 1904 à 507.

Le Serbe amortissable fléchit à 86,60 ; l'Emprunt des Monopoles se retrouve à 508.

Une petite réaction se produit sur l'obligation Marocaine à 522.

Le Japonais 4 % se négocie à 98,95 ; le 5 % à 106,15. Les Chinois ne varient pas, suivant leur habitude.

Bonne tenue des Fonds argentins le Rescision avance à 97,75 ; l'Emprunt 4 1/2 de la province de Buenos-Aires est recherché à 492 et le 5 % à 511.

Les Fonds brésiliens sont des plus actifs. Le 4 % progresse à 92,20 ; le Funding finit à 104,90 et l'Emprunt Fédéral (Port de Pernambuco) s'inscrit à 501,25.

On demande les Lots du Congo à 104.

✂

Après un léger tassement, les Établissements de crédit se relèvent et terminent presque au plus haut.

La Banque de France se raffermit à 4.300. Ses bénéfices pour l'exercice courant accusent une augmentation sur ceux de 1909.

Plus-value sur l'action du Crédit Foncier à 830 ; ses obligations gardent leur fermeté coutumière.

Une certaine hésitation se constate sur la Banque de Paris à 1.780 ; la Société Générale finit à 714, soutenue par l'augmentation des bénéfices qui de 10.618.447 fr.; en 1908 ont passé à 13.919.075 fr. en 1909, soit un accroissement de 3.301.628 francs en faveur de 1909.

Le Crédit Lyonnais se maintient à 1.415 pas tout à fait au plus haut. Le Comptoir National d'Escompte avance à 815, ex-coupon de 12,50.

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie progresse à 292.

La Banque de l'Union Parisienne conserve son avance à 948 ; la Société Marseillaise de crédit fait aussi preuve de fermeté à 930.

Le Crédit Mobilier Français s'inscrit en nouveau progrès à 688. Il procédera jeudi prochain à l'émission de 90.000 obligations 5 % de 500 francs de l'Etat de Bahia.

Le Crédit Industriel se traite à 731.

L'ensemble des Banques étrangères est bien disposé et l'on constate de l'avance sur quelques-unes d'entre elles.

La Banque Ottomane s'inscrit à 717, à terme.

✂

Le Marché des actions des Grandes Compagnies françaises des Chemins de fer a subi un ralentissement du fait des inondations, qui ont, non seulement causé des dommages considérables, mais jeté une grande perturbation dans le trafic et dans tous les services.

L'Est varie à peine à 945 ; le Lyon reprend à 1.350 ; le Midi reste ferme et indemne à 1.170 ; le Nord cote 1.750 ; l'Orléans finit à 1.447,50 et l'Ouest à 980.

L'Orléans et le Lyon sont les réseaux les plus atteints.

Pour la troisième semaine de l'exercice les recettes des cinq grandes compagnies présentent une nouvelle augmentation. Celles du Lyon sont égales à celles de 1909.

Différence en 1910

Du 15 au 21 janvier		Diff. totale
Nord	+ 65.000	+ 328.000
Lyon	=	+ 1.060.000
Orléans	+ 78.000	+ 557.000
Midi	+ 116.000	+ 673.000
Est	+ 80.000	+ 630.000

Les Chemins espagnols sont soutenus par la nouvelle détente du change. Les Andalous cotent 218 ; le Nord est à 364 et Saragosse à 421,50 ; les Chemins portugais sont mieux disposés à 363.

L'action des Chemins lombards se négocie à 128. Des négociations sont entamées entre le gouvernement autrichien et les représentants de la Compagnie. Ceux-ci ont exposé les difficultés dans lesquelles se débat la Compagnie, la nécessité d'un emprunt qui ne pourrait être réalisé qu'avec la garantie du gouvernement. Mais les représentants du gouvernement ont objecté la situation des finances qui ne permet aucun concours de la part de l'État ; ils concluent à un nouveau sacrifice de la part des obligataires, à un nouvel ajournement des amortissements des priorités et à un autre plan des tirages et amortissements.

✂

L'ensemble des Valeurs Industrielles est soutenu, à l'exception de quelques actions des entreprises directement touchées par les inondations.

Le Métropolitain a rétrogradé à 568 pour remonter à 577 ; le Nord-Sud a fléchi à 274 et reprend à 294.

Sans vouloir jeter le discrédit sur les valeurs ayant eu à souffrir des éléments déchaînés, il semble pourtant que la plus élémentaire prudence consiste à attendre, avant d'entrer dans ces affaires, qu'on sache à quoi s'en tenir sur l'étendue des dommages.

Les Tramways, dont le service est partiellement ou totalement suspendu, sont lourds. L'Est Parisien, les Tramways Sud, Rive Gauche, Nogentais, Cie Générale Française, s'inscrivent encore en réaction.

Les Omnibus par contre se raffermissent à 1.480 ; ils bénéficient d'un supplément de recettes. Les Voitures sont également en hausse à 240.

Les Compagnies de Navigation maritimes ont subi un tassement.

Suez reprend à 5.095.

La Thomson Houston monte à 848 ; elle devra fournir tout un matériel neuf à bien des usines. Les Ateliers de Jeumont, qui auront aussi des commandes supplémentaires à exécuter, se raffermissent à 480 ; l'Electricité de Paris, dont l'usine de Saint-Denis n'a nullement souffert, progresse à 518. Toutefois la clientèle du Métropolitain leur manquera partiellement pendant quelque temps.

Les secteurs, qui tous ont subi un ralentissement ou une suppression momentanée dans leurs fournitures de courant, sont plus calmes.

L'action de la Société havraise d'Énergie Électrique conserve toute sa fermeté à 460. En vue d'étendre son activité, cette Société étudie la transformation de son usine et le remplacement de l'ancien matériel par des machines puissantes, beaucoup plus économiques, lui permettant de fournir de la force motrice à grande distance de façon à assurer le développement constant de son exploitation dans les meilleures conditions.

Influencé par la lourdeur de New-York et la tenue moins bonne du cuivre, le Rio se tasse à 1.925 à terme pour finir à 1.940. Boleo reste à 820.

Les Aciéries, non seulement regagnent [illegible] terrain perdu l'autre semaine, [illegible] vent en bénéfice.

✂

Le marché en banque résiste fort bien.

L'obligation de la Province de Mendoza se négocie à 483,50 ex-coupon ; les obligations nouvelles de la Province de San-Juan se traitent à 482, soit en notable avance sur leurs cours d'émission. On sait que la Banque Française du Rio de la Plata est chargée d'encaisser directement le produit des garanties spéciales affectées au service de ces titres. On recherche l'obligation du Port de Bahia à 475. D'après les statistiques, le mouvement du port en 1909 a porté sur 1.100 navires, représentant un tonnage de 2.107.565 tonnes et 67.859 hommes d'équipage.

Les obligations du Port de Para sont tenues à 460,50. La Compagnie fait remarquer que ces obligations possèdent, non seulement une première hypothèque sur le port et ses revenus, mais aussi une garantie indirecte du gouvernement fédéral par la délégation d'un impôt douanier qui s'élève actuellement à près de 300.000 francs par mois. Depuis que la Compagnie a à sa disposition un premier entrepôt et une longueur de 120 mètres de quai, — c'est-à-dire depuis le 16 octobre, — les résultats de l'exploitation ont atteint, ajoute la Compagnie, les chiffres suivants. En octobre les recettes brutes ont été de 244.800 francs ; en novembre de 365.300 et en décembre de 393.600 et les recettes nettes respectivement de 105.600, 180.000 et 235.200 francs.

Les actions de capital de la Cairo Electric Railway and Heliopolis Oasis se traitent à 292,50 ; les actions de dividende à 320. Sur les 25.000 kilomètres carrés de terrains à bâtir que la Société possède à Héliopolis, elle a cédé déjà un certain nombre à des particuliers. Dans les derniers mois surtout les ventes ont été actives ; leur prix moyen a dépassé 25 francs par mètre carré. La Compagnie pratique un système de vente à paiements différés qui paraît devoir donner d'excellents résultats.

Les obligations de l'Uruguay East Coast Railway sont tenues à 468. Le réseau de la Compagnie comporte une longueur de 50 kilomètres en exploitation et de 63 kilomètres en construction. Pour ces 113 kilomètres, le gouvernement de l'Uruguay accorde une annuité de 494.375 francs soit 13.125 francs de plus que l'annuité exigée par le service, intérêts et amortissements, des obligations. A cet excédent s'ajouteront les bénéfices nets de l'exploitation, qui se sont chiffrés en 1909 par 110.000 fr. pour les 50 kilomètres exploités.

On note des échanges sur l'obligation de la Compagnie Générale de Pernambuco à 455. On rappelle que cette Compagnie est propriétaire d'un chemin de fer de 100 kilomètres, raccordé au Great Western avec lequel la Compagnie de Pernambuco a passé un traité d'exploitation. Ce chemin de fer dispose de : 12 locomotives, 250 wagons, 80 kilomètres de lignes téléphoniques, des stations, des ateliers de construction, etc. L'actif comprend également 150 maisons, des fabriques de sucre, des terres de culture, etc., constituant la garantie des obligations.

On trouve les obligations de la Société hongroise des cuivres à 370, cours auquel elles donnent un revenu de 5,60 %. La Société [illegible], son actif minier et industriel, déjà en grande partie amorti sur les bénéfices des années précédentes, représente un gage supérieur ; il comprend des ateliers, des usines de traitement de ses minerais et un chemin de fer de 16 kilomètres. De plus, on rappelle que l'emprunt actuel a pour but de porter la production annuelle à environ 2.000 tonnes de cuivre raffiné.

Les coupons peuvent être touchés, les 1er juin et 1er décembre à la Banque des Pays-Autrichiens et à la Société Générale.

Malgré la tenue moins satisfaisante de l'ensemble des valeurs de cuivre, la Spassky Copper s'est facilement maintenue au-dessus de son cours d'introduction. Elle donne lieu à de nombreux échanges à 66,75. La perspective de la déclaration prochaine d'un acompte de dividende pour l'exercice actuel n'est peut-être pas sans influencer les cours de cette valeur.

Le marché des Mines d'or reste satisfaisant. S'il a été indécis pendant quelques séances, il est redevenu ferme ensuite. En liquidation, les reports ont été un peu plus élevés que précédemment.

La Brakpan se tient à 76,50 ; la Crown Mines cote 210 ex-coupon ; l'East Rand finit à 140,50; Ferreira Deep se traite à 145,50, Ferreira Gold à 430,50, ex-coupon et ex-répartition ; la Goldfields cote 152,50 ; la Rand Mines est à 237,50; la Robinson Gold s'inscrit à 262 ex-coupon de 18,75 ; la Modderfontein B est demandée à 81,25 ; la Lena Goldfields s'inscrit à 51,25 et la Transvaal Consolidated Land finit à 80.

Fermeté aussi des Valeurs de diamants. La De Beers se négocie à 479,50 et la Jagersfontein avance à 233,50.

INFORMATIONS ET COMMUNIQUÉS

Etat de Bahia

Le Crédit Mobilier Français va procéder le 1[illegible] de ce mois à l'émission publique d'un emprunt de 45 millions de francs 5 % or de l'État de Bahia (États-Unis du Brésil).

L'État de Bahia est le plus ancien État Brésilien dont les fonds soient cotés à la Côte Officielle de la Bourse de Paris (1890) et peut-être l'un des plus riches des États, en raison de la variété de ses produits.

En garantie de son emprunt, l'État délègue en gage la totalité de son réseau de chemins de fer, plus le produit des droits sur le cacao, le café et le tabac, après le service de l'emprunt de Londres, lequel n'absorbe qu'une annuité de £ 55.000, alors que le dit produit s'élève annuellement à £ 253.000 laissant ainsi disponible une somme de deux fois supérieure au service du présent emprunt.

[illegible] obligations nouvelles sont offertes à [illegible] rapportant 25 francs par an. Leur [illegible] la Cote Officielle a été demandée.

Compagnie de Mozambique

Des statistiques publiées par l'*Union douanière Sud-Africaine*, il ressort que pour les dix premiers mois de 1909, à l'exclusion de l'or, les importations transmaritimes en Rhodésia, par voie du Cap, ont une valeur de £ 298,634, tandis que celles de la voie de Beira atteignent £ 735.991. Ces chiffres indiquent, en faveur de Beira (Mozambique), une proportion de 71 % et une progression considérable sur 1908. En 1908, pour les dix premiers mois, le pourcentage s'établissait ainsi : Beira, 66 3/4 ; les ports de la Colonie du Cap 33 1/4. En ce qui concerne les exportations, la différence est encore plus accentuée.

A l'exclusion de l'or, les exportations par la voie du Cap montent à £ 18.750 et par la voie de Beira à £ 148.046, ce qui établit le pourcentage suivant : Beira 88 3/4 ; le Cap 11 1/4 %.

Coupons payables en Février

(Net d'impôts sur actions au porteur)

Banque Commerciale et Civile, 12,50 ; Chemin de fer Koursk-Kieff, 12,50 ; Approvisionnement des Charcutiers de Paris, 2,40 ; Belgo Canadian Pulp and Paper, 14 ;— priv., 17,50; Brasseries Rinck, 13,70 ; Automobiles Chenard et Walker, 18,37 ; Docks d'Orléans, 16,75 ; East Rand, 5 ; Gaz Européen, 12,50 ; Gaz de Maubeuge, 9,25 ; Métallurgique Russo-Belge, 53 ; Robinson Deep, 2,97 ; Robinson Gold, 18,75 ; Sucreries, Raffineries en Roumanie, 25 ; — cap., 55 ; — cap. priv., 30 ; — jouis., 25.

Valeurs Métallurgiques et de Charbonnages

Cotées aux Bourses de Lyon et de Lille

Aciéries de Firminy, 1.354 ; Aciéries de la Marine, 1.500 ; Aciéries de Saint-Etienne, 1.590; Alais (Forges), 119 ; Aluminium Sud-Ouest, ...; Bouhey (Usines), 79 ; Caucase (Société Industrielle), 376 ; Chaléassière, 655 ; Chambon-Feugerolles, 1.315 ; Chasse, 1.535 ; Châtillon-Commentry, 1.615 ; Commentry-Fourchambault, 1470 ; — jouissance, 950 , Constructions mécaniques, Midi Russie 5,50; Creusot (Schneider), 1.935 ; Cuivres de France, 107 ; Cuivre-Lyon-Mâcon, 220 ; Electr. Métall. franç., 1.570 ; — non lib., 1.498 ; Franche-Comté, 156 ; Franco-Russe (Baird), 410 ; Horme (Etablissements), 238 ; — parts, 233 ; Huta-Bankowa, 2.030 ; Kama, 1.080 ; — parts, 669 ; Antimoine Brioude, 208 ; Mines Ban Lafaverge, 125 ; Mines Anderny-Chevillon, 250 ; Mines Blanzy, 1.797,50 ; Borax, 5 1/2, 280 ; Mines Bouble, 1.235 ; Mines Champagnac, 1.235 ; Mines Communay, 125 ; Mines Dombrowa parts, 1.512 ; Mines Grand-Combe, 1.735 ; Mines Krinka (Berestow), 125 ; — priorité, 209 ; Mines Loire, 245 ; Mines Montrambert, 740 ; Mines Péronnière, 599 ; Mines Pontgibaud, 441 ; Mines Rive-de-Gier, 27 ; Mines privilégiées, 75 ; Mines Rochebelle, 308 ; Mines Roche-la-Molière, 1 703 ; Mines Saint-Etienne, 458 ; Mines Tréfonds, 400 ; Mines Trifail, 321.

Albi (30.000 actions) 225 ; Aniche (72.000 parts) 1.330 ; Anzin 100e (28.800 d.), 8.393 ; Béthune (17.000 actions), 5.494 , — 50e, 110 ; Blanzy (30.000 actions), 1.800 ; Bruay (300.000 actions), 1.233 ; — dixième, 122,25 ; Campagnac (7.000 actions), 261 ; Carvin (3.945 actions), 3.300 ; — cinquième, 664 ; Clarence (20.000 actions), 550 ; Courrières (60.000 actions), 3.450 ; Crespin [illegible] ; Dourges (centième), 385,50 ; Drocourt (3.300 actions), 6,799 ; — dixième, 683 ; Escarpelle (28.805 actions), 1.010 ; Ferfay (21.000 actions), 473 ; Flines-lès-Raches (30.000 actions), 72 ; Lens (300.000 actions), 1.045 ; — dixième, 104 ; Liévin (29.160 actions), 4.710 ; — 300e, 156; Ligny-lès-Aire (12.000 actions), 695 ; Marles (16.000 parts), 2.540 ; — (32.000 actions), 3.340 ; — vingtième 168 ; Meurchin (4.000 actions), 4 510 ; — cinquième, 2.940 ; Nord d'Alais (8.000 actions), 320 ; Ostricourt (6.000 actions), 3.199 ; Thivencelles (5.000 actions), 1.220 ; Vicoigne (80.000 actions), 1.715 ; — dixième, 174 ; Ateliers Construction Nord France, ... ; Biache-Saint-Waast, ... ; Denain et Anzin, 2.323; Saint-Amand (forges laminoires), ... ; Saint-Sauveur-les-Arras, ... ; Thiant (boulonnerie), 1450 , Tubes Valenciennes, 240 ; Escaut (Métallurgie), 650.

SOU A SOU

Arriver à posséder un capital est chose facile en souscrivant des **Bons d'épargne** de **La Capitalisation**, 3, rue Louis-le-Grand, Paris, entreprise privée assujettie au contrôle de l'État, fondée en 1888, garanties 28 millions. Avec des versements depuis **1 franc par mois**, on constitue sou à sou et en toute sécurité, un capital payable immédiatement à la suite de **tirages mensuels.** Capitaux payés : 8 millions et demi.

Envoi gratuit de notices et renseignements. On demande des agents.

Devinettes et Problèmes

N° 2.816. — Charade.

Par M. M. Raude, à Cherbourg.

Mon Un, mon Deux et mon Entier,
Sont de nature végétale ;
Si leur valeur n'est pas égale,
Tous trois se font apprécier.
L'Un, présent de Cérès la blonde
Et juste orgueil du laboureur,
Sort, pour l'universel bonheur,
D'un sol que le travail féconde.
Par contre sans travail aucun,
Le Deux, assez modeste plante,
Sorte d'herbe odoriférante,
Donne un agréable parfum.
L'Entier, ressource alimentaire,
Est un fort utile produit
De la culture maraîchère
Et constitue, une fois cuit,
Un mets passant pour salutaire,
Qui tout au moins jamais ne nuit.

N° 2.817. — Mots en losange.

Par M. G. de M.

Cinq. Commune russe autonome.
Gros fruit. Dans l'empire ottoman
Une province ainsi se nomme.
Village d'eaux en Puy-de-Dôme.
Propre. Morceau de talisman.
Il vous sera facile, en somme,
En vous appliquant tant soit peu,
De venir à bout de ce jeu.

N° 2.818. — Curiosité

Par M. C. Ternus, à Val-et-Châtillon.

Aux mots « fume, Aure, nain, traine, fin, rite » ajouter une voyelle et une consonne et former six mots nouveaux dont les initiales donneront, en acrostiche, le nom d'un Etat européen.

SOLUTIONS

N° 2.813

renivela, aleviner

N° 2.814

A L E T H
L E T H E
E T H E R
T H E T E
H E R E S

N° 2.815

Ramus + A + Gien = musaraigne.

Les solutions, accompagnées des noms et adresses *écrits lisiblement*, doivent être adressées au Rédacteur soussigné dans la huitaine.

Amédée Festa.

LA MODE ET L'HYGIÈNE

La merveille du tempérament français est le ressort avec lequel il se relève de tous les désastres. Aussi n'ai-je aucune honte à venir répondre aux questions frivoles qui me furent posées par mon courrier de la semaine dernière. Un lecteur m'interroge à propos du « chic » dans le port des gants chez l'homme... Pourquoi ne lui donnerais-je pas satisfaction ? Les ouvriers de la ganterie sont aussi intéressants que les autres. Souhaitons que nos théâtres, qui ont vaillamment donné leurs représentations, même avec des éclairages de fortune, dans le but de faire vivre leur personnel et les petits métiers qui vivent de leurs spectacles, aient de fructueuses recettes prochaines, et qu'on fasse craquer des masses de paires de gants, à force d'applaudir.

Les hommes élégants affectent parfois de ne pas se ganter, et cela s'explique jusqu'à un certain point ; — car pour exhiber une main nue, il faut l'avoir soignée. — Le monsieur qui a une main élégante annonce par là qu'il ne se livre à aucune besogne grossière ; de plus, on suppose qu'il s'est transporté autrement que dans un véhicule public, vulgaire, impliquant le maniement de gros sous, de [illegible]. Enfin, ce qui prime tout, c'est que la main dégantée est d'*étiquette*, à tel point qu'on ne se présente devant un souverain ou un très grand personnage, que dans ces conditions. Il y a même cette coutume assez bizarre que l'on observe peut-être encore à l'Opéra : lorsque le directeur et son haut personnel reçoivent la visite d'un monarque, chaque homme porte le gant clair à la main gauche — parce qu'on est « en soirée » — et la droite nue, parce qu'elle se prépare à l'étreinte traditionnelle qui termine généralement la réception. Ceci implique donc le gant obligatoire au théâtre.

En réalité, je ne saurais trop le répéter : le but des gants est de préserver la main de tout ce qui peut l'altérer : froid, souillures, contacts désagréables aussi. — Par conséquent, on *devrait* porter les gants constamment dehors, et *les ôter* en entrant dans un salon, dans un lieu quelconque de réunion élégante. — Toutefois, l'homme se gante pour danser, parce que cet exercice peut lui procurer une légère moiteur qui serait désagréable à sa danseuse et préjudiciable à la toilette de celle-ci.

Les femmes ont donc le plus grand tort de ne pas ôter franchement leurs gants pour « goûter », pour jouer aux cartes, — et elles sont également dans le faux, quand elles se gantent pour recevoir à leur «jour». — Le soir, chez elles, en grande réception, elles peuvent, selon leur manière d'apprécier les raisons expliquées ci-dessus, faire à leur bon plaisir.

J'ajouterai que le soin des ongles s'est généralisé à tel point que tous les messieurs ont recours plus ou moins souvent à la manucure. Il y a là une petite industrie féminine à encourager, car elle fait vivre beaucoup de femmes très honnêtes, très sérieuses, dignes d'intérêt.

Je ne dis pas qu'il faille se « faire faire les mains » toutes les semaines : mais sans exagération, simplement en allant au bain, les personnes modestes se font mettre les ongles en état, de temps en temps, et savent les entretenir ensuite. Rien n'est plus facile.

Quant à la main elle-même on l'obtient douce, lisse, blanche, parfumée, exempte de crevasses et d'engelures par les célèbres produits des *Prélats*, inventés par le moine Dom del Giorno pour le Pape Léon X. Se servir du savon des Prélats au lieu de tout autre; puis chaque fois qu'on s'est lavé les mains, les enduire d'un rien de Pâte des Prélats et essuyer avec la Poudre des Prélats. Le soir faire de même pour la nuit. — Prix : Savon, 2 fr. 50. — Pâte, 5 francs. — Poudre, 5 francs. — Port : 50 c. par article. — Deux ou trois ensemble, un postal de 0 fr. 85 c. Parfumerie Exotique, 35, rue du Quatre-Septembre. Craindre les contrefaçons.

Cousine Jeanne

BOITE AUX LETTRES

COLETTE : Si vous pouvez prier quelqu'un de siffler doucement près de vous, dès que vous commencez à ronfler, cela vous corrigera très vite.

JEANNE, A TOULOUSE : Une jeune fille, très jeune, n'a pas officiellement de cartes. Elle n'en prend qu'exceptionnellement.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉ DE LA VILLETTE (Revue hebdomadaire). — Animaux présentés au marché :

	Gros bétail	Veaux	Moutons	Porcs
Lundi 31 janvier....	5.493	1 427	24.657	6.948
Jeudi 3 février.....	3.211	1.685	19.319	6.950
Totaux de la semaine	8.704	3.112	43.976	13.898
— semaine préc^e	6.504	2.316	29 169	9.080
Différence en plus....	2.200	796	14.807	4.818
— en moins..	»	»	»	»

Les introductions directes [illegible], du 27 janvier au 3 février, se sont élevées à 2.396 têtes de gros bétail, 18.341 moutons, 3.445 veaux, 5.072 porcs.

Cours moyen du dernier marché aux 50 kilos viande nette.

	1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs	78	66	54
Vaches	77	63	54
Taureaux	65	58	54
Veaux	110	100	70
Moutons	107	94	85

Porcs : en chair, de 43 à 46 fr. les 50 kilos vifs ; gras, de 42 à 44 fr.; coches, de 30 à 38 fr.

✂

Gros bétail. — Lundi, les prix ont fortement baissé par suite des gros arrivages provoqués par la hausse du marché précédent. Jeudi, la vente a été très mauvaise et les prix se sont péniblement maintenus.

On cote spécialement : bœufs et vaches de choix, de 78 à 85 fr.; limousins, de 75 à 83 fr.; bourbonnais, de 71 à 78 fr.; normands, de 67 à 77 fr.; marchois, de 67 à 73 fr.; mayennais, de 59 à 69 fr.; choletais, nantais, maraîchins de 62 à 70 fr.; châtrons, de 62 à 78 fr.

Moutons. — Des arrivages excessifs résultant de la hausse du précédent marché, ont provoqué un fort recul des prix, lesquels sont revenus au taux de ceux d'il y a huit jours. Jeudi, la vente a été très mauvaise avec des prix difficilement maintenus.

Moutons de choix, de 107 à 117 fr.; nivernais et bourbonnais, de 98 à 107 fr.; berrichons et beaucerons, de 98 à 107 fr.; limousins et dorachons, de 98 à 102 fr.; bizets et albigeois, de 90 à 106 fr.; toulousains, de 90 à 98 fr.; champenois et bourguignons, de 90 à 105 fr.; gapiens, de 90 à 97 fr.; lorrains, de 90 à 100 fr.; de la Haute-Marne, de 90 à 100 fr.; de Barcelonnette, de 90 à 96 fr.; sortes du Lot et de l'Aveyron, de 90 à 94 fr.; de Cavaillon, de 90 à 96 fr.; du Nord, de 90 à 105 fr.; brebis, de 88 à 97 fr.

Veaux. — Lundi, la vente a été mauvaise et les prix ont fortement réactionné. Jeudi la vente a été très mauvaise et les prix ont encore baissé d'une façon sensible.

Porcs. — La vente a été mauvaise lundi avec un fort recul des prix. Jeudi, la vente est restée mauvaise à des prix en léger recul.

✂

Blés. — Le ministère de l'agriculture vient de publier dans le « Journal officiel » les résultats de son enquête annuelle faite avec le concours des professeurs d'agriculture pour la superficie ensemencée en blé et l'état des cultures au 1er janvier.

Les superficies sont en diminution sur l'an passé, 6.304.700 hectares au lieu de 6.450.250, soit 145.550 hectares de moins ; cette diffé-

Hors Concours Paris 1889
Rhum CHAUVET
SIX GRANDS PRIX

RELEVÉ HEBDOMADAIRE DES VALEURS NE FIGURANT PAS AU TABLEAU QUOTIDIEN DU Petit Journal

Dernier revenu	Bourse de Paris du 5 Février 1910	Dernier cours	5 Févr.
	VALEURS FRANÇAISES Empr^ts Colonies et Protectorats		
17 50	Guadeloupe 1898 3 ½ %, r. à 500	470 ..	... ..
17 50	— 1901 3 ½ %, r. à 500	475 ..	... ..
17 50	Martinique 1899 3 ½ %, r. à 500	475 ..	... ..
15 ..	Gouvernement tunisien 1902 3 %	427 ..	429 ..
17 50	— — 1903 3 ½ %	499 ..	... ..
	Empr^ts Départements et Villes		
17 20	Dép. de l'Aude 1898 3 44 %, r. à 500	476 ..	... ..
35 ..	— Constantine 1897 3½ %, r. 1,000	965 ..	965 ..
15 ..	— Dordogne 1887 3 %, r. à 500 f.	420 50	... ..
16 50	— Haute-Garonne 1898 3 30 %..	460 ..	... ..
17 50	Ville d'Armentières 1886 3 ½ %	504 ..	... ..
17 50	— Beauvais 1895, 3½ %, r. à 500 f.	487 50	490 ..
17 50	— Besançon 1893 3½ %, r. à 500 f.	490 ..	495 ..
17 50	— Bordeaux 1891 3½ %, r. à 500 f.	513 ..	500 ..
17 50	— Cognac 1896 3 ½ %, r. à 500 f.	489 ..	488 ..
17 50	— Grasse 1895 3 ½ %, r. à 500 f.	475 ..	... ..
18 ..	— Niort 1894 3 60 %, r. à 500 f.	488 ..	493 ..
.. ..	— Roubaix-Tourcoing, remb. 50 f.	57 50	56 50
17 50	— Vienne (Isère) 1893 3½ % r. 500	486 50	493 ..
	ACTIONS		
45 ..	Soc. Marseillaise, lib. comptant	934 ..	930 ..
.. ..	Cuivre et Pyrites, act. 250 fr...	191 ..	191 50
5 ..	Chem. de fer sur routes d'Algérie	143 ..	... ..
22 50	Landes, action de 450 fr. t. payé	498 ..	... ..
26 50	Nogentais, action 500 fr. t. payé	550 ..	550 ..
22 ..	Régionaux des Bouches-du-Rhône	493 ..	... ..
20 ..	St-Étienne-Firminy, Rive-de-Gier, ext	417 ..	413 ..
20 ..	Sud-Ouest (Ch. de fer du) 500 f. t. p.	411 ..	... ..
19 ..	Tramways électriques d'Angers	225 ..	... ..
17 50	— Élect. d'Oran, 500 f. t. p.	305 ..	... ..
.. ..	— de la Rive gauche de Paris	47 50	48 ..
25 ..	— de Roubaix-Tourcoing, 500 f. t. p.	570 ..	560 50
21 50	— de Rouen, act. 500 f. t. p., r. 600	680 ..	675 ..
.. ..	— des Deux-Sèvres, act. privil.	82 ..	85 ..
.. ..	— — act. ordin.	30 ..	... ..
15 ..	Wassy à Saint-Dizier, 500 f. t. p.	335 ..	... ..
25 ..	Annuit. Lérouville à Sedan, r. 500	576 ..	580 ..
15 ..	Annuités Nord, remb. à 500 fr..	434 ..	... ..
25 ..	— Orléans-Châlons	635 ..	630 ..
7 50	Banque de l'Afrique occid^le, 500 f.	690 ..	684 ..
30 ..	— Coloniale de la Guadeloupe	410 ..	... ..
25 ..	— Commerciale et industrielle	700 ..	... ..
15 ..	— Nation^le d'Haïti, act. 500 f. 250 p.	540 ..	550 ..
25 ..	— Suisse et Française, 500 f. t. p.	604 ..	603 ..
.. ..	Compagnie foncière de France..	94 ..	94 ..
50 ..	Crédit algérien, 500 fr. tout payé	1291 ..	... ..
.. ..	— Foncier colonial, 500 t. p.	98 ..	98 ..
8 ..	Comptoir Naud. act. de 100 f. t. p.	180 ..	185 ..
30 ..	Soc^té franç. de Banque et Dépôts	642 ..	642 ..
40 ..	— — de Reports et Dépôts	850 ..	... ..
25 ..	— Immobilière Marseillaise.	543 ..	540 ..
75 ..	Docks et Entrepôts du Havre..	1595 ..	... ..
66 ..	Eaux (Cie générale des), ac. jouis.	1420 ..	1429 ..
18 50	— de la Banlieue de Paris, 100 f.	390 ..	... ..
10 ..	Eaux minérales, bains de mer.	167 ..	163 ..
9 ..	— de Vals, act. de 125 fr., t. p.	165 ..	... ..
4 60	At. Const. élect. Nord et Est, parts	387 ..	387 ..
55 22	Edison (Cie continent.) parts fond.	830 ..	819 ..
.. ..	Sté d'éclairage par l'électricité	1300 ..	... ..
40 ..	Soc. d'électricité de Paris, parts	860 ..	... ..
13 33	Sté Gle électrique et industrielle	215 ..	... ..
10 ..	— Havraise d'énergie élect. a. jce	183 ..	... ..
7 50	Soc. indust. d'énergie élect. 250 f.	177 ..	178 ..

Dernier revenu	VALEURS FRANÇAISES (actions)	Dernier cours	5 Févr.
67 50	Secteur de la place Clichy, 500	1465 ..	1470 ..
.. ..	Forces motr. du Rhône, p^ts fond.	690 ..	695 ..
20 ..	Travaux d'éclairage et de force	449 ..	449 ..
40 ..	Industrie linière (Comptoir de l')	880 ..	... ..
.. ..	Éclairage de Bordeaux (Cie gle d')	143 ..	143 ..
26 25	Cie Gle franç. continent. d'éclair^e	517 ..	517 ..
30 ..	Gaz et Eaux, act. 500 fr. t. payé.	610 ..	605 ..
45 ..	Cie fr^se d'éclair. et chauff. gaz	1050 ..	... ..
75 ..	Gaz de Mulhouse, a. 500 f. 250 f. r.	1440 ..	... ..
31 ..	Gaz du Nord et de l'Est (Usines à)	635 ..	... ..
75 ..	Charbonnages du Tonkin, 250 t. p.	1619 ..	1619 ..
170 ..	Mines de Béthune (Société civile)	5490 ..	5510 ..
80 ..	— Courrières, act. de 100 f. t. p.	3445 ..	3450 ..
42 ..	— Lens (Soc. Civile) act. au port.	1055 ..	1049 ..
121 35	— Marles 30 % (Société civile).	2570 ..	2570 ..
20 ..	Algérie-Tunisie Omnium (Mines)	880 ..	875 ..
.. ..	Kanguet (Société minière du)..	546 ..	... ..
45 ..	Mokta-el-Hadid, a. 500, 400 p. nom.	1689 ..	1660 ..
.. ..	Pyrites de Huelva, act. 250 f. t. p.	304 ..	312 ..
.. ..	Saint-Élie, 500 fr., tout payé...	59 ..	... ..
.. ..	Aciéries de France, 20es part fond.	121 ..	121 ..
4 ..	Cie Gle de construction, 100 f. t. p.	94 50	96 ..
35 ..	Commentry-Fourchamb., a. jouiss.	945 ..	940 ..
20 ..	Sté métallurgique de l'Ariège..	291 ..	292 ..
.. ..	Chargeurs réunis, parts de fond.	75 ..	76 ..
20 ..	Compagnie génér. de navigation	411 ..	... ..
.. ..	Ann. com. Didot-Bottin, part fond.	580 ..	571 ..
.. ..	Ardoisière de l'Anjou, a. 250, t. p.	95 ..	90 ..
22 50	Ciments Portland du Boulonnais	615 ..	590 ..
30 ..	Cirages français (Soc. génér. des)	690 ..	685 ..
8 75	Cirque d'hiver, act. 140 fr. tout p.	135 ..	... ..
1 75	— — action de jouis.	95 ..	... ..
45 ..	Établissements Malétra 500, t. p.	810 ..	840 ..
42 50	Glacières de Paris, a. 500 f. tout p.	861 ..	... ..
45 ..	Grands travaux de Marseille	1275 ..	1250 ..
55 ..	Imprim. Librair. centr. (Chaix) 500	1310 ..	1305 ..
.. ..	Jardin zool. d'acclimatation, 500	135 ..	... ..
50 ..	Matériel de chem. de fer (Cie fr^se)	1245 ..	1230 ..
.. ..	Papeterie Gouraud, a. 500 f., t. p.	225 ..	222 ..
52 50	Paris-France, act. 500 fr., t. p.	1085 ..	1080 ..
90 ..	Phon.-Cinem. appar. précision..	1190 ..	1195 ..
112 50	Phosphates de Gafsa, parts bén.	3300 ..	3340 ..
12 50	5% Port Paris-Austerlitz 250, t. p.	208 ..	208 ..
7 ..	Procédés Raoul Pictet, a. 225, t. p.	135 ..	... ..
40 ..	Anc. maisons Thénois et Guinon	775 ..	785 ..
729 16	St-Gobain, Chauny, Cirey, a. nouv.	16850 ..	16850 ..
7 50	Anc. stéarinerie Fournier, 100 fr.	125 ..	121 ..
4 50	Tour Eiffel, action de jouissance	81 ..	... ..
4 50	— — parts bénéficiaires.	78 ..	76 ..
28 60	Usines du Rhône, action ord. 100 f.	622 ..	693 ..
11 29	— — — priv. 100 f.	209 ..	209 ..
8 ..	Blanchisserie de Courcelles...	133 ..	137 ..
60 ..	Soie de Chardonnet..........	654 ..	650 ..
	VALEURS ÉTRANGÈRES		
25 ..	Argentine 5 % 1884, r. à 500 fr.	520 ..	... ..
4 %	Autriche, unif. 4% c^ons, janv. juil.	97 95	... ..
4 %	— — — mai nov.	96 ..	... ..
3 ..	Belgique 3 % 1895 et 1898, 1re série	94 60	... ..
3 ..	— — — 3e série	98 25	... ..
3 ..	Berne (Etat de) 3 % 1897, r. pair	87 ..	86 80
17 50	— — 3 ½ % 1900....	483 ..	484 ..
4 ½	Brésil 4 ½ % 1883, obl. 500 £...	98 ..	... ..
20 ..	Congo 4 % 1901, remb. à 500 fr	509 50	509 50

Dernier revenu	VALEURS ÉTRANGÈRES	Dernier cours	5 Févr.
3 ..	Danemark 1894 3 %	87 25	... ..
3 50	— 1901 3 ½ %	99 20	... ..
3 50	— 1886 —	96 ..	95 70
3 50	— 1900 — amortiss...	98 50	98 80
3 ..	Égypte 1885 3 %, garanti	101 ..	... ..
4 ..	Espagne 4 % Extér^re, coup. 40 pes.	100 50	100 30
4 ..	— — — — 80 —	100 60	100 20
4 ..	— — — — 160 —	100 ..	100 ..
4 ..	— — — — 240 —	98 25	98 25
4 ..	— — — — 960 —	96 65	96 65
21 60	Finlande 1889 3 ½ %	498 ..	... ..
3 50	— 1895 — amortiss...	84 30	... ..
3 50	— 1901 3 ½ % amortiss..	84 30	83 85
3 50	— 1903 —	82 ..	... ..
17 50	Fribourg (Etat de) 1899 3 ½ %	494 ..	492 ..
15 ..	— — 1903 3 %	416 50	419 ..
15 ..	Grisons (Etat des) 1897 3 %	431 ..	433 50
.. ..	Honduras (Obligat. hypothécaires	35 25	35 ..
3 %	Italie 3 %	71 ..	... ..
3 50	Norvège 1895 3 ½ %	100 30	... ..
3 ..	— 1898 3 %	89 ..	... ..
3 50	— 1900 3 ½ %	97 70	97 75
3 50	— 1902 —	99 ..	99 ..
3 50	— 1904-1905 3 ½ %	97 ..	97 ..
90 ..	— 1900, obl. 4% Banq. hypot.	508 ..	508 ..
17 50	— 1902 — 3 ½ % —	479 ..	478 ..
17 50	— 1905 — —	479 ..	479 ..
17 50	— 1904 Banq. Habit. ouvr.	475 ..	475 ..
5 ..	Pontifical (Emprunt) 1866 5 %	101 30	... ..
3 ..	Québec 1894 3 %	86 30	86 30
4 %	Roumanie. Rente convert. 4% am.	94 90	94 90
30 18	Santa-Fé (Province de) 6% or 1908	539 ..	538 ..
21 59	Suède 1890 3 ½ %	506 ..	... ..
3 ½	— 1899 3 ½ %	98 30	98 25
4 %	— 1900 4 %	99 25	99 10
3 ½	— 1904-1905 3 ½ %	98 50	98 50
3 ..	Suisse 1897 3 %, 1re série	[illegible]	[illegible]
3 50	— 1899-1902 3 ½ % chemin de fer	[illegible]	[illegible]
4 %	— 1900 (en obligation de 750 fr.)	104 30	104 55
3 ..	— 1903 3 %, remb. au pair	88 50	88 75
20 ..	Ottoman 4 % 1908, r. à 500 fr.	457 50	457 ..
22 50	Siam 1905 4 ½ % or, r. à 500 fr.	501 50	505 ..
22 50	— 1907 4 ½ % or, r. à 500 fr.	505 ..	505 ..
25p.50	L'Union et le Phénix espagnol.	441 50	445 ..
.. ..	Banq. Nat^le Afriq. du Sud, act. £ 10	302 ..	... ..
11 31	The Land Bank of Egypt, 5 £...	217 ..	217 ..
45 l^res	Banque commerciale italienne.	916 ..	917 ..
33 25	— de Londres et de Mexico....	668 ..	667 ..
31 45	— du Crédit fonc. Cie d'Autriche	605 ..	... ..
20 44	— de l'État de Mexico, 100 piast.	324 ..	... ..
59 60	— du Nord, 375 roubles ou 1.000 f.	1178 ..	1178 ..
45 ..	— Française Rio de la Plata...	819 ..	820 ..
19 75	— Russo-Chinoise, 500 fr.	608 ..	610 ..
3 79	L'Union foncière d'Égypte......	107 ..	... ..
.. ..	Beira Alta, 2e rang	81 ..	... ..
15 ..	Lérida Reus et Tarragone, r. à 500	361 ..	361 ..
18 75	Pensylvania Cy 1906 3 ¾ %	485 ..	485 ..
7 60	Thessalie (Chemin de fer)	126 ..	117 ..
13 25	Usines de Briansk, priv.	306 ..	305 ..
.. ..	Nicopol-Mariopol (Sté m^res mét.)	141 ..	... ..
52 98	Napht de Bakou, 100 roubles	865 ..	860 ..
8 ..	Chem. autrichiens-hongrois, a. j^ce	297 ..	... ..
50 ..	Cie belge d'éclair. et chauff. gaz	1035 ..	1005 ..
.. ..	Société d'Héraclée, 500 fr.	178 ..	179 50
3 r.	Ind. houillère Russie méridion^le	158 ..	158 ..
9 40	Charbonnages de Trifail, 70 fl.	332 ..	... ..
13 30	Constr. de locomotives (Sté russe)	495 ..	... ..
.. ..	Forges et aciéries en Russie...	420 ..	... ..
.. ..	Maltsova, priv.	331 ..	335 ..
15 ..	Port de Salonique, 500 fr.	338 ..	... ..
30 72	El Buen Tono, act. ordin. 100 p.	533 ..	... ..
23 02	— — — préfér. 100 p.	427 50	426 ..
.. ..	Sucreries, raffin. d'Égypte, p^ts f^r	41 ..	40 ..
.. ..	Tabacs des Philippines, parts f^r.	60 ..	50 ..
16 p.	Union espagnole explosifs, 100 p.	297 ..	... ..
	OBLIGATIONS DIVERSES		
15 ..	Lyon-Dombes et Sud-Est 3 %	447 ..	444 ..
15 ..	— — — 3 % nouv.	444 50	... ..
15 ..	— Genève 1855 et 1857 3 %	440 ..	442 ..
25 ..	— Rhône et Loire 4%, r. 625 f.	634 ..	636 50
15 ..	— — 3%, r. 500 f.	438 ..	... ..
15 ..	Beaujolais 3 %, remb. à 500 fr.	372 ..	... ..
22 50	Buenos-Aires (Ch. de fer) 4 ½ %	461 ..	461 ..
15 ..	Camargue, 3 %	420 ..	... ..
15 ..	Drôme 3 % (gar. du dép. et Etat)	422 50	... ..
20 ..	Économiques du Nord 4%, s. verte	484 ..	... ..
20 ..	— — s. lilas.	481 ..	... ..
17 50	— — 3 ½ % s. bleue	415 ..	... ..
17 50	— — s. rouge	415 ..	... ..
15 ..	[illegible] 3 %, remb. à 500 fr.	427 ..	... ..
50 ..	Montereau 5 %, remb. à 1,250 fr.	1251 ..	... ..
15 ..	Moselotte 3 %, remb. à 500 fr.	430 ..	... ..
15 ..	Est de Lyon 3 %, remb. à 500 fr.	371 ..	... ..
15 ..	Maurienne (de chemins de fer)..	423 ..	496 ..
20 ..	Nogentais 4 %, remb. à 500 fr.	503 ..	507 ..
25 ..	— 5 %, remb. à 500 fr.	534 ..	532 ..
15 ..	Picardie et Flandre, r. à 500 fr.	441 ..	... ..
50 ..	Orléans 1848 4 %, r. à 1,250 fr.	1275 ..	1275 ..
40 ..	Rouen 1845 4 %, remb. à 1,250 fr.	1255 ..	... ..
15 ..	Région Bouches du Rhône 3 %	491 50	491 25
[illegible]	[illegible]	479 ..	479 ..
[illegible]	Santa-Fé (Cie f^se ch. de fer), 4 ½ %	505 ..	505 ..
[illegible]	— — — 3 %	404 ..	... ..
20 ..	Annuit. Ital. Bari à Locorotondo	360 ..	... ..
20 ..	Sud-Ouest 4 %, r. 500 fr. (garanti)	479 ..	478 ..
20 ..	Tram. élec. omn. Bordeaux 4 %	490 ..	492 50
20 ..	— de Nice et du Littoral 4 %	445 ..	445 ..
15 ..	— des Deux-Sèvres, 3%, r. à 500 f.	305 ..	308 ..
.. ..	Vénézuéliens (Cie f^se ch. de fer)	54 50	54 ..
20 ..	Banque hyp. franco-argentine	450 ..	451 ..
.. ..	Sté des immeub. de France. Bons liq.	13 50	13 50
15 ..	— Immobilière Marseillaise 3 %	415 ..	... ..
15 ..	Nouveaux quartiers de Paris 3 %	400 ..	400 ..
15 ..	Docks du Havre 3 %, r. à 500 fr.	433 ..	432 75
15 ..	— de Marseille 3%, r. à 500 f.	412 75	414 ..
20 ..	— de Rouen 4 %, r. à 500 fr.	502 ..	503 ..
18 75	Eaux banlieue de Paris 3 ¾ anc.	480 ..	481 ..
18 75	— — 3 ¾ nouv.	487 ..	482 50
20 ..	Sté Lyonnaise des eaux et éclair.	494 ..	494 ..
22 50	Eaux minérales, bains de mer.	480 ..	... ..
20 ..	Cie générale d'électricité 4 %	498 ..	501 ..
20 ..	— — 4 %, 2e sér.	498 25	496 ..
20 ..	— — 4 %, 3e sér.	495 ..	491 50
12 ..	Sté havraise énerg. élec. 4%, sér. A	295 ..	295 25
20 ..	Forces motrices du Rhône 4 %	502 50	502 50
20 ..	Sté d'éclairage, chauff., f^ce mot.	494 ..	496 ..
20 ..	Éclairage de Bordeaux 4 %	420 ..	422 ..
20 ..	Gaz de Mulhouse 4 %, r. à 500 f.	508 ..	508 ..
22 50	Union des gaz 1892 4 ½ %	519 50	... ..
20 ..	— — 1900-1903 4 %	494 50	494 50
17 50	— — 3 ½ %, r. à 500 f.	479 ..	... ..

Dernier revenu	OBLIGATIONS DIVERSES	Dernier cours	5 Févr.
22 50	Mines d'Algérie-Tunisie 4 ½ %	490 ..	494 ..
20 ..	Mines de Malfidano 4 %, r. à 500 f.	495 ..	... ..
20 ..	Le Nickel 4 %, 13e série, r. à 500 f.	504 ..	503 ..
20 ..	Sels gemmes Russie méridionale	419 50	... ..
20 ..	Cie Gle de construction, ob. hyp 4%	453 ..	... ..
20 ..	Châtillon, Commentry, Neuv.-Mais.	506 ..	... ..
20 ..	Dyle et Bacalan 4 %, r. à 500 f.	500 ..	499 ..
20 ..	Électro-métall. Dives, ob. hyp. 4%	490 ..	486 ..
20 ..	Forges, aciéries marine Homécourt	510 ..	508 ..
20 ..	N.-F., forges, aciér. Denain, Anzin	510 ..	... ..
22 50	— — en Russie 4½ %	400 ..	... ..
.. ..	Oural Volga, revenu variable..	250 ..	255 ..
20 ..	Cie Gle de navigation 4 %, r. à 500 f.	511 ..	... ..
25 ..	Établissement Malétra 5 %	504 ..	... ..
22 50	Grands moulins de Corbeil 4 ½ %	508 ..	508 ..
17 50	Grands travaux de Marseille..	435 ..	... ..
20 ..	Imp.-Lib. adm. et des chem. de fer	337 ..	... ..
15 ..	Laiterie 5 %, rembours. à 300 f.	308 ..	... ..
12 ..	Laiterie des fermiers réunis 3%	302 ..	302 ..
15 ..	Matériel agricole et industriel	296 ..	... ..
20 ..	Nouvelles galeries réunies 4 %	493 ..	490 ..
25 ..	Paris-France 5 %, remb. à 500 fr.	521 ..	... ..
22 50	Phosphates du Dyr 4½ %, r. 500 f.	485 ..	... ..
.. ..	Bons de la Presse	14 25	14 50
.. ..	Bons de l'Exposition (1889)..	8 75	8 75
20 ..	Chemins autrichiens 4%, r. 500 f.	510 ..	500 ..
17 64	Est égyptien (ch. de f. écon) 3½%	430 ..	... ..
15 ..	Nord-belges 3 %, remb. à 500 fr.	483 ..	483 ..
15 ..	Nord-Espagne Ségovie à Médina.	356 ..	356 ..
20 ..	Portugais 4% priv. 1er rang, rev. fix	471 ..	... ..
12 50	— 3 %, 2e rang, reven. var.	272 ..	272 ..
22 50	Méridionaux de Portugal 4 ½ %	506 ..	508 50
20 ..	Moscou-Kiew-Voronège 4 %	460 ..	463 25
20 ..	Moscou-Windau-Rybinsk 4 %	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible], obl. hypothécaire 5 %	531 ..	... ..
17 50	Banque commerc. hongr. de Pesth	431 ..	... ..
20 ..	Banque hypothécaire du Japon	500 ..	506 ..
25 ..	— industr. du Japon 5 %	512 ..	516 ..
15 ..	Crédit fonc. franco-canadien 3%	413 ..	... ..
17 ..	— — 3 40 %	473 ..	473 ..
17 50	— — de Hongrie, ob. [illegible]	460 ..	460 ..
20 ..	— — de Stockholm, hyp 4%	500 ..	500 ..
20 ..	Gaz et eaux de Tunis 4%, r. à 500	493 ..	... ..
20 ..	Ind. houillère Russie méridion^le	434 ..	... ..
22 50	Sté Gle hongroise de charbonnages	508 ..	... ..
20 ..	Charbonnages de Trifail, 4 %	502 ..	500 50
25 ..	Cie Gle madrilène d'électricité 5 %	504 ..	... ..
20 ..	Port, quais, entrep. Beyrouth 4%	457 ..	... ..
25 ..	Port de Salonique 5 %, r. à 500 f.	501 ..	... ..
.. ..	Sucreries, raffin. d'Égypte, r. v.	324 ..	324 ..
.. ..	— — — 5 %	507 ..	508 25
30 ..	Wagons-lits 4 %, séries B et C.	504 50	503 50
	VALEURS EN BANQUE Fonds d'Etats, Oblig. (terme)		
4 ..	Argentin 1897-1900 4 % or mixte	93 60	93 82
5 ..	Brésil 1895 5 %	102 95	100 ..
5 ..	— 1903 5 %	102 85	... ..
4 ..	— 1901-1902-1905 4 %. Rescision	90 50	... ..
5 ..	Cuba 1904 5 % or	107 50	... ..
3 50	Hongrois 1897 3 ½ %	83 75	... ..
5 %	Mexicain intér^r 5 % amortissable	53 35	... ..
3 ..	Transvaalien 3 %	95 50	... ..
15 ..	Chemins italiens, obligations 3 %	360 ..	... ..
4 65	Pirée, Athènes, Péloponèse	74 50	74 75

Dernier revenu	VALEURS EN BANQUE	Dernier cours	5 Févr.
	Fonds d'Etats, Obligations (cpt)		
25 ..	Alagoas 1906 5 % or (Etat d')	449 50	450 ..
25 ..	Amazone 1906 5 % or (Etat de l')	442 ..	445 ..
5 %	Brésil 1903 5 %	102 40	... ..
4 ½	Chili 1906 4 ½ % or (Répub. du)	97 50	... ..
5 %	Cuba 1904 5 % or	100 50	108 20
4 %	Hongrois 1904 4 % (couronnes)	93 20	... ..
3 ½	Italien 3 ½ %, exempt d'impôt	102 50	... ..
5 %	Mexicain 1899 5 % or	105 20	... ..
3 ½	Norvège 3 ½ %, Banque hypoth.	89 65	... ..
5 %	Para 5 % or (Etat de)	487 ..	487 ..
5 %	Parana 5 % or (Etat de)	475 ..	476 ..
5 %	Pernambuco (Etat de)	474 ..	473 ..
5 %	Roumain 1903 5 % amortissable	102 30	... ..
3 %	Transvaalien 3 %	95 20	... ..
.. ..	Venezuela 3 % Intérieur	39 ..	37 50
3 %	— 1905 3 % (Dette diplom.)	57 50	... ..
17 50	Ville Copenhague 1902 3 ½ %	475 ..	476 ..
15 ..	— Christiania 1897 3 %	431 ..	430 ..
3 %	— Florence 3 %	64 50	... ..
20 ..	— Helsingfors 1902 4 % or	460 ..	460 ..
5 lir.	— Naples 5 %	101 20	101 20
22 50	— Saint-Pétersbourg 1902 4 ½ %	482 50	482 ..
25 ..	— — 1908 5 %	498 ..	498 ..
20 ..	Stockholm	506 ..	505 50
16 80	— Vienne 1902 4 %	416 50	416 50
17 50	Zurich 1894 3 ½ %	498 ..	... ..
12 ..	Lots Banque nationale de Grèce	417 ..	430 ..
s. int.	— Canton de Fribourg 1861	41 ..	... ..
7 50	— Crédit foncier égyptien 3 %	305 ..	339 ..
[illegible]	— — 3%, 2e série	270 ..	273 ..
s. int.	— Croix-Rouge autrichienne	60 ..	... ..
s. int.	— — hongroise	39 ..	... ..
s. int.	— — italienne	38 50	36 50
2 ..	— Serbes 2 %	101 ..	... ..
s. int.	— Turcs, Chemins Ottomans	216 ..	216 50
2 50	— Ville d'Anvers 1887 2 ½ %	102 50	102 50
s. int.	— — Fribourg 1878	17 75	... ..
2 ..	— — Liège 1853	101 ..	... ..
2 ..	— — — 1897	81 75	... ..
s. int.	— — Milan 1861	65 ..	... ..
s. int.	— — — 1866	19 50	16 ..
s. int.	— — Venise 1869	35 ..	34 50
25 ..	Nord du Parana 5 %, 1re hypot.	432 ..	... ..
25 ..	Nord-Ouest du Brésil 5 %	453 ..	453 ..
20 ..	Cie hellénique. Elec. Thomson 4%	418 50	... ..
25 ..	Forces motrices Haute-Durance	458 ..	... ..
25 ..	Port de Para	461 ..	460 50
	Actions au comptant		
15 p.	Banque nation. du Mexique (paris)	884 ..	... ..
.. ..	Tramways de Tours	92 ..	... ..
15 r.	Usines Maltzoff	967 ..	966 ..
18 38	Platine (Comp. industrielle du)	500 ..	500 ..
.. ..	Ticapampa silver mining	51 ..	... ..
50 ..	Café restaurant américain 500 f.	630 ..	... ..
47 50	Chalets de nécessité, act. jouiss.	835 ..	834 ..
.. ..	Savioli et Cie (Anciens établis.)	48 ..	... ..
.. ..	Plâtrières réun. du bass. de Paris	33 ..	36 50
.. ..	Coloso (Sucrerie centrale)	79 50	81 ..
16sh.	Golden Horse-shoe	184 ..	183 ..
42 ..	[illegible] Regina, parts	595 ..	597 ..

rance ne porte pas sur toutes les régions, le Nord-Est accusant 3,370 hectares de plus, l'Est 3.150, le Sud-Ouest 1.038 et la Corse, 100 hectares. Il convient en outre de remarquer que l'augmentation avait été telle en 1909, que nous nous retrouvons malgré tout avec un nombre d'hectares supérieur à 1908, année durant laquelle les ensemencements d'automne n'avaient couvert que 6.285.738 hectares, soit 18.962 hectares de moins qu'en 1910.

Voici comment s'établit par région la comparaison d'ensemble :

Régions	Hectares 1910	Hectares 1909	Points 1910	Points 1909
1re	660.900	686.061	585	740
2e	988.400	1.098.319	698	861
3e	622.100	618.730	600	570
4e	1.057.100	1.059.710	620	700
5e	805.800	806.400	642	656
6e	713.300	710.150	852	779
7e	733.500	732.462	675	700
8e	427.300	437.574	690	795
9e	377.700	383.344	790	715
10e	18.600	18.500	70	70
Totaux...	6.304.700	1.450.250	6.222	6.586
1909 moins		145.550		364

Si nous examinons maintenant l'état de la culture, nous constatons également une situation inférieure, l'ensemble des points attribués à nos départements accusant une diminution de 364, comme cela ressort du tableau ci-dessus, trois régions seulement, la troisième, la sixième et la neuvième dénotant une végétation plus favorable. Mais, contrairement à ce que nous signalions pour les hectares, le conditionnement de la récolte est moins bon qu'en 1907.

Nous basant sur les notes attribuées à chaque département, leur classement s'établit comme suit, comparativement à 1909 :

Classement	Départements 1910	Départements 1909
Très bon	»	»
Bon	38	52
Assez bon	42	33
Passable	3	2
Médiocre	1	»
Mauvais	»	»

Ainsi aucun département n'a encore mérité la mention très bon, 14 de moins que l'an dernier ont été classés dans les bons, ainsi nous trouvons-nous en présence de 9 départements en plus n'ayant obtenu que la note assez bon et 3 passable contre 2. En outre, un département est médiocre, c'est l'Ille-et-Vilaine qui, en 1909, était classé dans les bons. Il convient de signaler que deux départements sont sans note, la Seine-Inférieure et la Lozère, qui avaient obtenu 80 points l'an passé.

Il faut souhaiter que nous ayons maintenant quelques journées sèches, car s'il ne faut pas s'exagérer l'importance des dégâts occasionnés jusqu'ici aux récoltes par la période d'humidité à l'excès que nous venons de traverser et par les inondations, on ne saurait cependant se dissimuler qu'un temps très favorable va être nécessaire pendant assez longtemps pour que les plants reprennent la vigueur désirable.

Sur nos principaux marchés de l'intérieur, c'est la fermeté qui tend de plus en plus nettement à reprendre le dessus. La marchandise n'est abondante dans aucun centre et les détenteurs demandent des prix fort élevés, préjudiciables à la bonne marche des affaires, dont il ne se traite qu'un volume plutôt restreint. Les industriels, en effet, n'achètent qu'au jour le jour et, dans certains rayons, les meuniers dont les usines sont inondées ou menacées désertent naturellement les lieux de réunion.

Les régions de la Beauce, de l'Orléanais, de la Touraine et du Poitou demandent de 24 à 24 fr. 25, gares de départ et elles trouvent des débouchés dans la direction de Lyon, de Marseille et de Bordeaux. La meunerie des environs de Paris trouve des blés de l'Oise et de la Somme entre 23 75 à 24 fr. 25 su[...]lité, rendus ou parité Paris.

Les prix élevés ainsi dem[...] ture obligent la meunerie à ne [...] qu'au jour le jour, car l'opinion que les fermiers ont encore des réserves importantes de marchandise s'accrédite de plus en plus. Il est en effet bien certain que depuis le mois de novembre, la température a été constamment défavorable aux battages et eussent-ils voulu vendre plus abondamment, les cultivateurs n'auraient pas pu, empêchés qu'ils ont été par une foule de circonstances. Il faut ajouter à ceci que comme d'habitude, la culture restreint ses offres à la faveur de la hausse. La consommation, de son côté, n'a pas dépassé son volume ordinaire, n'ayant pas été stimulée par un temps froid.

Donc économies d'un côté, stocks invisibles plus importants que d'habitude à cette époque de l'année, tel est le bilan. Par contre, le blé de qualité saine, loyale et marchande vaut actuellement à Paris 23 50 à 24 25, alors qu'à même date de l'an passé, il était coté 22 50 à 23 et 21 50 à 22 50 en 1908.

La culture est maîtresse de ses cours, c'est une affaire entendue, puisque l'importation des blés étrangers est impossible sous quelque forme que ce soit. Mais, si elle persiste dans son attitude intransigeante, elle devra reporter sur la campagne prochaine un nombre respectable de millions d'hectolitres. Si la future récolte ne donne pas pleine satisfaction, [...] in que tout se passera bien pour les [...] pécuniaires des fermiers ; mais si le rendement promet d'être abondant, on pourra regretter assurément de ne pas avoir été plus conciliant au moment propice.

Avoines. — Le peu d'importance des offres sur les marchés de province et la diminution des arrivages sur notre place ont provoqué un nouveau mouvement de fermeté sur l'avoine et les prix de la marchandise ont quelquefois atteint des limites plus élevées que celles de la semaine précédente.

On a vendu de la grise de Chartres en petite graineterie à 20 fr. le quintal et elle vaut 19 75 au wagon complet.

Le commerce de gros prétend pouvoir payer 19 50 ; mais nous ne pouvons rien garantir.

Il n'y a pas d'ailleurs que les avoines grises qui soient chères ; la blanche de pays vaut de 18 50 à 18 75 et la Ligowo de choix trouverait probablement acheteur à 19 fr.

L'avoine rouge est très rare et vaut 19 50 en disponible.

En avoine noire, les cours oscillent de 20 à 21 fr., suivant grosseur et qualité.

Ces prix constituent une nouvelle hausse et l'on peut s'étonner à juste titre que la culture n'en profite pas pour faire quelques ventes plus importantes, d'autant plus que d'ici une quinzaine de jours, elle va se remettre aux travaux des champs et le temps lui manquera alors pour battre et fréquenter ses marchés.

Dans ces conditions, il n'est guère possible d'escompter un mouvement de recul et c'est plutôt de la fermeté, qu'il y aurait lieu d'entrevoir.

On a acheté, c'est certain, une certaine quantité d'avoine exotique ; mais elle arrive à intervalles assez éloignés et comme d'autre part, les transports par eau sont suspendus pour une bonne quinzaine encore, l'embarras du commerce ne fait que s'accroître.

Les cultivateurs envisagent, paraît-il, la possibilité du prix de 22 fr. le quintal ; c'est peut-être à tort ; mais si telle est leur idée, il sera bien difficile de les en faire départir, attendu qu'un bon nombre menacent de conserver une partie de leurs disponibilités et de les reporter sur l'année prochaine.

Nous ne pouvons cependant pas ne pas mentionner la mévente qui existe actuellement sur le seigle qui ne vaut que 16 75 et surtout sur l'orge de mouture qui se paie en province de 16 25 à 16 50.

Comparativement à l'avoine, ces céréales sont bon marché et nous nous étonnons qu'on ne les emploie pas sur une plus grande échelle pour la nourriture du bétail.

En avoines étrangères, on cote la Libau noire, de 19 25 à 19 50, livraison courant février. La blanche de Russie se vend de 18 50 à 18 75 et la Plata à venir de 18 50 à 18 75 à quai Paris.

Demander partout
LE PLEIN AIR
10 c. — Journal de tous les Sports — 10 c.

Gouvernement de l'Etat de Bahia
ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL
EMPRUNT 5 % OR 1910
rapportant 25 francs nets par an.
PRIX D'ÉMISSION
96 1/2 % soit Fr. 482.50 par obligation de 500 Fr.
Payables { 100 francs en souscrivant ; 382 fr. 50 à la répartition, du 20 au 25 Février 1910.
Le placement ressort à 5.18 % net.
L'EMPRUNT EST GARANTI PAR LE RÉSEAU DES CHEMINS DE FER ET ENTREPRISES DU DOMAINE DE L'ÉTAT.
La souscription sera ouverte le
Jeudi 10 Février 1910 et close le même jour
à Paris: au CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS
En province: chez tous les Banquiers et Agents de change
L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée.
DÉCLARATION FAITE AU TIMBRE LE 24 JANVIER 1910

SINISTRÉS !

Par ordonnance de M. le PRÉFET. Sur la proposition de tout le Corps Médical, nous invitons les MAIRES des Communes sinistrées à exiger de leurs administrés une désinfection rigoureuse.
Nous leur signalons le SANO Désinfectant Antiseptique liquide le plus énergique de tous, approuvé par l'ETAT. (Décision Ministérielle en date du 22 Juin 1905), à la suite des brillants examens qu'il a subis, où les bacilles de la Typhoïde, de la Diphthérie, de la Tuberculose ont été foudroyés.
Ce succès sans précédent, obtenu par le SANO donne à Tous pour son emploi la sécurité la plus absolue.
Non toxique, non Corrosif, Incolore, Inodore il détruit les mauvaises odeurs.
Pour éviter les épidémies, lavez, arrosez, vaporisez vos habitations avec le SANO qui arrête toute décomposition, détruit tout ferment.
SANO SIMPLE étiquette brique se dilue dans 400 à 450 lit. d'eau. PRIX : 1 lit. 2 f. 25 f° 2 f. 85 — SANO double concentré étiquette rose se dilue dans 450 à 900 lit. d'eau. PRIX : 1 lit. 3 fr. f° 3 fr. 60.
Livraison f° dans Paris, le demander dans les Pharmacies, Herboristeries, Grands Magasins, etc. —On demande des Agents.
COMPTOIR GÉNÉRAL DU SANO
94, Rue Saint-Dominique, PARIS. — NOTICE franco.

OFFICIERS MINISTERIELS

Gd Hôtel Européen (fonds) 67 R. Turbigo. A adj. Et. Gresle not.87 R.de Rennes le 18 fév.1 h.M.àp.10.000 francs. S'ad. M. Vacher synd.16 R.Séguier et au not.

Asnières Mre Gde Rue 60 et R. Traversière 37. Rev. br. 2,585 fr.M.à p.25.000 fr.A adj. s. 1 ench. ch.not. 1er Mars 1910. Me Laurent, not. 23 R. de Bourgogne.

Cité fg St-Antoine 220 à 222 bis. Cce 3.670 m. Rev. br. 25.130 fr. M. à p. 300.000 fr. Adj. ch. not. 1er Mars 1910 S'ad. Me Lardy, not. 6 Bd de la Madeleine.

MESDAMES DOULEURS, IRRÉGULARITÉS des ÉPOQUES écrivez en confiance à G. LACROIX, O. ✠, Phien-Spécialiste, 57, Rue Jacquemars-Giélée, Lille, qui enverra tout renseignement gratuit sous pli cacheté.

« FORMES IGNORÉES DE
L'AVARIE »
c'est le titre de la sensationnelle brochure que vient de publier le Dr DUPEYROUX, comme suite à son traité de l'AVARIE. Il y prouve, faits en mains, que toutes les maladies de la peau, du sang, de l'estomac, de l'intestin, du foie, du cœur, des veines, des artères, du rein, du poumon, de la vessie, des yeux, de la gorge, des oreilles, du système nerveux, les ulcères variqueux, les paralysies, les rhumatismes, les névralgies et, en général, toutes les maladies rebelles aux traitements ordinaires et réputées incurables, sont, le plus souvent, causés par de l'Avarie héréditaire ou acquise. Il envoie ses deux ouvrages gratis et franco ; il suffit de lui en faire la demande à son cabinet, 5, square de Messine, 5, Paris. Consultations gratuites à son cabinet et par correspondance.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirages du 5 Février 1910

L'obligation communale n° 833.009 de l'emprunt 2.60 %, 1879 est remboursée par 100.000 fr.

L'obligation communale n° 711.501 de l'emprunt 3 %, 1880 est remboursée par 100.000 fr.

L'obligation communale n° 567.466 de l'emprunt 3 %, 1891 est remboursée par 100.000 fr.

L'obligation communale n° 253.453 de l'emprunt 2.60 %, 1899 est remboursée par 150.000 fr.

L'obligation foncière n° 217.341 de l'emprunt 3 %, 1909 est remboursée par 100.000 fr.

La liste complète sera publiée dans le BULLETIN OFFICIEL des Tirages du Crédit Foncier qui paraît le 6 et le 16 de chaque mois et donne les numéros de tous les titres sortis aux 68 tirages annuels, qui attribuent des lots à 4.362 obligations dont 6 sont remboursables par 200.000 fr., 5 à 150.000 et 55 à 100.000.

Les abonnements sont reçus au Crédit Foncier à Paris et dans tous les bureaux de Poste.

Prix : France 1 fr. — Étranger 2 fr.

ASTHME
OPPRESSIONS, SUFFOCATIONS, TOUX
GUÉRISON CERTAINE
POUDRE Dr CLÉRY CIGARETTES
Echantillons gratis. Dr CLÉRY, 53, Bd St-Martin, PARIS

HEMORROIDES Guérison. Pommade et Pilules Dr Lebel. 26, Bd Richard-Lenoir, Paris. Notice. 20 édit., 1 timb.

ARGENT à PRÊTER dep. 4 % à pers. génées, sur billets mens., remb. 1 à 10 ans. Discr°. Rien d'av. Crédit Mutuel, 84ter, rue Laforge, Noisy-le-Sec, p. Paris, 9 h à midi ou Ecrire.

PRET 83. Argent sur signat. SOCIETE INDUSTRIELLE r. Lafayette, Paris (30e Année). Pas commissions.

TROUBLES MENSUELS [...] Paris.

MESDAMES En cas de Troubles Mensuels ou Irrégularités des Epoques, dem. Notice Méthode Externe. Vente Gratuite p. lettre). Ecrire Dr Institut, 11, rue Lacharrière, Paris.

SAGE-FEMME 1re cl., Me RENAUD (3, 85, rue Lemercier, (10 min. Gare St-Lazare). Reçoit Pensionn., Consultat.

FIÈVRE TYPHOÏDE
Le docteur Ox écrit, le 3 février, dans le Matin, de Paris, à la 1re colonne de la 1re page :
La fièvre typhoïde est due à un bacille spécial qui atteint son maximum de virulence dans l'intestin de l'homme. Il se transmet le plus souvent, par l'eau surtout, le cidre et les légumes.
La veille, un autre docteur publiait dans tous les journaux de Paris :
Pour éviter, d'une façon absolument certaine, la fièvre typhoïde, de même que les autres maladies infectieuses pouvant résulter de l'emploi d'eau contaminée, de légumes ou d'autres aliments souillés, il faut absolument prendre une Poudre de Cock avant chaque repas. Les Poudres de Cock sont l'antiseptique le plus puissant, le désinfectant le plus énergique, le tonique incomparable de l'estomac et des intestins ; elles tuent immédiatement le bacille de la fièvre typhoïde.
Pour éviter sûrement cette terrible maladie, chacun devrait prendre, avant chacun de ses repas, un cachet de Poudres de Cock. C'est le remède le plus sûr et le plus complètement inoffensif.
Il faut exiger les véritables boîtes de Poudres de santé de Cook, qu'on peut se procurer dans les bonnes pharmacies, à 2 fr. 60 la boîte et refuser toute autre chose.

LES MALADIES DE
L'INTESTIN
(Coliques, Entérite, Constipation)
exigent de ceux qui en sont affligés, un régime végétal très sévère. Parmi les régimes connus, les médecins conseillent de préférence celui du Phospho-Cacao, qui a sur tous les autres le grand avantage d'être très agréable à suivre. Grâce à sa parfaite digestibilité, à sa puissance nutritive et à son exquise saveur, cet aliment a conquis à la fois la faveur du public et celle du monde médical. Il constitue l'alimentation idéale des convalescents, des anémiés, des vieillards, et de tous ceux qui ont besoin d'une nourriture substantielle mais légère.
Nul autre aliment ne peut être comparé au

PHOSPHO-CACAO
qui contient, à la dose requise, tous les éléments nécessaires à la nutrition de l'organisme humain.
Lisez les attestations médicales dans le livre : L'Alimentation Rationnelle, envoyé gratuitement à toute demande à l'Administration du Phospho-Cacao, 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.
Le Phospho-Cacao est en vente dans toutes les pharmacies.

HERNIE
Demandez le catalogue franco du bandage en Cuir le Déma qui ne contient ni Ressorts ni Elastiques, contention garantie. CHRISTODULE, 15, r. du Temple, 15, Paris

VIN TOURTEL 10 degrés — 100 jours la pièce. 12, Rue 4-Septembre, Paris. 64f

LA PETITE POSTE

Nous rappelons à nos lecteurs que nous ne répondons plus par la voie du journal aux questions adressées à notre bureau de la *Petite Poste*.

C'est donc exclusivement par lettres personnelles que ce service continue de fournir ses consultations familières. Il suffira d'adresser les demandes à notre collaborateur Saint-Yves, avec une enveloppe affranchie ou une carte-lettre pour recevoir à bref délai le renseignement ou le conseil demandé, soit en matière de droit courant usuel, soit pour toute question se rattachant aux lois militaires.

Les Cheveux repoussent
Oui, les cheveux repoussent ou du moins peuvent repousser s'il leur reste encore la moindre trace de vie, mais sur quoi baser cette affirmation ? raisonnons un peu.
Une comparaison : quand, à l'automne, la sève se raréfie dans les branches des arbres, la feuille tombe. Au printemps, quand à nouveau la sève circule, la feuille repousse, frêle et tendre, puis vigoureuse.
La calvitie est provoquée par une maladie du cuir chevelu ; le bulbe ou racine du cheveu étant malade, celui-ci se dessèche et tombe, mais qui dit malade dit donc guérissable ; en soignant la racine avant qu'elle ne soit morte, on permet au cheveu de reprendre vie et de repousser.
A ces questions, si intéressantes pour certains — les gens au « cheveu rare » nous comprendront — un éminent praticien s'était depuis longtemps attaché et ses recherches ont été couronnées d'un succès si certain, si extraordinaire, qu'il a voulu les expérimenter et les contrôler cent fois avant de les mettre à la disposition du grand public. Ces expériences lui permettent donc d'affirmer aujourd'hui : oui, les cheveux repoussent quand la racine n'est pas morte ; oui, quand le cuir chevelu n'est que malade on le soigne et on le guérit et le cheveu repousse léger, follet d'abord, puis ferme et dru, cela a été par lui contrôlé sur les malades traités des centaines et des centaines de fois. A l'étude de la calvitie ne se sont point bornés ses travaux, car il a obtenu des résultats absolument extraordinaires dans les cas de pelade, d'acné, d'impétigo, de teigne, de psoriasis, de sycosis, en un mot dans toutes les maladies qui affectent le cuir chevelu en général et la barbe en particulier.

Son traitement — *exclusivement médical* — ne relève en rien des quelconques produits de parfumerie : un malade doit être soigné et non fardé, aussi seul un pharmacien est-il qualifié pour le préparer.
Il serait trop long de traiter ici cette question, mais les résultats de ses travaux, étude documentée sur toutes les affections du cuir chevelu, traitement, observations, guérisons obtenues, sont exposés avec une rare compétence dans une brochure qu'il envoie gratis à toute personne qui se recommande du *Petit Journal*.
Ecrivez-lui de suite, car chaque jour aggrave votre état, songez-y donc aujourd'hui même. Ecrivez avec le plus de détails sur votre cas à M. Lamerle, Phien de 1re classe (laboratoire F), à Paimbœuf (Loire-Inférieure).

SAGE-FEMME reçoit pens., pens. à t° époque BARLET, 112, rue Réaumur.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Le Gérant : G. LASSEUR

C. MARTY, imprimeur, 61, rue Lafayette

Imprimé sur les machines rotatives MARINONI

Papier DARBLAY Père et Fils d'Essonnes

TOUTES LES DAMES doivent lire
La Mode
EN VENTE PARTOUT

COMPAGNIE GÉNÉRALE de l'AMEUBLEMENT
SIÈGE SOCIAL :
AU TAPIS ROUGE
67, rue du Fg St-Martin - 54 à 60, rue du Château-d'Eau - 36, Boulᵈ de Strasbourg - PARIS
VENTE EXTRAORDINAIRE AVANT INVENTAIRE
RABAIS CONSIDÉRABLE SUR TOUS LES MEUBLES HORS SÉRIES
(Chambres à Coucher. Salles à Manger. Salons. Cabinet de travail. Meubles séparés, etc.)
EXPÉDITIONS Franco de Port et d'Emballage dans toute la France. — Nos Magasins restent ouverts les dimanches et fêtes. — Envoi gratis et franco du CATALOGUE GÉNÉRAL illustré.

Le Numéro : 10 centimes. — Envoi franco.
La Revue Minière
INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE
33, Rue de Mogador, PARIS (IXe Arrondt).
L'abonnement d'essai de 1 franc pour la France et de 2 francs pour l'Etranger, pour la première année, donne droit à la CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE (Valeurs susceptibles de hausse) et à un CARNET DE 12 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS.
Lire nos Etudes sur :
LAS DOS ESTRELLAS — MINAS PEDRAZZINI — PRECIOSA — ORO NOLAN
SPASSKY — RAND MINES — FERREIRA — JAGERSFONTEIN — BÉTICA
ÉLECTR. DE PARIS - Cie Gle D'ÉLECTR. - OURAL-VOLGA - MESTRE ET BLATGÉ
TAMIANG - FRANCO-NEERLAND. DE CULTURE - MAKEEVKA - DOMBROWA
Houillère de la Russie Méridionale. — Sels Gemme. — Czeladz. — Cairo Electric Ry. — Eclairage. Chauffage, Force motrice. — Métaux. — Micheville. — Aciéries du Nord et de l'Est. — Dyle et Bacalan. — Chargeurs Réunis. — Provodnik. — Ouest-Lumière. — Le Triphasé. — Gaz de Paris. — Union des Gaz. — Gaz de Madrid. — Centre de Jumet. — Crabbier. — Bonne Espérance et Batterie. — Trieu-Kaisin. — Héliopolis Palace Hôtel. — Carmaux. — Tramways-Sud. — Omnium d'Algérie-Tunisie. — Sumatra. — Tapanoëlie. — Haute-Sangha. — Railways et Electricité. — Pétroles de Grosnyi.
Lire dans notre Circulaire Hebdomadaire nos Appréciations, Conseils et Pronostics sur Métropolitain, Nord-Sud, Thomson, Omnibus, Electricité de Paris, Raffineries Say, Sucreries d'Egypte, Plaques Lumière, Lucette, Bellière, Mines d'or Sud-Africaines, Mines Diamantifères.
Vient de paraître : Comment augmenter son revenu par les opérations au comptant en Compte Courant. (Luxueuse Brochure illustrée de 100 pages). Envoi gratuit (0.25 pour frais de poste) sur demande à l'Administrateur de la Revue Minière, Industrielle et Financière, 33, rue de Mogador, Paris (IXe).

DU CHOIX D'UN CONSEIL FINANCIER
C'est surtout en matière de Placements qu'on a besoin d'un Conseil sûr et éclairé.
Le "JOURNAL DES RENTIERS" (24e année) sera pour vous ce Conseil. Il possède une documentation complète sur toutes les valeurs (à conserver, à vendre ou à éviter).
On y trouve : des informations complètes et contrôlées ; l'étude impartiale de toutes les Valeurs ; tout ce qui peut intéresser le rentier : Placements, Assemblées, Coupons, Tirages. Il publie, chaque semaine, la Cote la plus claire et la plus complète.
Le prix de son abonnement (10 fr. par an) lui assure une indépendance réelle et absolue. C'est, en effet, un des rares journaux financiers n'acceptant aucune publicité.
Pour permettre à tous de contrôler les services réels qu'il rend, le "JOURNAL DES RENTIERS" sera adressé, à titre d'essai, pendant UN AN pour DEUX FRANCS, à tous ceux qui en feront la demande dans tous Bureaux de Poste (sans frais) et à l'Administration du "JOURNAL des RENTIERS" 61, Boulevard Haussmann, Paris (VIIIe).

CURATIF VAUGIRARD est un Médicament merveilleux
Pour la GUÉRISON de toutes les MALADIES de POITRINE
Rhumes, Bronchites chroniques, Grippe, Catarrhe et Tuberculose (au 1er et 2e degré)
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE
Dépôt Général : LABORATOIRE E. LOGEAIS, 37, Avenue Marceau, Paris.

FEUILLETON du PETIT JOURNAL du 7 Février 1910

—126— (*)

TRAHISON !

TROISIÈME PARTIE

L'AVENTURE DE JULIEN

X (*Suite*)

La vérité

Et Julien plus livide encore ajouta :

— Ce n'est pas de lui que je vous parle ! quoiqu'il m'ait fait plus de mal, peut-être... Mais il m'échappe, votre père... Vous le protégez contre moi... le souvenir de tante Yvonne le sauvegarde... Il peut tout dire, lui... Il peut me dépouiller du nom que vous vouliez me donner... il peut calomnier ma mère... Il m'échappe... il m'échappe !..

— Julien !

Mais sans le laisser parler et en une explosion de colère haineuse :

— Seulement il y a celui qui répète après lui... celui qui colporte... qui envenime encore, peut-être... celui qui me montre lâchement ses galons pendant qu'il traîne ma mère dans la boue... devant moi.... Ah ! celui-là ne m'échappera pas !

— Julien !... Que s'est-il passé ? Ah ! mon pauvre enfant, tu m'épouvantes... Je ne sais rien, moi... Je ne me doutais de rien...

— Eh bien ! vous allez savoir. Le baron de Kerhoel a envoyé un huissier au colonel de Clavarens.

— Un huissier... Pourquoi ?

— Pour lui signifier qu'il faisait défense, à lui, aussi bien qu'à tous ceux placés sous ses ordres, de m'appeler d'un nom auquel je n'ai pas droit...

— Mon père a fait cela !..

— Alors le colonel de Clavarens qui en restait stupéfait... atterré, — comme vous, mon parrain, — le colonel est allé chez le baron... oui, au château de Kerhoel.

— Quand cela ?

— Quand j'étais encore ici.. quand on pleurait encore ma pauvre maman Yvonne dans cette maison d'où on venait de l'emporter... Ah ! monsieur le baron de Kerhoel n'avait pas attendu que le cadavre fût refroidi...

— Et... ce qu'il a dit à ton colonel ?

— Eh bien ! cela a suffi pour que M. de Clavarens fasse immédiatement partir Albine et sa mère...

— Partir... où ?

— Vous n'avez pas déjà compris ? Pour une destination qui devait me rester inconnue... puisqu'il ne voulait que les éloigner de moi....

... Cela a suffi pour qu'il me ferme sa maison... pour qu'il me signifie, — mais oui, dans la salle du rapport.. au quartier.. comme on fait à n'importe quel sous-officier auquel on a une décision à communiquer, — cela a suffi pour qu'il me signifie que Mlle de Clavarens ne serait jamais la femme de Julien Delaunay...

— Ah ! pauvre enfant !....

— Et ce n'est rien, cela.. ce n'est qu'une humiliation.. L'humiliation, on la subit... on en revient.., on réagit... Mais il y a l'outrage...

— Ce n'est pas M. de Clavarens !...

— Non, il n'est pas un lâche, lui. Le lâche... c'est l'homme qui m'a répété... avec la férocité d'un rival éconduit... qui se venge....

— Jean de Trévaugan !

— Le lieutenant de Trévaugan. Voilà celui qui m'appartient... et qui ne m'échappera pas...

...Mais auparavant...

Dans les yeux sombres, il passa une lueur d'angoisse... de détresse...

— Auparavant, fit-il d'une voix plus sourde, il faut que je sache, moi... pour tuer aussi la calomnie...

Et s'épouvantant à voir qu'André ne répondait pas :

— ...Pour qu'elle ne renaisse pas... demain... tous les jours... Pour qu'elle ne m'assassine pas... traîtreusement... ignoblement...

Ah ! ce silence... pendant lequel ils entendaient battre leurs cœurs...

Et voilà que Julien l'avait interrompu pour crier follement :

— Ah ! dites-le moi donc, si c'est vrai qu'elle s'appelle Arlette Saphir !

— Malheureux !... Quel est celui qui a pu révéler ?...

Et Julien plus follement encore :

— C'est vrai !... c'est vrai !... L'autre, Trévaugan est un lâche... mais il n'a pas menti... il n'a pas calomnié !...

— Mon pauvre enfant !

— Mais non ! Je ne suis pas votre enfant... Je suis né d'un père inconnu, moi... Je ne connais que ma mère... Arlette Saphir... Voilà le nom... Je le sais maintenant ! Il courait... il court sans doute encore les cabinets particuliers, ce nom-là... Il y est en bonne compagnie avec des noms d'espions... de traîtres... La voilà, ma mère !... celle qui n'a été que loyauté, dévouement et héroïsme... Arlette Saphir... Arlette Saphir !...

Atterré par cette révélation... par cette explosion de douleur, d'injustice... oui, d'injustice et de mépris qui ressemblaient presque à de la haine, André se ressaisissait bientôt, indigné :

— Arlette Saphir, soit. Mais c'est toi, malheureux, c'est toi, maintenant, qui calomnies ta mère !

— Arlette Saphir !...

— Les hommes de haine qui sont allés chercher ce nom perdu dans l'oubli auraient dû te dire aussi avec quelle énergie de courage... avec quelle hauteur d'âme, elle a su le racheter... La sainte créature qui voulait t'adopter l'a connue... l'a aimée... En te faisant son enfant, elle voulait payer — ah ! bien faiblement ! — le service que la vaillante, la noble femme, nous avait rendu... à tous... à mon père aussi !... Nous lui devons l'honneur... moi, je lui dois la vie... Et quand tu parles d'espions et de traîtres...

— Quel est donc celui qui se nomme Ivanitz ?

— Ivanitz !

André aussi était devenu livide.

Mais Julien, avec une nouvelle violence :

— Je vois... vous le connaissez aussi celui-là... Que fait-il donc, ce traître... cet espion, dans la vie d'Arlette Saphir ?

— Malheureux !... Malheureux !... s'écria désespérément André, celui qu'une abominable adresse accole au nom de ta mère, celui-là, ce fut le plus cruel ennemi... d'elle... de nous tous... Ah ! si je pouvais te dire...

— Je veux savoir... j'ai le droit de savoir maintenant !... Voilà trop longtemps que j'en souffre, de ce secret... Vous voulez donc qu'il me tue !...

Ah ! il fallait parler, il fallait tout dire... Et André, d'une voix que l'émotion faisait trembler :

— Soit. Pour que tu la respectes... pour que tu la vénères... je vais te la faire connaître, cette mère que tu calomnies. L'homme que tu as nommé, Ivanitz, avait surpris un secret d'Etat confié à ma garde. Il allait le vendre à l'étranger...

— Un espion... c'est son métier...

— Eh bien, pour lui reprendre ce document qu'il m'avait volé, ta mère l'a frappé... en pleine poitrine... et elle m'a rapporté, tout ensanglanté, le plan — c'était un plan — qui avait disparu...

Il eut un soupir oppressé :

— ... et dans de telles conditions que je n'avais plus qu'à me faire sauter la cervelle et que Kerhoel en restait à jamais déshonoré.

.... Voilà ce que ta mère a fait pour moi... pour nous tous... Voilà pourquoi, voulant s'évader de sa vie mal engagée... odieuse... exécrée...

— Oui, Arlette Saphir, murmura Julien.

— Elle n'avait pas vingt-deux ans... une enfant... Et de ce jour, Arlette Saphir n'a plus existé... Ecoute à présent, Julien...

Et André continua d'une voix moins haletante, maintenant que le terrible aveu était fait.

— Voilà pourquoi elle t'a donné à moi... à tante Yvonne... espérant bien, pauvre femme, que pour prix de ce sacrifice, tu resterais toujours dans l'ignorance de ce passé qu'elle abhorrait... et qu'elle allait racheter par une vie de travail et de dévouement...

... Car elle t'adorait, ta mère. Sous les habits d'une infirmière, c'est elle, quand tu étais tout petit, qui est venue veiller à ton chevet et, à force d'amour, sauver ta vie que nous croyions tous perdue...

— Ah ! s'écria Julien... madame Madeleine... qui m'embrassait quand elle était seule auprès de mon lit...

— C'était elle... Tu vois... Je te dis tout

— Mais alors... vous l'aviez prévenue... Vous saviez où elle était... Vous le savez encore...

— Non. Je te l'ai déjà juré sur mon honneur. Elle avait appris ta maladie. Comment ? Je n'en sais rien... comme elle apprend peut-être aujourd'hui, désolée, que tu viens de quitter ton régiment.

...Mais dans sa volonté irrévocable de ne jamais entraver ta vie, elle a refusé de nous dire son vrai nom et de nous laisser connaître son adresse...

...Elle t'a soigné, elle t'a sauvé... elle s'est embrassée avec tante Yvonne, — et elle a disparu de nouveau..., comme le jour où elle t'avait légué à moi. Jamais je n'ai plus eu de ses nouvelles.

— Ah ! elle aurait mieux fait de me laisser mourir, s'écria Julien en étouffant un sanglot.

André prit tendrement sa main moite de sueur.

— Mon enfant, tu es le premier — après tante Yvonne — à qui j'ai fait l'aveu dont la rougeur, au bout de dix-huit ans, me monte encore au visage. Tu vois que je te considère comme un des miens... Tu vois que, toi aussi, tu peux me regarder mieux que comme un ami... comme un père...

— Vous n'êtes pas mon père !... Ah ! cela aussi, je le sais, maintenant...

Il baissa la tête...

— *Mon père... ç'aurait été l'explication* de tant de choses... J'avais fini par le croire... M. de Clavarens m'a détrompé... cruellement...

— Je deviendrai ton père d'adoption, Julien... Et ce jour-là...

— Ah ! non ! s'écria-t-il avec un geste d'effroi. Non !... Tout le malheur vient de là...

PAUL BERTNAY.

(La suite à demain)

(*) Traduction et reproduction interdites.

Demander chez tous nos dépositaires
NOTRE RELIURE-FEUILLETON
Pour relier soi-même :
TRAHISON !
Prix : 0 fr. 50, ou pour recevoir franco, 0 fr. 70 adressés à M. l'administrateur du Petit Journal.